

# Développer la **circularity** dans les **Contributions déterminées au niveau national**

-----  
Une boîte à outils pratique



Publié par le Programme des Nations Unies pour l'environnement, le Programme des Nations Unies pour le développement et le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, le Protocole de Kyoto et l'Accord de Paris.

### **Citation requise**

PNUE, PNUD et secrétariat de la CCNUCC. 2023. Développer la circularité dans les Contributions déterminées au niveau national (CDN) – Guide d'utilisation d'une boîte à outils pratique. Nairobi (<https://doi.org/10.59117/20.500.11822/43594>).

Les appellations employées dans ce volume et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du PNUE, du PNUD et du secrétariat de la CCNUCC aucune prise de position quant au statut juridique ou l'état de développement des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant à leurs frontières ou limites. La mention d'entreprises ou de produits de fabricants spécifiques, qu'ils soient ou non brevetés, ne signifie pas que ceux-ci ont été approuvés ou recommandés par le PNUE, le PNUD ou le secrétariat de la CCNUCC de préférence à d'autres entreprises ou produits de nature similaire qui ne sont pas mentionnés.

Les opinions exprimées dans ce volume n'engagent que les auteurs et ne reflètent pas nécessairement les opinions ou les politiques du PNUE, du PNUD ou du secrétariat de la CCNUCC.

Les noms de marques et les symboles sont utilisés de manière rédactionnelle, sans intention d'enfreindre les lois sur les marques ou les droits d'auteur.

© Photo, Marc Schulte

ISBN No : 978-92-807-4070-7

### **© PNUE, PNUD, secrétariat de la CCNUCC, 2023**

Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à disposition sous la licence Creative Commons Attribution-Pas d'utilisation commerciale-Partage dans les mêmes conditions 3.0 OIG (CC BY-NC-SA 3.0 IGO).

En vertu des termes de cette licence, cette œuvre peut être copiée, redistribuée et adaptée à des fins non commerciales, à condition que ladite œuvre soit citée de manière appropriée. L'utilisation de cette œuvre ne doit pas suggérer que le PNUD, le secrétariat de la CCNUCC et le PNUE soutiennent une organisation, des produits ou des services spécifiques. L'utilisation du logo du PNUD, du secrétariat de la CCNUCC et du PNUE n'est pas autorisée. Si l'œuvre est adaptée, elle doit faire l'objet d'une licence Creative Commons identique ou équivalente. Le PNUE doit approuver au préalable toute traduction de cette œuvre. Si l'autorisation est accordée, la traduction doit inclure la clause de non-responsabilité suivante ainsi que la citation requise : « Cette traduction n'a pas été créée par le PNUE, le PNUD ou le secrétariat de la CCNUCC. Le PNUE, le PNUD et le secrétariat de la CCNUCC ne sont pas responsables du contenu ou de l'exactitude de cette traduction. »

### **Production**

Zoï Environment Network

# Remerciements

Le document « Développer la circularité dans les Conditions déterminées au niveau national (CDN) – Une boîte à outils pratique » a été préparé par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), le Protocole de Kyoto et l'Accord de Paris.

Supervision et coordination techniques : PNUE, secrétariat du réseau One Planet.

## Auteurs

Katie Tuck Diaz (PNUE), Alana Craigen (PNUD), Kenichi Kitamura (secrétariat de la CCNUCC), Sandra Roxana Aparcana Robles (Centre pour le climat du PNUE à Copenhague).

## Contributeurs

Jelmer Hoogzaard (Shifting Paradigms), Rodrigo Pizarro, Claire Thiebault (PNUE), Stephan Lutter (WU, Université d'économie et d'affaires de Vienn), Lisa Baumgartner (PNUD), Leticia Guimaraes (PNUD), Filip Michl.

## Nous tenons à remercier tous les experts qui ont participé à l'examen collégial de ce guide d'utilisation :

### Du PNUE

Mona Abdulghani Naji Mohammed, Ainhoa Carpintero Rogero, Therese El Gemayel, Pauline Guerecheau, Jorge Laguna-Celis, Peggy Lefort, Llorenç Milà Canals, Laetitia Montero Catusse, Esteban Munoz, Clementine O'Connor, Svitlana Mikhalyeva, Elisa Tonda.

### Du PNUD

Abdullah Ahmad, Benjamin Basmaci, Rebecca Carman, Catherine Diam-Valla, Susanne Olbrisch, Patricia Purcell, Morgane Rivoal, Tim Scott, Alexandra Soezer, Kimberly Todd, Yeonji Lee.

### De la CCNUCC

Perumal Arumugam, Bernd Hackmann, Gajanana Hegde, Jigme, Massamba Thioye, Niclas Svenningsen.

### Autres

Camila Cosse Braslavsky (Consumers International), Kari Herlevi, Laura Järvinen and Sami Syrjälä (Sitra, le Fonds finlandais pour l'innovation), Miranda Schnitger (Ellen MacArthur Foundation), Heikki Sorasahi (Ministère de l'environnement, Finlande), Joost Van Den Broek (Ministère des Infrastructures et de la Gestion des eaux des Pays-Bas), Jing Wang (Centre chinois de certification environnementale unifiée), Atsushi Watabe (Institut des stratégies environnementales mondiales).

## Conception graphique et mise en page

Zoi Environment Network

## Aide financière

Nous remercions vivement le Ministère des Infrastructures et de la Gestion des eaux des Pays-Bas et Sitra, le Fonds finlandais pour l'innovation, pour leur soutien financier à la réalisation de ce guide d'utilisation et de cette boîte à outils.



Government of the Netherlands

**SITRA**

## À propos du projet :

Le projet commun « Développer la circularité dans les CDN » est coordonné par le secrétariat du PNUE/réseau One Planet, le PNUD et le secrétariat de la CCNUCC. Le projet vise à aider les pays à évaluer, établir des priorités, intégrer et mettre en œuvre des interventions d'économie circulaire dans leurs CDN actualisées afin d'élever l'ambition et d'accélérer la mise en œuvre, tout en soutenant une transition juste et inclusive. Cela inclut le développement d'une boîte à outils numérique et ce guide d'utilisation, le pilotage national de la boîte à outils dans trois pays dans le cadre de l'action Climate Promise du PNUD, et l'organisation d'ateliers régionaux sur le renforcement des capacités tout au long de l'année 2023. Ces activités combinées visent également à accélérer les efforts sur des engagements à zéro émission nette et des stratégies à long terme de développement à faible taux d'émission (LT-LEDS) par le biais de l'économie circulaire.

## À propos des partenaires :

**Le réseau One Planet du PNUE** est un réseau mondial de parties prenantes axées sur la recherche de solutions, qui œuvrent ensemble pour accélérer la mise en œuvre de pratiques de consommation et de production durables ainsi que d'économie circulaire. Il s'appuie sur un partenariat multipartite des Nations Unies qui met en œuvre le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables (10YFP). Le [réseau](#) comprend des États membres, des organisations intergouvernementales, des organisations de la société civile et du secteur privé qui travaillent sur des sujets tels que l'information des consommateurs, la passation des marchés publics, les modes de vie et l'éducation, les systèmes alimentaires, le cadre bâti, le tourisme et la transition numérique. Il comprend plus de 140 points focaux nationaux et compte plus de 6 000 membres organisationnels et 4 000 membres individuels experts en matière de consommation et de production durables (CPD). Le PNUE héberge le Secrétariat du 10YFP et son réseau One Planet. Le 10YFP a été créé par l'Assemblée générale des Nations Unies pour accélérer la transition vers une consommation et une production durables. Il est inclus dans l'Agenda 2030 en tant qu'objectif de développement durable 12.1. Une [stratégie mondiale pour la CPD 2023-2030](#) soutient le passage à la CPD.

**La réponse Climate Promise du PNUD** est la plus grande offre de soutien au monde pour l'amélioration des CDN, aidant plus de 120 pays et territoires, soit 80 % des pays en développement, à améliorer et mettre en œuvre leurs contributions déterminées au niveau national dans le cadre de l'Accord de Paris. Assurée en collaboration avec de nombreux partenaires, elle constitue la plus grande offre de soutien au monde pour le renforcement des engagements pour le climat et la mise en œuvre de l'Accord de Paris. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site [climate-promise.undp.org](https://climate-promise.undp.org) et suivez [@UNDPClimate](#).

Le PNUD est la principale organisation des Nations Unies qui lutte pour mettre fin aux injustices liées à la pauvreté, aux inégalités et aux changements climatiques. En collaboration avec notre vaste réseau d'experts et de partenaires présents dans 170 pays, nous aidons les nations à construire des solutions intégrées et durables pour les populations et la planète. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site [undp.org](https://undp.org) ou suivez [@UNDP](#).

**Le secrétariat de la CCNUCC** (UN Climate Change) est l'entité des Nations Unies chargée de soutenir la réponse mondiale à la menace que représentent les changements climatiques. Le sigle CCNUCC signifie Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Avec 198 Parties, la Convention compte une adhésion quasi universelle et est le traité parent de l'Accord de Paris de 2015. L'objectif principal de l'Accord de Paris est de maintenir l'augmentation de la température moyenne mondiale au cours de ce siècle à un niveau aussi proche que possible de 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels. La CCNUCC est également le traité parent du protocole de Kyoto de 1997. L'objectif ultime des trois accords conclus dans le cadre de la CCNUCC est de stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique, dans un délai qui permette aux écosystèmes de s'adapter naturellement et qui favorise le développement durable.



# Abréviations et acronymes

<b>10YFP</b>	Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables
<b>AFAUT</b>	Agriculture, foresterie et autres utilisations des terres (catégorie GIEC)
<b>BTR</b>	Rapport biennal au titre de la transparence (Biennial Transparency Report)
<b>BUR</b>	Rapport biennal actualisé (Biennial Update Report)
<b>MDP</b>	Mécanisme pour un développement propre
<b>FIC</b>	Fonds d'investissement pour le climat
<b>CTF</b>	Format commun pour les tableaux de rapportage (Common Tabular Format)
<b>REP</b>	Responsabilité élargie des producteurs
<b>EMF</b>	Fondation Ellen MacArthur (Ellen MacArthur Foundation)
<b>ETF</b>	Cadre de transparence renforcé (Enhanced Transparency Framework)
<b>GACMO</b>	Modèle de coût de réduction des gaz à effet de serre (Greenhouse gas Abatement Cost Model)
<b>GAIN</b>	Réseau des institutions d'évaluation des emplois verts (Green Jobs Assessment Institutions Network)
<b>PIB</b>	Produit intérieur brut
<b>GES</b>	Gaz à effet de serre
<b>GLAD</b>	Base de données d'analyse du cycle de vie global (Global Life cycle Analysis Database)
<b>FVC</b>	Fonds vert pour le climat
<b>GST</b>	Bilan mondial (Global Stocktake)
<b>ICAT</b>	Initiative pour la transparence de l'action climatique (Initiative for Climate Action Transparency)
<b>ICE</b>	Inventaire du carbone et de l'énergie (Inventory of Carbon and Energy)
<b>IFI</b>	Instituts de finance internationale
<b>AIE</b>	Agence internationale de l'énergie
<b>GIEC</b>	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
<b>PIUP</b>	Procédés industriels et utilisation des produits (catégorie GIEC)
<b>GIER</b>	Groupe international d'experts sur les ressources
<b>LEAP</b>	Plateforme d'analyse des émissions faibles (Low Emissions Analysis Platform)
<b>ACV</b>	Analyse du cycle de vie
<b>UTCATF</b>	Utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie (catégorie GIEC)
<b>LT-LEDS</b>	Stratégies à long terme de développement à faible émission de GES (Long-Term Low-Emission Development Strategies)
<b>MRV</b>	Mesure, rapportage et vérification
<b>BMD</b>	Banque multilatérale de développement
<b>CDN</b>	Contribution déterminée au niveau national
<b>PLE</b>	Extension de la durée de vie des produits (Product Lifetime Extension)
<b>SCAN</b>	Lien entre action climatique et ODD (outil) (SDG Climate Action Nexus (Tool))
<b>CPD</b>	Consommation et production durables
<b>SCP-HAT</b>	Outil d'analyse des points chauds pour la consommation et la production durables (Sustainable Consumption and Production Hotspot Analysis Tool)
<b>ODD</b>	Objectif de développement durable
<b>PNUE</b>	Programme des Nations Unies pour l'environnement
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le développement
<b>CCNUCC</b>	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
<b>WRI</b>	Institut des ressources mondiales (World Resources Institute)

# Liste des figures

Figure 1.	Émissions causées par la production de matières exprimées en proportion des émissions mondiales totales 1995 vs 2015.	p. 1
Figure 2.	Trajectoires d'émissions mondiales cohérentes avec les politiques et les stratégies d'atténuation mises en œuvre.	p. 2
Figure 3.	L'économie circulaire profite à l'ensemble de l'Agenda 2030.	p. 4
Figure 4.	Aperçu : le cycle politique à 4 phases.	p. 8
Figure 5.	Capture d'écran de SCP-HAT : exemple réel d'un pays.	p. 12
Figure 6.	Considérations sociales, environnementales et économiques.	p. 13
Figure 7.	Les processus circulaires peuvent être groupés en catégories sur la base de l'impact potentiel et des boucles de rétention de valeur entre les utilisateurs et les entreprises.	p. 20
Figure 8.	Analyse du cycle de vie pour mesurer les émissions intrinsèques et l'impact de l'utilisation des matières.	p. 24
Figure 9.	Liste non exhaustive d'instruments politiques pour développer la circularité.	p. 40
Figure 10.	Transformation du secteur du bâtiment.	p. 55
Figure 11.	Étapes du cycle de vie et acteurs du secteur du Bâtiment et de la Construction.	p. 56
Figure 12.	Approche globale et systémique pour la prise de décision.	p. 57

# Liste des tables

Table A.	Résume les étapes, les questions et les outils clés de la Phase 1.	p. 10, 62
Table B.	Portée et champ des GES et des secteurs dans les CDN à compter de septembre 2022.	p. 16
Table C.	Résume les étapes, les questions et les outils clés de la Phase 2.	p. 21, 63
Table D.	Résumé des outils de l'étape 2.2.	p. 27
Table E.	Résume les étapes, les questions et les outils clés de la Phase 3.	p. 34, 64
Table F.	Résume les étapes, les questions et les outils clés de la Phase 4.	p. 47, 65
Table G.	Identifier les instruments politiques et les indicateurs relatifs aux pertes et au gaspillage de nourriture dans la CDN.	p. 53



# Sommaire

Chapitre 1	p. 1
<b>Avantages de l'économie circulaire pour renforcer les Contributions déterminées au niveau national (CDN)</b>	
Chapitre 2	p. 5
<b>Soutenir les pays pour relier l'économie circulaire aux CDN</b>	
Chapitre 3	p. 7
<b>Exploiter le cycle politique – étapes et outils clés</b>	
<b>Phase 1.</b> Évaluer le problème avec des données disponibles	p. 9
<b>Phase 2.</b> Définir la réponse de l'économie circulaire	p. 19
<b>Phase 3.</b> Mettre en œuvre l'économie circulaire dans la CDN	p. 33
<b>Phase 4.</b> Suivre et rendre compte des progrès dans le Rapport biennal au titre de la transparence	p. 47
Chapitre 4	p. 52
<b>Application de la boîte à outils pour les pertes et le gaspillage de nourriture et le secteur du bâtiment et de la construction</b>	
Références	p. 60
Annexe	p. 62
<b>Résumé des quatre phases, des étapes, des questions et des outils clés</b>	



# Chapitre 1

## Avantages de l'économie circulaire pour le renforcement des CDN

Il est désormais largement admis que l'interconnexion des crises des changements climatiques, de la perte de biodiversité, de la pollution et des déchets est due à des modes de consommation et de production non durables.

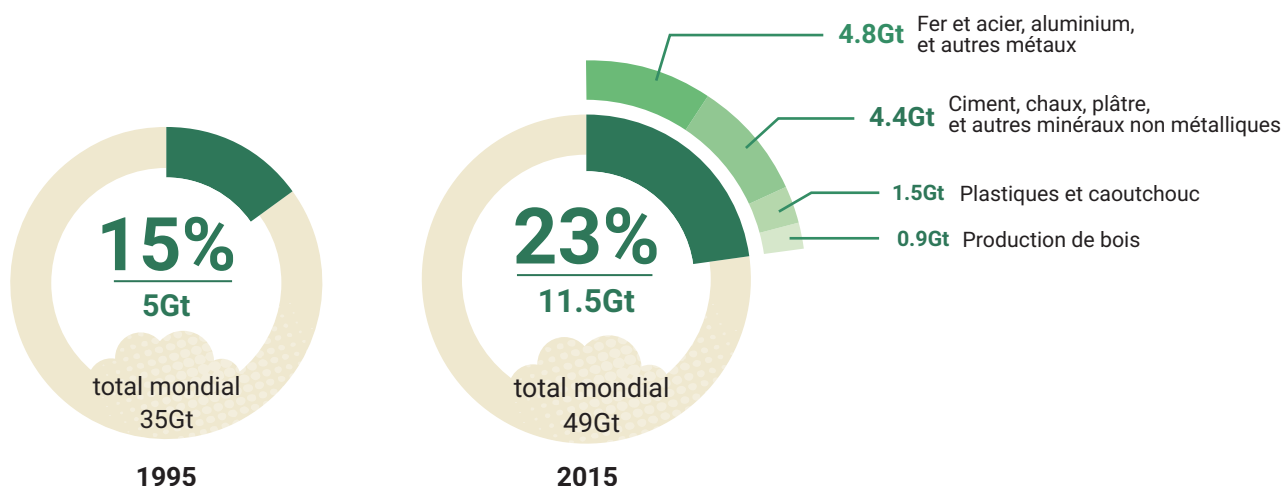
**Une opportunité manquée.** La demande en matières est l'un des principaux vecteurs de la consommation d'énergie, des émissions de gaz à effet de serre (GES) et de la production de déchets à l'échelle mondiale (GIEC, 2022a). Alors que les matières sont nécessaires aux besoins sociétaux, la quantité de matières vierges extraites chaque année pour nos actuels systèmes de production et de consommation linéaires augmente, accentuant les émissions de gaz à effet de serre, les déchets et la pollution à toutes les étapes du cycle de vie, depuis l'extraction jusqu'à l'élimination. Par exemple, la construction et les produits manufacturés représentent chacun 40 % des émissions de GES de la production mondiale de matières (GIER, 2020). Dans le même temps, les matières secondaires ne représentent que 7,2 % des intrants matériels réinjectés dans l'économie (Circle Economy, 2023).

**Plus de 90 % des matières extraites et utilisées sont gaspillées. Les matières secondaires ne représentent que 7,2 % des matières utilisées réinjectées dans l'économie.**

Source : Circle Economy (2023).

Les CDN actuelles plaçant le monde sur une trajectoire de 2,1 à 2,9 °C d'ici la fin du siècle (CCNUCC 2022), l'urgence de rehausser l'ambition climatique et d'accélérer la mise en œuvre n'a jamais été aussi forte. Il est donc capital d'explorer la piste de l'intégration d'une approche d'économie circulaire dans les CDN.

**Figure 1.**  
**Émissions causées par la production de matières exprimées en proportion des émissions mondiales totales 1995 vs 2015.**



Source : Groupe international d'experts sur les ressources (2020). Efficacité des ressources et changement climatique : stratégies d'efficacité des matériaux pour un avenir sobre en carbone.

**L'économie circulaire, c'est quoi ?** L'économie circulaire s'inscrit dans le cadre d'une transition juste. Elle vise à garantir que les ressources et les matières conservent leur valeur maximale le plus longtemps possible tout au long de la chaîne de valeur. Les approches de l'économie circulaire peuvent renforcer les objectifs des CDN, car elles complètent les efforts de réduction d'émissions de GES existants tels que les stratégies d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique, afin de rehausser l'ambition (GACERE 2021).

En tant que telle, l'économie circulaire est un modèle économique durable, dans lequel les produits et les matières sont conçus de manière à pouvoir être réutilisés, refabriqués, recyclés ou récupérés et donc maintenus dans l'économie le plus longtemps possible, avec les ressources dont ils sont constitués. La production de déchets, en particulier de déchets dangereux, est évitée ou réduite au minimum, et les émissions de gaz à effet de serre sont évitées ou réduites (UNEP/ EA.4/Res.1). Penser « circulaire » peut restaurer les écosystèmes et reconstituer le capital naturel, et donc accroître la résilience et la durabilité.

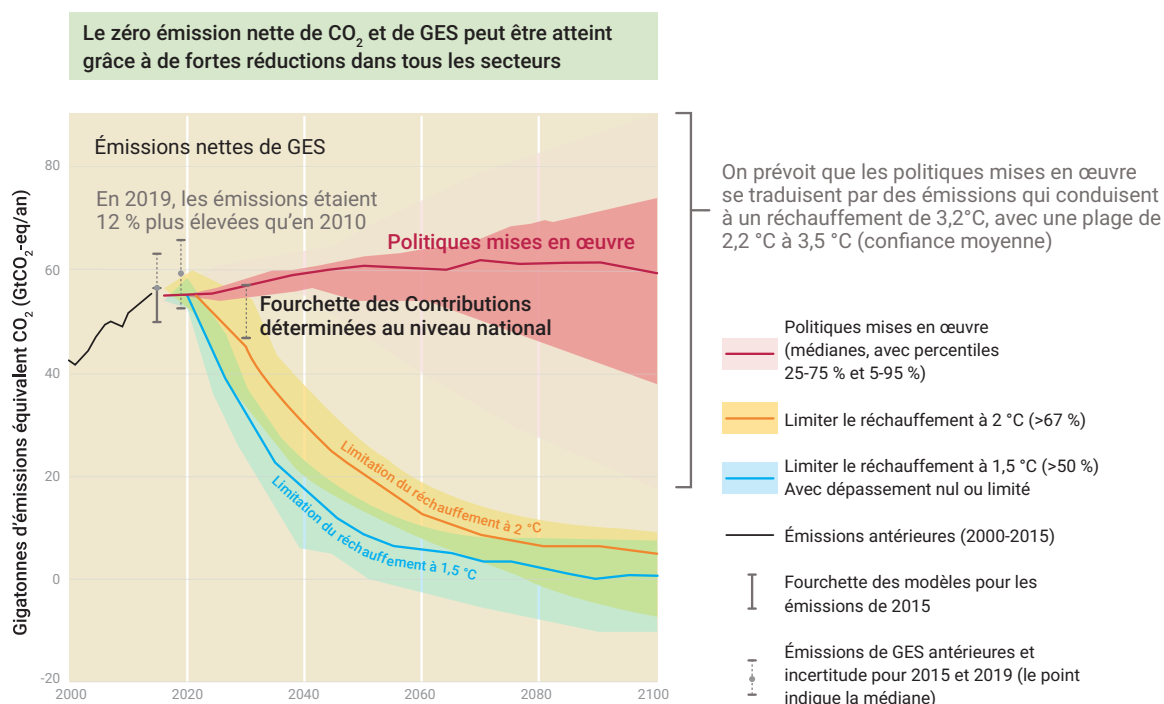
**« Appliquées à quatre grands matériaux industriels (ciment, acier, plastique et aluminium), les stratégies d'économie circulaire pourraient favoriser la réduction des émissions de 40 % en 2050. Appliquées au système alimentaire, la réduction pourrait atteindre 49 % la même année. »**

Source : EMF (2019).

**Où en sommes-nous aujourd'hui ?** Alors que l'économie circulaire est de plus en plus reconnue pour lutter contre les changements climatiques, seulement **27 % des CDN mentionnent de manière explicite l'économie circulaire** dans leurs mesures d'atténuation (CCNUCC 2022). Sur ces 27 %, les références à l'économie circulaire tendent à se concentrer sur la gestion des déchets, alors qu'il y a des avantages évidents à intégrer des interventions d'économie circulaire dans d'autres domaines de la CDN tels que l'agriculture, l'industrie et les transports..

En outre, la science souligne le besoin d'accroître les **flux de matières circulaires et la coordination dans l'ensemble des secteurs et des chaînes de valeur** afin de réduire la dégradation de l'environnement et les émissions de GES.

**Figure 2.**  
**Trajectoires d'émissions mondiales cohérentes avec les politiques et les stratégies d'atténuation mises en œuvre.**



Source : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (2023). Rapport de synthèse afférent au sixième Rapport d'évaluation (AR6) – Résumé à l'intention des décideurs.



**La transition énergétique doit s'accompagner d'un changement dans la manière dont nous produisons et consommons les matériaux.** Pour réaliser la transition énergétique, la demande en minéraux critiques augmentera. La part des technologies d'énergie propre dans la demande totale augmentera fortement au cours des 20 prochaines années pour atteindre plus de 40 % pour le cuivre et les terres rares, 60 à 70 % pour le nickel et le cobalt, et près de 90 % pour le lithium. Les véhicules électriques et le stockage d'énergie par batteries sont déjà les plus gros consommateurs de lithium et devraient être les plus gros utilisateurs finaux de nickel d'ici à 2040 (AIE 2022). Une approche circulaire des matériaux importants pour la transition énergétique, y compris les panneaux photovoltaïques, est essentielle pour s'assurer que les impacts sur l'environnement sont réduits au minimum. La circularité des matériaux dans le secteur de l'énergie peut également présenter des avantages économiques. On estime que les matières premières valorisées à partir des panneaux photovoltaïques pourraient rapporter jusqu'à 450 millions de dollars USD d'ici 2030 (Weckend S. et al 2016).

**L'élargissement du champ d'application au-delà de la comptabilisation des émissions territoriales de GES** – par exemple, les émissions du champ d'application 3 – permet aux pays et aux entreprises d'évaluer et de réduire leur empreinte sur l'ensemble des chaînes de valeur. Pour élargir ce champ d'application, il faut regarder les matières et les émissions de GES intrinsèques à chaque stade de la chaîne de valeur et donc, très probablement, regarder au-delà des frontières. Pour ce faire, il faut aller au-delà des méthodologies de comptabilisation classiques des inventaires nationaux de GES et des exigences de la CDN.

**Qu'est-ce que cela signifie pour les emplois ?** L'économie circulaire est un potentiel moteur de croissance économique, de création d'emplois et de valeur ajoutée (Preston F. et al 2019). Grâce à l'économie circulaire, les entreprises peuvent augmenter ou compléter leurs recettes et créer de la valeur (EMF 2019), car les avantages d'une utilisation efficace des ressources sont multipliés tout au long de la chaîne de valeur. On estime qu'une approche d'économie circulaire pourrait créer plus de 4,8 millions de nouveaux emplois en Amérique latine et dans les Caraïbes (CEPALC 2018) et 11 millions en Afrique d'ici à 2030 (Commission européenne 2021). En outre, les projections montrent qu'une transition vers une économie circulaire pourrait augmenter la contribution des femmes à l'emploi au niveau mondial (OIT 2018). Cependant, pour garantir une transition juste et équitable, l'économie circulaire dans les CDN doit inclure des politiques visant à assurer un perfectionnement inclusif des compétences de la main-d'œuvre nationale, y compris les travailleurs du secteur non structuré, tout en maintenant et en créant des emplois et des moyens de subsistance dignes et verts (PNUE 2023a).

**L'économie circulaire peut s'avérer essentielle pour l'adaptation et le renforcement de la résilience :** l'intégration des dimensions de restauration et de régénération dans la circularité réduit la pression sur les écosystèmes qui sont essentiels pour renforcer la résilience contre les impacts des changements climatiques (GACERE 2022 ; EMF 2021a). Les modèles circulaires régénératifs sont conçus pour accroître la productivité écologique ou la fonction biophysique d'un écosystème ou de ses composants dans le cadre des utilisations existantes des terres, y compris les contributions au bien-être humain dérivées de la nature (Sitra 2021).

Dans le secteur agricole, les pratiques agroécologiques locales peuvent améliorer la santé et la fertilité des sols en renforçant leur capacité à absorber les fortes pluies, à retenir les nutriments ou à survivre en période de sécheresse. En conséquence, les sols sont plus à même de soutenir les cultures et les moyens de subsistance des agriculteurs, de renforcer les économies locales et de contribuer ainsi à fournir des amortisseurs essentiels aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement régionale ou mondiale, tout en réduisant l'insécurité alimentaire.

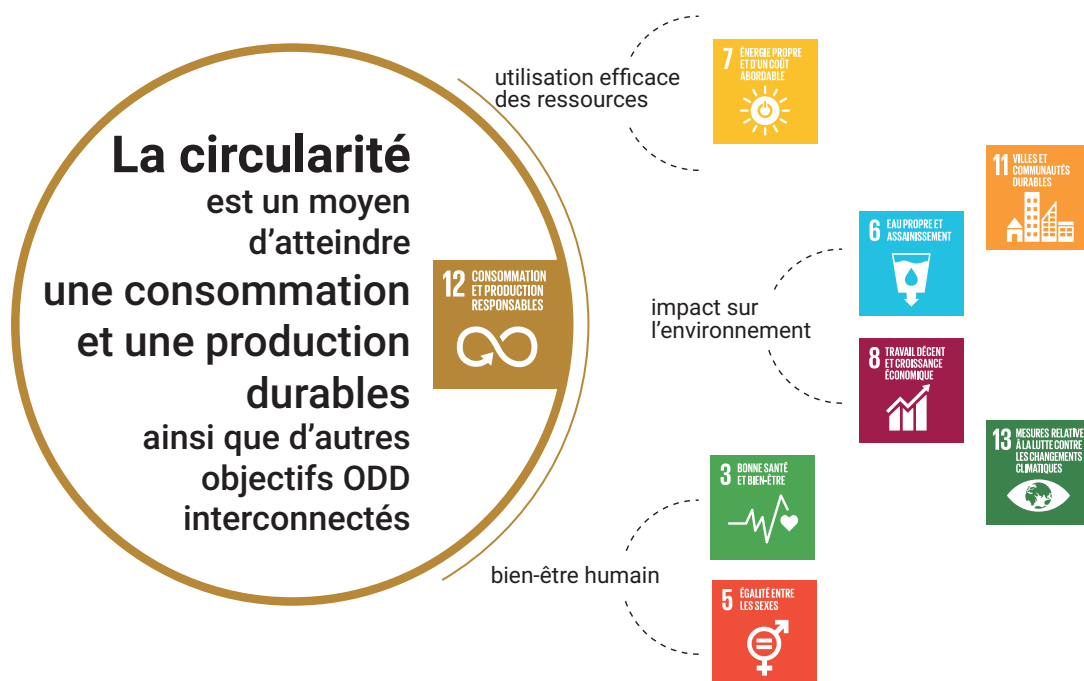
Une alimentation produite de manière régénérative implique également l'utilisation d'ingrédients et de cultures variés et à faible impact, l'élimination des déchets et l'optimisation de la valeur nutritionnelle des produits cultivés. La production régénérative d'aliments dans un système circulaire augmente également la biodiversité dans les exploitations agricoles et dans l'écosystème environnant, tout en réduisant la pollution et les impacts climatiques du système alimentaire linéaire actuel (GACERE 2022).

Dans le secteur du textile, l'économie circulaire signifie que les produits sont utilisés davantage, fabriqués pour être fabriqués à nouveau et conçus avec des intrants sûrs et recyclés ou renouvelables, produits de manière régénérative. Dans ce cas, le secteur peut non seulement réduire la demande en matières vierges et éliminer les déchets et la pollution, mais aussi améliorer la santé des sols, séquestrer le carbone et reconstituer la biodiversité tout en soutenant la création de conditions sanitaires sûres pour les travailleurs et les utilisateurs du secteur du textile (EMF 2021a ; GACARE 2022).

Dans de nombreux pays à revenu faible ou intermédiaire, une grande partie de la population dépend pour vivre directement de la qualité des forêts, des sols et des ressources en eau. Qu'il s'agisse d'emplois, de moyens de subsistance ou du strict minimum, il est essentiel de protéger ces ressources naturelles et le savoir autochtone contre les effets négatifs de l'économie linéaire sur l'environnement, l'économie et la société (PNUD 2021a).

**L'économie circulaire peut générer des avantages dans l'ensemble de l'agenda 2030.** Les nouvelles opportunités de développement économique et résilient aux changements climatiques par le biais de l'économie circulaire ne soutiennent pas seulement la création d'emplois équitables et décents et le développement des compétences. La recherche montre également d'autres avantages connexes de la circularité liés aux villes durables, à l'eau potable et à la santé, ainsi qu'à l'incitation à des modes de vie durables, ce qui engrange des avantages dans tous les agendas.

**Figure 3.**  
**L'économie circulaire profite à l'ensemble de l'Agenda 2030.**



Remarque : sur la base des indicateurs de réussite du réseau One Planet et des indicateurs d'impact de la CPD élaborés par le réseau One Planet, l'Initiative sur le cycle de vie et le Groupe international d'experts sur les ressources.

Source : [Plateforme sur le développement de la circularité du PNUD](#).



# Chapitre 2

## Aider les pays à relier l'économie circulaire aux CDN

**Où le soutien est-il nécessaire ?** Il existe d'importantes lacunes à combler en matière de financement, de connaissances, de données et de capacités entre le Plan d'action pour l'économie circulaire et le Programme d'action pour le climat. En particulier, les références à l'économie circulaire dans les CDN sont souvent des cadres ou des principes généraux vides d'interventions ou d'instruments politiques spécifiques précisant comment ils seront mis en œuvre, suivis ou rapportés. Les opportunités ne manquent donc pas pour combler ces lacunes grâce à un soutien coordonné<sup>1</sup>.

**Le guide d'utilisation et la boîte à outils « Développer la circularité dans les CDN » visent à soutenir les pays dans l'évaluation, la hiérarchisation, la mise en œuvre et le suivi des interventions d'économie circulaire pour accroître l'ambition et la mise en œuvre de leurs CDN.**

**Boîte à outils numérique :** La boîte à outils fournit des indications et des outils pour chaque étape du cycle politique. Les utilisateurs peuvent intervenir à n'importe quel stade avec des outils et des options pour rapporter les interventions, les objectifs et les indicateurs dans la CDN. Les outils ont été sélectionnés en fonction de critères prédéfinis, notamment l'applicabilité au niveau national, ayant été testés et essayés au préalable, et de leur pertinence quant aux objectifs de réduction des émissions de GES spécifiques. Les outils permettent à l'utilisateur de s'appuyer sur des données nationales existantes ou d'utiliser des données issues d'outils disponibles, au besoin.

**À qui s'adresse la boîte à outils ?** La boîte à outils est destinée aux décideurs politiques qui travaillent sur la politique climatique au niveau national, qui connaissent bien le processus de la CDN mais qui demandent à être guidés pour identifier et connecter les interventions d'économie circulaire et les co-avantages connexes (par ex., les emplois verts dignes) à la CDN. Elle est également destinée aux décideurs politiques qui travaillent sur la consommation et la production durables et l'économie circulaire. Compte tenu de la nature transversale des programmes d'action pour le climat et pour l'économie circulaire, la boîte à outils est utile pour les ministères de tutelle concernés par le processus de la CDN, parmi lesquels les ministères de l'industrie, de l'agriculture, de la planification, de l'énergie, du tourisme et de l'égalité entre les hommes et les femmes.

**Guide d'utilisation :** ce guide d'utilisation aide l'utilisateur à parcourir la boîte à outils numérique à travers les phases du cycle politique. Il met en avant les étapes de chaque phase avec des conseils et des questions clés à prendre en compte ainsi que des outils et des études de cas. Le guide d'utilisation comprend également des exemples de la boîte à outils appliqués dans deux chaînes de valeur à fort impact (les pertes et le gaspillage de nourriture, et le bâtiment et la construction).

<sup>1</sup> Sur la base des entretiens d'évaluation des besoins avec les pays et l'enquête 10YFP post-2022.

### Lacunes et limites connues.

La boîte à outils est conçue pour être actualisée ponctuellement avec des outils, des ressources et des études de cas inédits à mesure de leur disponibilité. Elle devrait être considérée comme un point de départ pour de nouvelles recherches et collaborations sur l'intégration de l'économie circulaire dans les CDN. Elle ne prétend pas fournir des outils pour tous les aspects de la transition vers une économie circulaire, vu l'ampleur de la tâche que cela implique. Les auteurs s'efforcent d'améliorer la boîte à outils pour amplifier son utilisation par les pays, et accueillent volontiers les outils supplémentaires et les avis des utilisateurs.

- **La solution « toute faite » n'existe pas** : l'application de la méthodologie et des outils proposés dépend des contextes régional et national.
- **Lacunes des données** : les résultats dépendent de la disponibilité et de la fiabilité des données nationales. Cela peut conduire à d'éventuelles lacunes ou limites selon la disponibilité des données.
- **Indicateurs scientifiques pour l'économie circulaire** : le débat mondial sur les indicateurs d'économie circulaire est toujours en cours. Néanmoins, ce guide d'utilisation fournit quelques éléments comme points de départ.
- **Mesure, rapportage et vérification (MRV) des interventions d'économie circulaire** : La mesure, le rapportage et la vérification des interventions d'économie circulaire, notamment la comptabilisation de l'impact de la réduction des émissions de GES, en sont encore à leurs débuts. Bien que les informations relatives au rapportage des interventions d'économie circulaire dans le cadre des Rapports biennaux au titre de la transparence (RBT) soient fournies à titre de référence (étape 4.2), il faut pousser les recherches et les analyses sur le MRV des interventions d'économie circulaire afin de mieux les relier à la CDN.





# Chapitre 3

## Exploiter le cycle politique – étapes et outils clés

Une intervention d'économie circulaire dans le cadre de la CDN pourrait consister à revoir la conception des produits, des matières, des services et des systèmes afin de maintenir les matériaux en circulation à leur valeur maximale le plus longtemps possible pour diminuer les émissions de GES, réduire les déchets et la pollution au minimum sur le cycle de vie global et régénérer les systèmes naturels. Les interventions auront des objectifs précis pour les secteurs ou sous-secteurs prioritaires concernés.

### Quand actualiser les CDN ?

Les Parties à l'Accord de Paris doivent mettre à jour leur CDN tous les cinq ans, en veillant à ce que les nouvelles CDN soient plus ambitieuses que les précédentes, selon la situation et les capacités de chaque Partie. **La prochaine série de soumissions de CDN est prévue en 2025, puis tous les cinq ans**, et les soumissions devront s'appuyer sur le bilan mondial (GST)<sup>2</sup>. **Une Partie peut à tout moment ajuster sa CDN existante dans le but d'atteindre un niveau d'ambition plus élevé.**

Le processus de révision des CDN permet à un pays de rehausser son ambition d'atténuation et ses plans d'adaptation ; d'élargir la couverture des GES et des secteurs ; et de fournir un plan de mise en œuvre renvoyant aux politiques et aux actions. Le processus de révision contribue également à renforcer l'appropriation nationale et l'inclusion, la solidité, la faisabilité, les arrangements institutionnels et les capacités de mise en œuvre.

### Premier pas

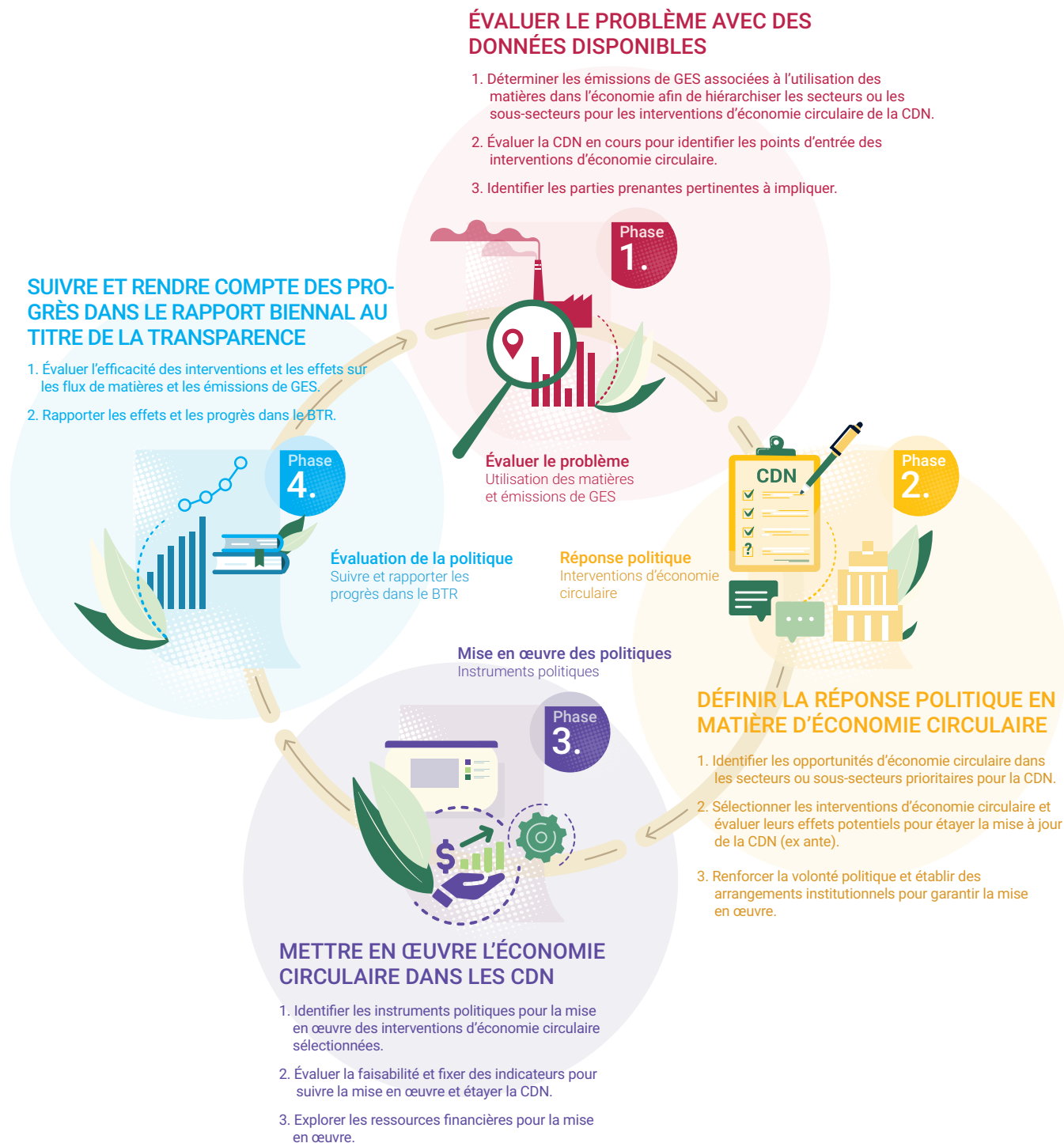
Chaque phase de la boîte à outils offre la possibilité d'évaluer les interventions d'économie circulaire pour l'action climatique. Le chapitre 3 vous guide à travers les phases d'identification, de mise en œuvre et de suivi des interventions d'économie circulaire, tout en renvoyant à la CDN afin d'arriver à d'autres réductions d'émissions de GES et contribuer aux objectifs climatiques nationaux, dont les engagements et les cibles « zéro émission nette » décrits dans les LT-LEDS nationales en vertu de l'Accord de Paris.

---

<sup>2</sup> Définition de « bilan mondial » de la CCNUCC.



**Figure 4.**  
Aperçu : le cycle politique à 4 phases.



Phase  
1.

## ÉVALUER LE PROBLÈME AVEC DES DONNÉES DISPONIBLES

Identifier les points chauds des émissions de GES liées à l'utilisation

## Analyse des points chauds et de la chaîne de valeur

Flux de matières

Émissions de GES

- ✓ Données de référence établies
- ✓ Zones d'intervention prioritaires à ajouter à la CDN



**La Phase 1 permet d'identifier les points chauds des émissions de GES issues de l'utilisation des matières et de hiérarchiser les zones d'intervention d'économie circulaire pour la CDN (étapes 1.1 et 1.2).** Cette phase inclut également l'identification de parties prenantes à impliquer (étape 1.3). Les données nationales existantes peuvent être utilisées et des entités nationales de recherche et scientifiques peuvent être impliquées afin d'appuyer l'analyse des données. Les résultats de cette phase d'évaluation du problème peuvent servir de référence lors de la phase d'évaluation (phase 4).

Une institution chef de file devrait être désignée pour diriger la planification, la coordination, la mise en œuvre et le suivi de l'intégration de la circularité dans la CDN et veiller à ce que les réductions d'émissions de GES connexes soient prises en compte. Les efforts seraient coordonnés avec le Comité de Coordination de CDN, le cas échéant, ou avec un coordinateur ou point focal national. Il importe également d'impliquer et éventuellement de renforcer les capacités des ministères de tutelle dans les secteurs ou les sous-secteurs identifiés, pour mener à bien la planification, le cadrage budgétaire, la mise en œuvre et le rapportage des interventions d'économie circulaire.




Table A. Résume les étapes, les questions et les outils clés de la **Phase 1**.


1.1


### Déterminer les émissions de GES associées à l'utilisation des matières dans l'économie afin de hiérarchiser les secteurs ou les sous-secteurs pour les interventions d'économie circulaire dans la CDN

Quels secteurs ou sous-secteurs contribuent le plus aux émissions de GES d'après les inventaires nationaux ?


 Inventaires nationaux des GES

Quels sont les principaux flux de matières de consommation et de production associés aux émissions de GES ? Où se trouvent les points chauds ?


 Modules 1 et 2 de SCP-HAT


 Base de données d'inventaire du cycle de vie

Quels secteurs ou sous-secteurs devraient être prioritaires pour les interventions ?

 Établir une liste brève des secteurs ou sous-secteurs prioritaires à l'aide des outils de cette étape

Quel est le contexte socio-économique des secteurs ou sous-secteurs prioritaires identifiés ?


 SCP-HAT (indicateurs sur les emplois et PIB)


 Évaluation du cycle de vie sociale

1.2


### Évaluer la CDN en cours pour identifier les points d'entrée des interventions d'économie circulaire

Quelles mesures d'économie circulaire et quels objectifs associés sont inclus dans votre CDN actuelle ? Comment celle-ci se situe-t-elle par rapport à la CDN d'autres pays ?

 Climate watch explorer

 Registre des CDN


Quels nouveaux secteurs ou sous-secteurs et quelles nouvelles émissions de GES prioritaires doivent être inclus dans la CDN ?


 Comparer la liste des secteurs ou sous-secteurs prioritaires de l'étape 1.1 aux mesures qui existent dans la CDN

1.3

### Identifier les parties prenantes pertinentes à impliquer

Quelles sont les principales parties prenantes liées aux secteurs ou sous-secteurs prioritaires identifiés et leurs chaînes de valeur ?

 Méthodologie de participation des parties prenantes ICAT

 Approche par chaîne de valeur



Outil/ressource

**ÉTAPE 1.1.****Déterminer les émissions de GES associées à l'utilisation des matières dans l'économie afin de hiérarchiser les secteurs ou les sous-secteurs pour les interventions d'économie circulaire dans la CDN.**

Les outils fournis dans cette étape permettront de hiérarchiser les secteurs ou les sous-secteurs des interventions d'économie circulaire en identifiant les émissions de GES directes et intrinsèques issues de l'extraction, de la production et de la consommation de matières (par ex., la biomasse, les carburants, les métaux et les minéraux). Il faut commencer pour cela par examiner les **inventaires nationaux des GES** et déterminer les secteurs qui contribuent le plus aux émissions de GES. Puis, à l'aide de l'**outil d'analyse des points chauds pour la consommation et la production durables (SCP-HAT)**, procéder à une évaluation des flux de matières dans l'économie et identifier les points chauds des émissions de GES relativement à l'utilisation des matières. En fonction des capacités du pays, il est recommandé de donner la priorité à 1 ou 2 secteurs ou sous-secteurs (ou à ceux qui contribuent le plus aux émissions de GES du pays) pour commencer. Pour affiner l'impact potentiel le plus important concernant l'utilisation de matières et les émissions de GES intrinsèques et pour continuer à établir des priorités entre les secteurs ou sous-secteurs, il peut être utile de disposer d'informations supplémentaires sur **l'évaluation du cycle de vie** des principales matières utilisées dans les secteurs aux émissions de GES élevées. Ceci peut être soutenu par une base de données d'inventaire du cycle de vie.



**Les Inventaires nationaux des GES** fournissent le profil d'émission des secteurs qui contribuent le plus aux émissions de GES, et donc une base au sein du cadre de catégorisation du GIEC comme point de départ.



**L'outil SCP-HAT** fournit des données de bases de données internationales<sup>3</sup> sur les performances environnementales et socio-économiques d'un pays, notamment des analyses sur le flux des matières. Il fournit des preuves empiriques des points chauds (module « Identification des points chauds ») où les pratiques de consommation et de production non durables sont les plus répandues et où il est le plus pressant d'agir. Les informations sont appréciées sous l'angle de :

- la **production intérieure** pour comprendre les pressions et les effets de la production de matières aux fins de la consommation intérieure et de l'exportation ; et
- **l'empreinte de consommation** pour comprendre les pressions et les effets où s'opère la consommation (en tenant compte des importations et des exportations).

**Dans cette phase, l'outil SCP-HAT permet (entre autres) :**

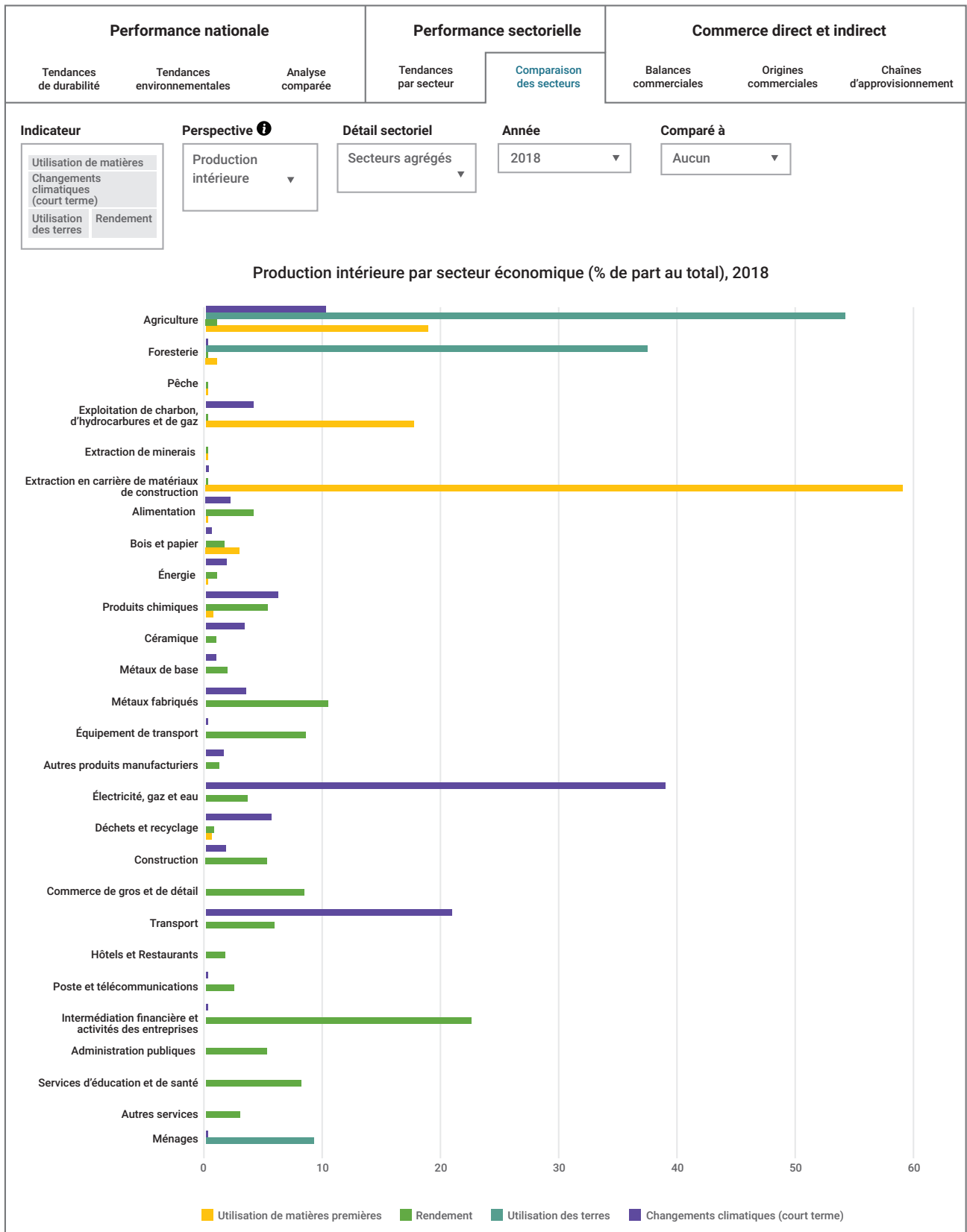
- de se faire une idée des émissions de GES du pays et de leur évolution au fil du temps ;
- de comprendre les groupes sectoriels ou les sous-secteurs présentant des points chauds d'émissions de GES ;
- d'analyser quelles chaînes d'approvisionnement relient les émissions de GES aux matières ;
- de comparer les secteurs pour déterminer la performance environnementale, la population active (genre et qualifications) et le PIB ;
- de comparer les émissions territoriales de GES et l'empreinte carbone du pays ; et
- de se faire une idée des pays où les émissions de GES sont « importées » ou « exportées ».

L'outil SCP-HAT inclut des informations sur l'empreinte environnementale d'un pays pour 27 groupes sectoriels (et pour les pays sélectionnés, pour 98 sous-secteurs). Pour chaque groupe sectoriel, il existe des données de 1990 à 2018 pour sept indicateurs environnementaux. L'outil fournit des données selon des indicateurs socioéconomiques tels que le PIB, l'emploi, la valeur ajoutée, la vulnérabilité socioéconomique et la demande de production / finale. Il est donc possible de comparer les secteurs en fonction de leur performance environnementale, de leur population genre (sexe et qualifications) et de leur contribution à la valeur ajoutée/PIB.

L'outil SCP-HAT compare les contributions sectorielles à l'extraction de matières et aux émissions de GES dans le pays ainsi qu'à l'empreinte matières et l'empreinte carbone du pays. La Figure 5 montre, du point de vue de la production intérieure, dans quelle mesure les différents secteurs ou groupes sectoriels contribuent à l'utilisation globale des matières premières (c'est-à-dire à l'extraction intérieure), aux émissions intérieures de GES et à l'utilisation des terres. Ceci est à comparer à la part des secteurs dans la production globale. Dans ce pays donné en exemple, il existe une divergence entre les secteurs qui contribuent fortement aux pressions sur l'environnement mais dont le rendement économique est faible, et vice-versa.

<sup>3</sup> Les bases de données comme EDGAR pour les émissions de GES ou la base de données du Groupe international d'experts sur les ressources pour l'analyse des flux de matières.

**Figure 5.**  
**Capture d'écran de l'outil SCP-HAT : exemple de pays.**







### Etude de cas : actualisation de la CDN du Soudan du Sud à l'aide de l'outil SCP-HAT.

Afin d'identifier de nouvelles politiques de décarbonation et les stratégies d'atténuation connexes de l'économie circulaire pour la CDN actualisée du Soudan du Sud, les émissions de GES ont été analysées du point de vue du flux de matières à l'aide de l'outil SCP-HAT. L'évaluation a été réalisée selon les étapes suivantes :

1. extraction de données sur l'économie du Soudan du Sud à partir de SCP-HAT ;
2. revue du statut de l'économie du Soudan du Sud du point de vue des changements climatiques ; et
3. utilisation des informations et des données recueillies pour cartographier les flux de matières dans l'économie du Soudan du Sud.

Les émissions de GES issues de la production intérieure provenaient principalement de l'agriculture et de l'élevage, suivis par le secteur pétrolier et celui des services. **Quant à la consommation de ressources, les secteurs de l'industrie, de l'hôtellerie, de la restauration et d'autres secteurs de services étaient particulièrement concernés, démontrant que les émissions de GES intrinsèques étaient toutes aussi importantes.** Cette analyse a également permis de déterminer le profil de production, d'emploi et d'émissions des différents secteurs, ainsi que les stratégies sectorielles d'atténuation et d'adaptation.

Les stratégies sectorielles proposées, si elles sont mises en œuvre, aideront le Soudan du Sud à atteindre des objectifs de décarbonation compatibles avec les objectifs de l'Accord de Paris. Au total, en mettant en œuvre les stratégies d'économie circulaire identifiées, le Soudan du Sud pourrait réduire environ 109,87 millions de tCO<sub>2</sub>e et séquestrer 45,06 millions de tCO<sub>2</sub>e d'ici à 2030, tout en créant de nouveaux emplois.

Pour de plus amples informations sur la méthodologie, veuillez vous reporter à la deuxième CDN du Soudan du Sud soumise en septembre 2021 [ici](#).

**Figure 6.**  
**Considérations sociales, environnementales et économiques.**



Source : SCP-HAT (2015).

L'outil SCP-HAT permet aux pays de faire le lien entre les domaines thématiques des émissions de GES et des matières premières, c'est-à-dire d'identifier la manière dont les actions menées dans un domaine peuvent contribuer à améliorer les performances dans l'autre. Alors que les CDN se limitent aux émissions territoriales, il est possible, du point de vue de l'empreinte de consommation, d'identifier également la manière dont la consommation intérieure contribue aux pressions ou aux impacts sur l'environnement à l'étranger. Cela apporte un éclairage pour rehausser l'ambition (en particulier pour les pays du Nord).



**Les bases de données d'inventaire de l'analyse du cycle de vie (ACV)** servent à quantifier et à caractériser les matières et les émissions intrinsèques de GES connexes dans les « points chauds » identifiés de l'ensemble de la chaîne de valeur. Le répertoire ACV (Global LCA Data Access network, GLAD) (réseau mondial d'accès aux données d'ACV), fournit des données d'ACV pour un grand nombre de matières premières ou de produits. Avec le soutien d'un utilisateur expert en ACV, ces informations peuvent être utilisées pour décomposer l'analyse des points chauds de la comparaison sectorielle et établir un lien direct entre les matières et les émissions de GES. Les ensembles de données de GLAD incluent le ciment, l'agriculture et l'alimentation, les minéraux non métallifères, le bambou, les batteries, les produits chimiques et les plastiques, l'électronique, les métaux et le bois<sup>4</sup>.



**L'évaluation du cycle de vie sociale** est une méthodologie qui peut servir à identifier et analyser les impacts sociaux (positifs ou négatifs) sur les parties prenantes des produits et services tout au long de leur cycle de vie et de la chaîne de valeur connexe. Des informations sur les types de parties prenantes sont disponibles à l'étape 1.3.

Les informations tirées de l'outil SCP-HAT et de l'analyse ACV supplémentaire complètent les données sur les émissions de GES provenant des sources figurant dans les inventaires nationaux et permettent une évaluation des points chauds de GES et des flux de matières. Elles peuvent ainsi faciliter la hiérarchisation des interventions d'économie circulaire en fonction du potentiel de réduction des émissions de GES le plus élevé.

Les analyses susmentionnées peuvent également être complétées par des évaluations sur les tendances, les actifs naturels et les stocks de matières produites ou existantes (les bâtiments, par exemple), parallèlement aux données nationales pertinentes.



### Étude de cas : opportunités d'économie circulaire identifiées pour la CDN actualisée de la République Démocratique Populaire Lao (RDP Lao)

Une **analyse** a été réalisée en RDP Lao pour identifier les opportunités d'atténuation des GES et intégrer des mesures d'économie circulaire dans la **CDN actualisée** de la RDP Lao. Cette analyse s'est appuyée sur une analyse des flux de matières, une évaluation des tendances des actifs naturels et des stocks produits, ainsi que sur des analyses politiques et des analyses de rentabilité.

Les premières évaluations ont déterminé la circularité de la RDP Lao en identifiant 332 flux de matières nationales et en précisant s'ils étaient circulaires ou linéaires. L'écart de circularité basé sur la consommation de la RDP Lao précise la part de la consommation intérieure provenant de ressources renouvelables ou secondaires, et pour laquelle les matières sont récupérées en fin de vie. On estime que la consommation de la RDP Lao est **circulaire à 27 %**. Les biens et matières importés représentent 5,6 % de l'empreinte de GES basée sur la consommation.

L'analyse a identifié 17 interventions d'économie circulaire pouvant faire baisser l'empreinte carbone de la RDP Lao de 106 à 58 millions de tCO<sub>2</sub>e/an et l'aider à atteindre la neutralité carbone d'ici à 2040. Il s'agit notamment de substituer les matériaux de construction à forte intensité de carbone par des matériaux de construction en bois, d'améliorer la circularité des systèmes alimentaires afin de réduire les pertes et le gaspillage de nourriture et d'accroître l'efficacité du secteur de l'élevage, et de promouvoir l'utilisation des transports publics et leur électrification pour faire baisser les émissions des transports routiers. L'analyse a révélé que l'évacuation des déchets solides pourrait être réduite de 86 % et que 2,6 millions de tonnes de déchets et de pertes alimentaires pourraient être évitées. En tant que débouché commercial viable, 82 % du potentiel circulaire pour l'atténuation des émissions de GES produira un retour sur investissement en moins de 2,5 ans. **En outre, le PIB de l'économie circulaire en RDP Lao pourrait atteindre 16 milliards de dollars USD d'ici à 2050 et générer 1,6 million d'emplois verts.**





Tl'ensemble des analyses **a privilégié les opportunités d'économie circulaire qui offrent un potentiel d'atténuation des GES, créent des emplois verts, réduisent l'élimination des déchets et augmentent le PIB.**

Source : PNUD (2021). Opportunités d'atténuation circulaire en RDP Lao. Une approche métabolique pour définir un futur économe en ressources et à faible émission de carbone.

4 Réseau mondial d'accès aux données d'ACV. Certains ensembles de données sont payants.



### Résumé des outils de l'étape 1.1 :

-  Inventaires nationaux des GES.
-  **SCP-HAT** permet une première hiérarchisation des actions basée sur les points chauds d'utilisation des matières premières et des émissions de GES. Un parcours utilisateur dédié à l'application de l'outil SCP-HAT dans le cadre des CDN est disponible [ici](#).
-  **GLAD** est un répertoire open source d'ensembles de données d'ACV provenant de fournisseurs indépendants de bases de données d'ACV du monde entier ; il fournit d'autres informations sur les matières prioritaires spécifiques aux points chauds.
-  **L'évaluation du cycle de vie sociale** est une méthodologie servant à identifier et analyser les impacts sociaux.



### Autres ressources de connaissances :

- Les rapports sur l'écart de circularité peuvent fournir des informations complémentaires sur la manière dont d'autres pays ont évalué leur utilisation de matières et sur la part qu'occupe l'économie circulaire dans leur économie.

## ÉTAPE 1.2.

### Évaluer la CDN en cours pour identifier les points d'entrée des interventions d'économie circulaire.

Cette étape permet d'analyser la CDN pour identifier les points d'entrée en vue d'ajouter de nouveaux secteurs ou sous-secteurs ou GES. Bien que les secteurs économiques décrits dans les analyses des flux de matières et les interventions d'économie circulaire puissent être différents des catégories de l'inventaire des GES du GIEC, les résultats de l'étape 1.1 aident à évaluer les opportunités et les points d'entrée pour des interventions d'économie circulaire dans la CDN du pays par le biais :

- du profil d'émission selon les inventaires nationaux des GES, conformément aux catégories du GIEC ; et
- des émissions de GES des flux de matières d'après les informations des outils basés sur le cycle de vie (par ex., SCP-HAT).



L'étape suivante consiste à examiner la CDN actuelle du pays afin d'identifier les domaines pertinents pour des interventions d'économie circulaire, par exemple d'autres secteurs ou sous-secteurs, GES et efforts de réduction des émissions. Il peut être utile de comparer les résultats avec les CDN d'autres pays. Cette étape inclut donc des outils permettant d'explorer les CDN d'autres pays.

Table B. Portée et champ des GES et des secteurs dans les CDN à compter de septembre 2022.



Énergie	Dans 100 % des CDN
Émissions de dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> )	Dans 100 % des CDN
Émissions de méthane (CH <sub>4</sub> )	Dans 91 % des CDN
Émissions d'oxyde nitreux (N <sub>2</sub> O)	Dans 89 % des CDN
Agriculture ; utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie (UTCATF)	Dans plus de 80 % des CDN
Déchets	Dans plus de 80 % des CDN
Procédés industriels et utilisation des produits (PIUP)	Dans 76 % des CDN
Émissions d'hydrofluorocarbure (HFC)	Dans 53 % des CDN
Émissions de perfluorocarbure (PFC) et d'hexafluorure de soufre (SF <sub>6</sub> )	Dans 36 % des CDN
Émissions de trifluorure d'azote (NF <sub>3</sub> )	Dans 26 % des CDN

Source : CCNUCC (2022). Rapport de synthèse sur les CDN.

Les interventions d'économie circulaire peuvent étendre le champ d'application et l'étendue des efforts déployés dans le cadre des CDN actuelles, comme aller au-delà des émissions de CO<sub>2</sub> dans les secteurs de l'énergie. Par exemple, les mesures de réduction relatives aux pertes et au gaspillage de nourriture atténueront les émissions de CH<sub>4</sub> non seulement du secteur des déchets, mais aussi des secteurs de l'agriculture et de l'UTCATF. En outre, les procédés de fabrication et la conception de produits économes en ressources peuvent réduire les émissions de CO<sub>2</sub> et de non-CO<sub>2</sub> provenant des secteurs des PIUP, des déchets et d'autres secteurs. Les interventions d'économie circulaire dans les secteurs des services peuvent également étoffer la liste des GES dans les CDN. Par exemple, le tourisme a une vaste chaîne de valeur et est mentionné dans 53 % des CDN.



### Résumé des outils de l'étape 1.2 :



- 
**Le registre des CDN** est maintenu par le Secrétariat de la CCNUCC, il montre les dernières CDN officielles ainsi que les précédentes versions communiquées par les pays.
- 
**Climate watch NDC explorer** est une base de données qui permet de rechercher par mot-clé des références à l'économie circulaire dans les CDN d'autres pays. Même si les actions ne sont pas nécessairement qualifiées d'« économie circulaire », une recherche sur le concept global de l'économie circulaire ou sur des termes connexes peut aider à identifier les secteurs et les contextes fréquemment cités et fournir des exemples de mesures appropriées pour inspirer l'action.

**ÉTAPE 1.3.****Identifier les parties prenantes pertinentes pour consultation (y compris les institutions gouvernementales).**

Sur la base des résultats des étapes 1.1 et 1.2, il est important que l'institution chef de file cartographie les parties prenantes concernées des chaînes de valeur des secteurs ou sous-secteurs prioritaires afin de les impliquer tout au long du processus d'identification, de mise en œuvre et de suivi des interventions d'économie circulaire dans la CDN. Cela permet d'assurer un processus inclusif et participatif, développe l'appropriation locale et nationale des interventions d'économie circulaire, et renforce la volonté politique. Cela permet également de mieux comprendre les activités, moteurs et pressions au sein des chaînes de valeur tout en renforçant la collaboration avec les parties prenantes, un facteur de réussite important. En fonction du contexte national, les ministères de tutelle devraient être inclus dans ce processus.

Les cartes des parties prenantes peuvent servir à déterminer qui est concerné par les effets de l'utilisation des matières et les éventuels changements pour que la transition d'une économie linéaire vers une économie circulaire soit juste et équitable pour les parties prenantes. Les parties prenantes incluent tous les agents du changement, notamment les municipalités, les entreprises (à tous les stades, de la production ou l'extraction des matières premières à la gestion des déchets), les consommateurs, les travailleurs du secteur non structuré, les femmes<sup>5</sup>, les peuples autochtones, les jeunes, les communautés locales, le secteur privé, les institutions de recherche et tous ceux qui seront affectés par les décisions prises.

**Résumé des outils de l'étape 1.3 :**

-  L'**approche par chaîne de valeur** permet de comprendre la chaîne de valeur dans son ensemble relativement aux points chauds identifiés de l'utilisation des matières et des émissions de GES. Elle identifie également les parties prenantes pertinentes tout au long de la chaîne de valeur.
-  La **Méthodologie de participation des parties prenantes ICAT** est un outil qui permet aux pays d'impliquer davantage les parties prenantes dans la conception, la mise en œuvre, et l'évaluation des interventions proposées grâce à une transparence, une confiance et une ambition accrues.

**Phase 1 Liste de contrôle****À la fin de cette première phase, les utilisateurs doivent avoir :**

1. Des données sur les points chauds des émissions de GES par rapport à l'utilisation ou aux flux des matières dans le pays ; une hiérarchisation des interventions d'économie circulaire est alors possible, qui peut servir de référence dans la phase d'évaluation (phase 4).
2. Une liste brève de 1 ou 2 secteurs ou sous-secteurs prioritaires avec les points d'entrée correspondants qui peuvent être intégrés ou améliorés avec des interventions d'économie circulaire dans leur CDN.
3. Des informations sur l'analyse du cycle de vie concernant les impacts des matières tout au long de la chaîne de valeur dans les secteurs ou sous-secteurs susmentionnés et à partir desquelles des interventions d'économie circulaire peuvent être identifiées.
4. Un aperçu de la chaîne de valeur prioritaire et des parties prenantes pertinentes à impliquer dans la phase suivante.

<sup>5</sup> Pour garantir l'intégration des perspectives, des défis et des besoins des femmes, il est essentiel que la planification et la mise en œuvre tiennent compte des questions de genre.





### Application de la phase 1 pour les pertes et le gaspillage de nourriture :

En suivant les étapes proposées, les décideurs politiques peuvent identifier les points chauds des émissions de GES des sous-secteurs alimentaires (et donc le potentiel de réduction des émissions de GES ainsi que les points d'entrée prioritaires). Le niveau de référence national en matière de pertes et de gaspillage de nourriture peut également être mesuré et utilisé pour développer ultérieurement des indicateurs et des objectifs mesurables. L'[indice des pertes alimentaires](#) et l'[indice du gaspillage alimentaire](#) sont des méthodologies claires permettant de mesurer et de rapporter les pertes et le gaspillage de nourriture dans le cadre de l'Objectif de développement durable (ODD) 12.3, qui consiste à réduire de moitié le volume des déchets alimentaires et à baisser les pertes de nourriture tout au long des chaînes d'approvisionnement.

Dans certains cas, il peut être utile de procéder à une cartographie des systèmes alimentaires, y compris une représentation schématique des pertes alimentaires, sensible au genre, qui fournira des informations sur les contraintes spécifiques de genre qui entravent les capacités des femmes et des hommes à participer efficacement à la chaîne de valeur alimentaire, de la production à la consommation. Il sera indispensable d'évaluer les possibilités à différents stades du système alimentaire et d'impliquer les acteurs associés en consultant les parties prenantes.

**L'application complète pour les pertes et le gaspillage de nourriture se trouve au Chapitre 4.**



### Application de la phase 1 pour le bâtiment et la construction :

En suivant les étapes proposées, les décideurs politiques peuvent identifier et hiérarchiser les points chauds de l'utilisation des matières et des émissions de GES concernant le bâtiment et la construction, en portant tout particulièrement attention aux émissions intrinsèques et au cycle de vie des matériaux utilisés dans la chaîne de valeur du bâtiment et de la construction. L'utilisateur peut ensuite évaluer la CDN afin d'identifier les points d'entrée en vue d'intégrer les sous-secteurs ou les GES relatifs aux points chauds identifiés. Par exemple, cela peut être dans 1A2 Industrie manufacturière et construction, 2A1 Production de ciment, 2C1 Production de fer et d'acier, 3D1 Produits ligneux récoltés, déchets.

Cette phase permet également d'avoir une idée des parties prenantes à impliquer dans la chaîne de valeur, sachant que dans le bâtiment et la construction, les gouvernements exercent une influence significative en tant que 1) régulateurs des marchés financiers, 2) investisseurs du secteur de la construction, et 3) responsables de la planification urbaine et territoriale, et régulateurs du secteur de la construction.

**L'application complète pour le bâtiment et la construction se trouve au Chapitre 4.**

Phase  
2.DÉFINIR LA RÉPONSE POLITIQUE EN MATIÈRE  
D'ÉCONOMIE CIRCULAIRESélectionner les interventions d'économie circulaire dans les secteurs  
prioritaires pour les CDN

Évaluer le potentiel des interventions d'économie circulaire pour la CDN

Facteurs  
socio-  
économiques

- ✓ Interventions d'économie circulaire établies
- ✓ Objectifs et indicateurs phares disponibles pour la CDN

Engagement des  
parties prenantes  
et consultations

**Cette phase sélectionne les interventions d'économie circulaire pouvant réduire les émissions de GES identifiées à la phase 1 et rehausser l'ambition de la CDN.** Il s'agit de s'attarder davantage sur les chaînes de valeur des secteurs ou sous-secteurs prioritaires pour identifier les opportunités d'intervention dans le domaine de l'économie circulaire. Les éventuels impacts et externalités des interventions seront évalués d'un point de vue économique et politique au niveau national, tout en évaluant les objectifs et les indicateurs pour étayer la CDN (étape 2.2). Enfin, cette phase donne des exemples sur le renforcement de la volonté politique et des outils pour la mise en place d'arrangements institutionnels permettant d'intégrer et de contrôler efficacement la mise en œuvre des interventions d'économie circulaire (étape 2.3).

### Interventions d'économie circulaire pour les secteurs ou sous-secteurs prioritaires.

L'objectif premier d'une intervention d'économie circulaire est de **maintenir les matières à leur valeur la plus élevée<sup>6</sup> tout au long de la chaîne de valeur et à encourager la régénération des systèmes naturels** pour engranger le maximum d'avantages sur le plan de l'utilisation des matières et la réduction des émissions de GES en général. La fermeture ou le ralentissement des boucles de matières dans la chaîne de valeur préviendra la génération de déchets, et peut prolonger la durée de vie des produits et réduire au minimum la quantité de matières nécessaire. Les interventions en amont, par rapport à celles en aval, permettront donc de démultiplier les avantages tout au long de la chaîne de valeur.

**Réduire dès la conception** (intervention en amont) est donc le principe directeur (voir figure 7) pour réduire au minimum les ressources, les matières, l'énergie, l'utilisation d'intrants et les déchets tout au long de la chaîne de valeur, tout en optimisant les nouvelles opportunités commerciales ou la création d'emplois, ce qui stimule les industries et les compétences. La phase de conception doit également tenir compte de la justice sociale et des questions de genre. Les substances préoccupantes doivent être écartées ou faciles à séparer des filières recyclées.

**Réfléchir sur le cycle de vie** permet d'identifier les points d'entrée stratégiques dans la chaîne de valeur et d'être conscient des compromis afin d'éviter le transfert des charges. Les interventions d'économie circulaire **ont peu de chances de réussir si elles sont entreprises isolément**, car l'économie circulaire est une approche systémique qui touche l'ensemble de l'économie, et les mesures d'accompagnement doivent être prises en compte dans l'élaboration des politiques. D'où la nécessité de coordonner et de mettre en œuvre un ensemble d'instruments politiques de renforcement en **collaboration avec les principales parties prenantes**.

<sup>6</sup> « Valeur » dans ce contexte comprend la valeur pour la société, y compris la valeur économique, environnementale et sociale.

Figure 7.

Les processus circulaires peuvent être groupés en catégories sur la base de l'impact potentiel et des boucles de rétention de valeur entre les utilisateurs et les entreprises.



Table C. Résume les étapes, les questions et les outils clés de la Phase 2.



2.1

### Identifier les opportunités d'économie circulaire dans les secteurs ou sous-secteurs prioritaires pour la CDN

**Quelles sont les politiques et les pratiques actuelles de la chaîne de valeur des secteurs ou sous-secteurs prioritaires ?**

- 🔧 Approche par chaîne de valeur (y compris les consultations de parties prenantes et la recherche documentaire)

**Quels sont les défis ou les obstacles à la circularité ?**

- 🔧 Approche par chaîne de valeur (intégration de la résilience climatique et des questions de genre)

**Quelles sont les opportunités d'économie circulaire dans la chaîne de valeur ?**

- 🔧 Liste des pôles de connaissances pour trouver des études de cas et des bonnes pratiques

**Qu'est-ce qui a bien fonctionné dans un pays au contexte similaire et que peut-on apprendre des autres CDN ?**

- 🔧 Climate watch explorer

2.2

### Sélectionner les interventions d'économie circulaire et évaluer les effets potentiels pour étayer la mise à jour de la CDN (ex ante)

**Quel est le potentiel d'atténuation des GES (et les coûts) des interventions pour étayer la mise à jour de la CDN avec des objectifs et des indicateurs ?**

- 🔧 Lignes directrices de l'inventaire des GES du GIEC
- 🔧 Méthodologies MDP
- 🔧 Base de données d'inventaire du cycle de vie
- 🔧 Norme de politique et d'action du Protocole des GES
- 🔧 Guides d'évaluation des politiques ICAT
- 🔧 Indicateurs circulaires pour les gouvernements

**Quels sont les effets socioéconomiques et environnementaux potentiels des interventions ?**

- 🔧 Base de données d'inventaire du cycle de vie
- 🔧 Lien entre action climatique et ODD Outil (SCAN)

**Comment évaluer la création d'emplois à partir des interventions identifiées ?**

- 🔧 Modèle d'évaluation des emplois verts
- 🔧 Outil dédié aux emplois de l'économie circulaire

2.3

### Renforcer la volonté politique et établir des arrangements institutionnels pour garantir la mise en œuvre

**Comment renforcer les arrangements institutionnels et la coordination pour la mise en œuvre ?**

- 🔧 Comment créer une feuille de route nationale sur l'économie circulaire



Outil/ressource

**ÉTAPE 2.1.****Identifier les opportunités d'économie circulaire dans les secteurs ou sous-secteurs prioritaires pour la CDN.**

Avant d'identifier les interventions d'économie circulaire et en concertation avec les parties prenantes pertinentes identifiées à la phase 1, il faut recourir à l'approche par chaîne de valeur pour :

- Revoir **la chaîne de valeur des secteurs ou sous-secteurs prioritaires** afin de mieux comprendre les pratiques et les politiques qui existent déjà et les moteurs qui conditionnent les opérations (par ex., où se trouve le point d'influence du changement). Ces informations soutiendront le processus de prise de décision concernant les zones d'intervention à privilégier, afin de faire face aux points chauds identifiés de l'utilisation des matières et des émissions de GES. Cela devrait inclure des informations sur les **rôles et les contributions en fonction du genre dans les secteurs ou domaines d'intervention**.
- Procéder à une évaluation afin d'avoir une meilleure compréhension des **défis et des obstacles** à la circularité tels que l'accès au financement et les capacités techniques, ainsi que des réussites à prendre en compte lors de l'identification des interventions d'économie circulaire pour la CDN.

**Les consultations participatives et inclusives amélioreront la réussite et l'acceptabilité des politiques, pourront favoriser des interventions de plus fort impact et accélérer la mise en œuvre.**

**Quelles sont les opportunités d'économie circulaire tout au long de la chaîne de valeur ?**

Les pôles de connaissances et les plateformes d'échange fournissent des informations sur les politiques, les plans ou les initiatives en matière d'économie circulaire qui existent déjà et qui fonctionnent ailleurs. Ces connaissances peuvent être appliquées pour développer ou même dupliquer les interventions les plus efficaces, en les adaptant aux contextes et aux capacités du pays.

**Liste des pôles de connaissance sur l'économie circulaire :**

- [La plateforme sur la circularité du PNUÉ](#) fournit des ressources sur le développement de la circularité à différents groupes de parties prenantes et secteurs donnés.
- [Le Pôle de connaissances de Circle Economy](#) est une base de données d'études de cas, classés dans une typologie détaillée de 7 classes principales et 80 sous-classes, sur l'économie circulaire.
- La Fondation Ellen MacArthur présente des [études de cas et des success stories](#) de gouvernements, de villes et d'entreprises.
- [La plateforme sur l'extension de la durée de vie des produits](#) comprend des cas et des outils sur la prolongation de la durée de vie des produits, visant à favoriser l'engagement dans chacun des secteurs et entre eux.
- [Circular economy earth](#) est un site qui comprend des informations sur les politiques liées à l'économie circulaire dans le monde entier.
- [NDC Partnership](#) est un portail de connaissances qui fournit des orientations sur les bonnes pratiques.

**À la fin de cette étape, vous aurez une liste des interventions d'économie circulaire proposées, que vous pouvez évaluer avec les outils de l'étape suivante pour une évaluation ex ante.**

**Résumé des outils de l'étape 2.1 :**

L'[approche par chaîne de valeur](#) décrit la méthodologie d'analyse des moteurs, pressions et effets pour définir des actions prioritaires sur les chaînes de valeur.



[Boîte à outils pour l'analyse de la chaîne de valeur intégrant la résilience climatique et des questions de genre](#).



Liste des pôles de connaissances (listés ci-dessus).



[Climate watch NDC explorer](#) est une base de données qui permet de comprendre ce qui a bien marché dans les CDN des autres pays, à contexte similaire.




**ÉTAPE 2.2.****Évaluer les interventions d'économie circulaire proposées pour déterminer leurs effets éventuels et étayer la mise à jour de la CDN (ex ante).**

L'étape 2.2. fournit des outils pour évaluer les éventuels effets socioéconomiques et d'atténuation des interventions d'économie circulaire, afin de sélectionner celles qui sont le plus efficaces. Le but des interventions d'économie circulaire est de tirer le plus d'avantages possibles du cycle de vie complet des matières. L'évaluation étant ex ante, il est préférable de commencer par définir les limites du système.

**Quelles sont les limites du système ?** Les interventions d'économie circulaire peuvent couvrir des secteurs économiques et des zones géographiques différents. Définir les « limites » d'une intervention implique de définir les secteurs, les procédés, les parties prenantes et les autres aspects affectés par l'intervention (directement ou indirectement).

**Évaluer le potentiel d'atténuation des GES (et les coûts) des différentes interventions.**

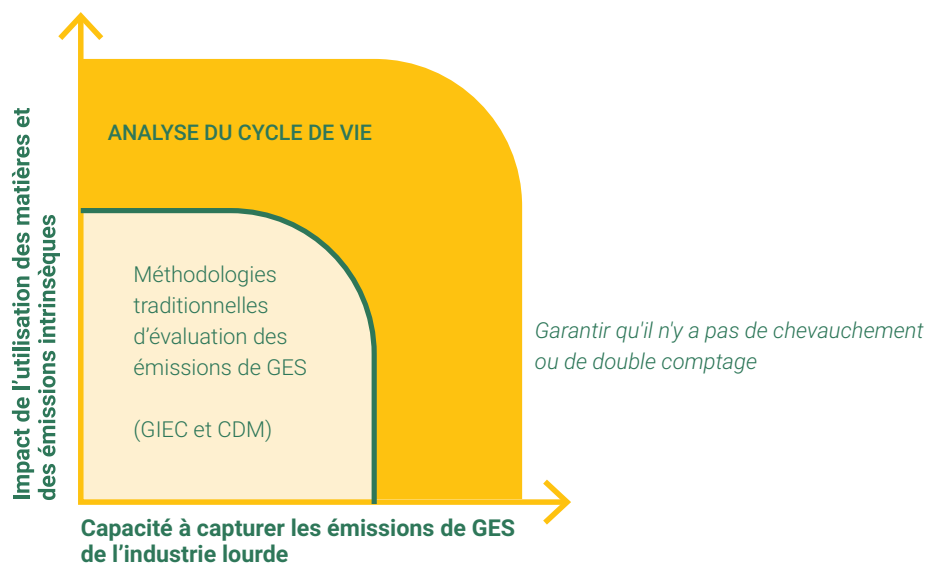
**Outils pour évaluer l'impact des émissions de GES (à partir des méthodologies de réduction des GES classiques) :**

-  **Les lignes directrices du GIEC pour les inventaires nationaux des GES** servent à préparer un inventaire des émissions et des puits de GES au niveau national. Les coefficients d'émission peuvent être utilisés pour estimer le potentiel de réduction des GES d'une intervention d'économie circulaire. Ceux-ci peuvent également servir à estimer le potentiel d'un projet dans une installation, une organisation ou un lieu donné, mais ils doivent être utilisés avec précaution pour éviter le double comptage. Par exemple, en veillant à ce que le champ d'application des sources et des puits d'absorption des émissions sous le contrôle du projet (limites du système) soit clairement défini et mesuré. Les [lignes directrices](#) du GIEC sont complétées par un [logiciel](#) permettant de calculer les émissions ou les absorptions et par la [base de données des coefficients d'émissions](#).
-  **Les méthodologies du Mécanisme pour un développement propre (MDP)** proposent des procédures visant à calculer les réductions d'émissions de GES issues d'activités pouvant être identifiées comme des interventions d'économie circulaire ; c'est un outil complémentaire pour hiérarchiser les interventions sur la base des effets potentiels. Les méthodologies MDP peuvent être combinées aux lignes directrices du GIEC sur les méthodologies d'inventaire national des GES pour combler les lacunes méthodologiques, formuler des hypothèses solides, déterminer les processus à inclure dans l'analyse, ainsi que la répartition des GES en fonction du secteur. Leur utilisation peut faciliter l'alignement du potentiel des interventions d'économie circulaire en matière de GES sur le système-cadre national de Mesure, rapportage et vérification (MRV).
-  La Norme de politique et d'action du Protocole GES propose une approche visant à estimer les effets des politiques et des actions sur les GES. Elle contribue à l'évaluation de référence, ex ante et ex post, à la surveillance et à l'évaluation d'incertitude, ainsi qu'à la vérification et la déclaration des effets. Elle comprend [un outil de calcul](#), [un cours en ligne](#) et une orientation sectorielle ([approvisionnement en énergie](#), [transport](#), [bâtiment](#), [AFAUT](#), et [déchets](#)).

**Outils pour évaluer l'impact des interventions sélectionnées sur l'utilisation des matières (outils basés sur le cycle de vie) :** les méthodologies et lignes directrices traditionnelles en matière d'évaluation des émissions de GES ne prennent pas en compte les émissions « intrinsèques » durant le cycle de vie des produits et des matières. Pour s'assurer que les interventions d'économie circulaire réduiront les émissions de GES des points chauds associés à l'utilisation des matières, il faut estimer l'impact de l'utilisation des matières. Les outils d'évaluation du cycle de vie peuvent estimer les impacts de la substitution d'une matière par une autre durant le cycle de vie du produit, permettant ces comparaisons.

La Figure 8 montre comment les analyses du cycle de vie dans les évaluations ex ante augmentent les capacités de capture des émissions de GES liées à l'utilisation des matières et facilitent les comparaisons pour la substitution de matières.

**Figure 8.**  
Analyse du cycle de vie pour mesurer les émissions intrinsèques et l'impact de l'utilisation des matières.



- Les bases de données d'inventaire du cycle de vie comme **GLAD** (selon la phase 1) fournissent un répertoire open source d'ensembles de données provenant de fournisseurs indépendants de bases de données ACV du monde entier.

### Évaluer les effets socioéconomiques et environnementaux potentiels de l'intervention.

Les outils d'analyse du cycle de vie peuvent fournir des données sur les effets socioéconomiques et environnementaux. Cependant, d'autres outils peuvent également être utilisés pour analyser les co-avantages et les compromis, notamment l'**outil SCAN**.

- L'**outil SCAN** fournit une analyse exemplaire des effets positifs ou négatifs potentiels, des synergies et des compromis de l'action climatique sur les ODD, qui peut aider à sélectionner les interventions. Il comprend une méthode pour analyser les actions climatiques et les liens par secteur ou catégorie, ainsi que des approches d'atténuation ou d'adaptation. Cet outil aide également les décideurs politiques des différents ministères à renforcer la cohérence de leurs politiques. L'outil SCAN couvre les catégories et les actions d'atténuation dans sept secteurs, dont l'électricité et le chauffage, les transports, le bâtiment, l'industrie, les déchets, l'agriculture et la sylviculture.





### Étude de cas : application de l'outil SCAN au Liban.

Le Liban s'est servi de l'outil SCAN pour évaluer les liens entre les politiques sectorielles d'atténuation et d'adaptation qui forment la CDN du Liban, ainsi que les liens avec les objectifs et sous-objectifs nationaux des ODD, dans le but de renforcer la mise en œuvre des deux processus multilatéraux.

En collaboration avec le bureau de la présidence du Conseil des ministres et l'équipe du PNUD en charge des ODD pour éviter le dédoublement des tâches et assurer la pleine intégration des résultats et l'efficacité de la mise en œuvre, le Liban a réalisé une évaluation des effets positifs et négatifs entre les politiques sectorielles d'atténuation et d'adaptation qui composent sa CDN, notamment dans l'agriculture, la sylviculture, l'énergie et l'industrie, entre autres, et les objectifs et sous-objectifs des ODD.

Le pays a recouru à deux étapes principales :

1. Identifier les indicateurs de progrès des politiques de la CDN pour étayer les progrès des ODD et vice versa, afin de coordonner les rapports ; et
2. Permettre la coordination entre les institutions responsables de la mise en œuvre et du rapportage de la CDN et des ODD.

Couplée à l'expertise locale, l'analyse a permis d'identifier les éventuels liens entre les différentes recommandations incluses dans les plans et les politiques du Liban portant sur le climat et les ODD. Par exemple, la politique en matière d'énergie renouvelable peut être liée à la réduction de la pauvreté (ODD 1) puisqu'elle cherche à réduire le coût de l'énergie et à fournir un service plus fiable dans les zones reculées. L'analyse a également permis d'identifier les liens potentiels avec tous les objectifs des ODD, avec des recommandations à destination des décideurs politiques dans les domaines de l'agriculture, de la sylviculture, de l'énergie, des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique, des déchets solides, des MAAN pour les déchets solides, des transports publics, des transports privés, de l'eau, de la biodiversité et de l'industrie.

Source : [Synchroniser la CDN du Liban et les ODD pour une mise en œuvre améliorée.](#)

### Évaluer la création d'emplois à partir des interventions identifiées.



Il est essentiel de garantir des emplois équitables et dignes pour tous afin d'assurer une transition juste<sup>7</sup> vers une économie circulaire où des emplois seront à la fois créés et déplacés. Pour comprendre comment la transition vers une économie circulaire a une incidence sur les emplois, il faut prendre en compte quatre dynamiques :

1. Des transitions justes où les personnes passent d'un emploi dans l'économie linéaire à de nouvelles opportunités dans l'économie circulaire (une requalification et une formation seront nécessaires) ;
2. Veiller à ce que l'évolution vers la dématérialisation et les nouvelles opportunités de l'économie circulaire soient inclusives et intégrées aux priorités de développement à tous les niveaux (cohérence des politiques) ;
3. Les emplois circulaires existants sont préservés, par exemple en garantissant la capacité de régénération des actifs naturels sur lesquels ces emplois reposent ; et
4. La création de nouveaux emplois dans l'économie circulaire basée sur des ressources secondaires régénératives (PNUD 2021b).

Le passage d'emplois centrés sur l'économie linéaire vers des activités basées sur des modèles circulaires devrait s'accompagner de travailleurs reconvertis, plus qualifiés et rémunérés équitablement. Cela entraînerait une revalorisation de la main-d'œuvre nationale. Il faut surtout s'assurer que les travailleurs dont les emplois étaient associés à des secteurs gros émetteurs ou extractifs ne soient pas laissés de côté et que la transition s'accompagne de politiques tenant compte des questions de genre. Il est particulièrement important de créer des emplois pour les groupes économiquement et socialement marginalisés (par ex., les travailleurs du secteur non structuré des déchets ou les migrants). Cela peut aider les travailleurs du secteur non structuré à s'intégrer équitablement dans le secteur structuré de l'économie, tout en abordant les questions d'égalité des genres, d'autonomisation des femmes et de santé.

<sup>7</sup> Pour l'OIT, une « transition juste » signifie « verdier l'économie d'une manière aussi juste et inclusive que possible pour toutes les personnes concernées, en créant des opportunités de travail décent et en ne laissant personne de côté ».

**Quantifier le potentiel d'emploi** : on peut estimer la valeur ajoutée de chaque intervention d'économie circulaire sur la base de la valeur monétaire d'une augmentation de la production de matières régénératives ou de la valorisation de matières de récupération. Le potentiel d'emploi de chaque intervention est quantifié par l'élasticité de l'emploi du secteur<sup>8</sup>. Les outils pour analyser le potentiel de création d'emplois incluent :

-  Le Modèle d'évaluation des emplois verts est un outil conçu pour analyser et concevoir des politiques qui optimisent la création d'emplois et minimisent et protègent les pertes d'emploi. Le renforcement des capacités et les conseils pratiques s'appuient sur le Réseau des institutions d'évaluation des emplois verts (GAIN). Il permet de quantifier l'impact des politiques climatiques sur la création d'emplois, notamment pour les femmes et les jeunes. Il s'agit d'un cadre de modélisation macroéconomique basé sur des tableaux d'entrées-sorties ou des matrices de comptabilité sociale. Il est possible de modéliser des scénarios politiques pour comparer les effets sur les emplois, les compétences, le genre, la croissance, la répartition des revenus, les groupes de ménages et d'autres caractéristiques de l'emploi. L'aspect sectoriel permet de comparer les industries vertes versus les industries conventionnelles.
-  L'outil dédié aux emplois de l'économie circulaire fournit des données et des éléments de preuve quant au potentiel d'emploi de l'économie circulaire. Il permet aux décideurs politiques d'harmoniser leurs efforts avec les besoins en compétences de régions, d'industries et de secteurs distincts, et d'obtenir un scénario de base pour définir les secteurs éligibles à la modélisation de scénarios. L'outil utilise la microsimulation pour quantifier les effets des politiques afin de s'assurer qu'elles n'affecteront pas de manière disproportionnée un secteur ou un groupe de population particulier.



### Actualiser les objectifs et les indicateurs de la CDN pour les interventions d'économie circulaire identifiées.

**Objectifs.** À ce stade, les objectifs de la CDN peuvent être actualisés avec les interventions d'économie circulaire en définissant des objectifs quantitatifs clairs pour étayer la mise à jour. Cela peut passer par un renforcement de l'ambition ou de la portée des objectifs existants en reflétant les effets potentiels des interventions d'économie circulaire sur les catégories sectorielles ou les GES dans la CDN. Il est également possible de créer de nouveaux objectifs si le secteur ou le GES n'est pas encore inclus dans la CDN. À titre d'exemple, les objectifs peuvent inclure (liste non exhaustive) :

- réduire les déchets de 50 % ;
- pourcentage de matières de remplacement qui émettent moins de carbone (avec ACV pour éviter le transfert des charges) ;
- réduire l'utilisation de matières de 20 % dans la chaîne de valeur (du sous-secteur prioritaire) par rapport aux niveaux de référence.

Ces objectifs peuvent être traduits en niveau de réduction des émissions de GES afin d'en tenir compte dans la CDN, nouvelle ou actualisée.

Les indicateurs doivent être directement liés aux objectifs de la CDN, mais dépendront de ce qui peut être mesuré, de la manière dont les données sont collectées, des systèmes de transparence, du secteur et du contexte national. Il peut être utile de procéder à une analyse comparative d'interventions similaires dans des pays au contexte similaire. Les indicateurs peuvent alimenter un ou plusieurs objectifs, selon que l'intervention d'économie circulaire est intersectorielle ou non. Si elle est intersectorielle, il est important de décider où attribuer ou « répartir » les effets entre les secteurs. Même si les indicateurs peuvent être fixés à ce stade, il est préférable de revoir et d'actualiser les indicateurs une fois les instruments politiques sélectionnés (Phase 3), pour orienter l'élaboration des politiques et obtenir des financements.

Les indicateurs d'économie circulaire liés aux objectifs de réduction des GES peuvent reposer, par exemple, sur :

- consommation intérieure de matières (CIM) et consommation de matières premières (CMP) ;
- contenu renouvelable des matières utilisées dans les processus de production ;
- taux d'utilisation circulaire des matières (référence aux interventions R de la figure 7) ;
- intensité matérielle et de l'empreinte ;
- production de déchets (totale, municipale ou déchets sur le site d'élimination finale) ;
- production de déchets alimentaires ; et
- taux de recyclage national<sup>9</sup>.

<sup>8</sup> L'élasticité de l'emploi est une mesure de la variation en pourcentage de l'emploi associée à une variation en pourcentage de la croissance économique.

<sup>9</sup> Les options ont été élaborées à partir des lignes directrices combinées de LA CEE-ONU et de l'OCDE pour mesurer l'économie circulaire : [conceptual framework, statistical framework and indicators](#) – préparées par le groupe de travail sur la mesure de l'économie circulaire.

-  L'outil [Indicateurs circulaires pour les gouvernements](#) sert de point de départ à l'élaboration d'indicateurs de suivi de la circularité et d'exemples de réalisations d'autres pays.
-  [La norme sur les objectifs d'atténuation du protocole des GES](#) établit une approche pour concevoir, évaluer et rendre compte sur l'objectif d'atténuation. Elle aide à estimer les émissions du scénario de référence, les méthodologies de comptabilisation pour suivre les progrès, et à calculer les émissions autorisées pour l'année ou les années cibles afin de comprendre les niveaux d'émissions futurs associés à la réalisation de l'objectif. [Un cours en ligne et une vidéo illustrée sont accessibles au public.](#)
-  [Les guides d'évaluation des politiques ICAT](#), à travers les chapitres 3 et 4, expliquent comment évaluer les effets des émissions de GES sur des domaines d'action (énergie renouvelable, efficacité des bâtiments, transport, agriculture et foresterie) ainsi que le potentiel de la transformation radicale. Ils fournissent également des conseils sur l'impact des actions menées au niveau infranational et par des acteurs non étatiques.

**Après avoir réalisé les étapes 2.1 et 2.2, les informations nécessaires à la sélection de la ou des interventions d'économie circulaire les plus appropriées pour la CDN doivent être compilées en vue de la prise de décision ou de la sélection. Un processus supplémentaire pour l'élaboration des indicateurs à la phase 3 peut également être mené une fois les instruments politiques sélectionnés.**



Table D. Résumé des outils de l'étape 2.2.

Effet sur les émissions de GES	Effets socioéconomiques, synergies et compromis	Pour élaborer des objectifs et des indicateurs
<a href="#">Lignes directrices du GIEC pour les inventaires nationaux des GES</a>	<a href="#">Outil SCAN</a>	<a href="#">Indicateurs circulaires pour les gouvernements</a>
<a href="#">Méthodologies MDP</a>	<a href="#">Modèle d'évaluation des emplois verts</a>	<a href="#">Norme sur les objectifs d'atténuation du protocole des GES</a>
<a href="#">Norme de politique et d'action du Protocole des GES</a>	<a href="#">Outil dédié aux emplois de l'économie circulaire</a>	<a href="#">Guides d'évaluation des effets des politiques ICAT</a>
<a href="#">Réseau mondial d'accès aux données d'ACV</a>		



#### Autres ressources de connaissances :

- Le Modèle de calcul des coûts de réduction des GES (GHG abatement cost model) ([GACMO](#)) permet de calculer et de suivre la réduction des GES et les effets économiques d'une centaine de mesures d'atténuation du changement climatique organisées selon les 24 types de mesures d'atténuation utilisées dans le cadre du MDP.
- La Plateforme d'analyse des émissions faibles (Low Emissions Analysis Platform) ([LEAP](#)) est un outil d'évaluation de l'atténuation du changement climatique, dont la projection des émissions dans les CDN. Il s'agit d'un outil de modélisation fondé sur des scénarios qui permet de suivre la consommation d'énergie, la production et l'extraction des ressources dans tous les secteurs d'une économie. Il peut prendre en compte les sources et les puits d'émissions de GES liés ou non au secteur de l'énergie.



## Étude de cas : identifier les interventions d'économie circulaire pour améliorer la CDN révisée de la Gambie.

Vingt opportunités circulaires d'atténuation des GES ont été identifiées à partir d'analyses de données sur les courants de ressources, les stocks, la consommation de matières et les empreintes de production, ainsi que sur le carbone intrinsèque dans les chaînes de valeur. Ensemble, les opportunités circulaires peuvent réduire les émissions nationales de GES de 36 %, tout en réduisant l'empreinte carbone internationale de la Gambie de 38 %. En outre, elles peuvent réduire le volume national des déchets solides de 37 %, diminuer les dépenses publiques relatives aux subventions pour les engrais, réorienter l'assiette fiscale pour encourager la création d'emplois et réduire la dépendance à l'égard des biens et matériaux importés. Le déficit commercial serait ainsi réduit de 116 millions de dollars USD, soit 7 % des volumes d'importation.

Neuf des vingt opportunités ont un potentiel de création d'emplois élevé ou très élevé. Le potentiel d'emploi est faible lorsque la mesure remplace des emplois nationaux plutôt qu'elle n'en crée, ou lorsque l'investissement est à forte intensité de capital plutôt qu'à forte intensité de main-d'œuvre. Le potentiel d'emploi est élevé lorsque la mesure peut créer de nouveaux emplois et préserver les emplois existants dans le sillage du changement climatique et de la dégradation future des actifs naturels.

Option d'atténuation circulaire	Estimation du potentiel d'atténuation des GES d'ici 2030 tCO <sub>2</sub> e		Coûts	Déchets solides évités t/an	Extraction d'EMP évitée t/an	Importations réduites mil \$/an	Potentiel d'emplois
	Domestique	International					
Pratiquer l'agroforesterie multicouches	423 000	64 000	Moyen	0	164 000	34 000 000	Élevé
Adopter une agriculture climato-compatible	205 000	51 000	Moyen	0	60 000	51 000 000	Très élevé
Améliorer la productivité du bétail	196 000	1 000	Moyen	9 000	n/a	200 000	Moyen
Utiliser des fourneaux améliorés	153 000	0	Moyen	0	147 000	0	Moyen
Réduire les pertes alimentaires	90 000	9 000	Élevé	59 000	45 000	3 500 000	Moyen
Récupérer les déchets organiques	77 000	0	Faible	64 000	n/a	0	Moyen
Utiliser du bois recyclé issu de l'agroforesterie	27 000	28 000	Faible	0	233 000	8 600 000	Élevé
Pratiquer l'approvisionnement circulaire	10 000	10 000	Moyen	n/a	n/a	n/a	Moyen
Utiliser des matériaux de construction locaux	0	110 000	Faible	0	0	n/a	Élevé
Poursuivre la transition énergétique circulaire	0	6 000	Élevé	0	1,000	0	Faible
Intégrer la conception de bâtiments passifs	n/a	n/a	Faible	0	n/a	0	Faible
Remplacer le HFC23	705 000	0	Élevé	n/a	n/a	n/a	Faible
Mettre en œuvre la responsabilité élargie des producteurs	0	29 000	Élevé	18 068	26 000	n/a	Low Faible

Source : PNUD (2021). [Opportunités d'atténuation circulaire en Gambie : une approche métabolique pour définir un futur économe en ressources et à faible émission de carbone.](#)

**ÉTAPE 2.3.****Renforcer la volonté politique et établir des arrangements institutionnels pour garantir la mise en œuvre.**

Pour cette étape, il faut des outils qui peuvent faciliter les consultations avec les parties prenantes pertinentes identifiées à l'étape 1.3 et soutenir l'élaboration d'un agenda cohérent et commun pour les interventions d'économie circulaire identifiées. Il est important d'informer et de consulter les parties prenantes identifiées pour que la réponse politique soit efficace et viable.

**Arrangements institutionnels et consultations des parties prenantes pour une économie circulaire.**

Selon le contexte national, une institution chef de file aura déjà été désignée (dès l'étape 1.1) pour mener le processus d'intégration de l'économie circulaire dans la CDN et le suivi de la mise en œuvre. Les ministères de tutelle concernés auront déjà été impliqués (par ex., les ministères de l'environnement, de l'agriculture, de l'économie ou de la planification).

Il est important que le gouvernement harmonise les arrangements institutionnels relatifs à l'économie circulaire avec les inventaires nationaux des GES et les progrès de la mise en œuvre de la CDN afin de relier les processus<sup>10</sup>. La coordination à tous les niveaux de l'État permettra d'éviter le dédoublement des tâches et de soutenir la cohérence des politiques et l'alignement budgétaire, en veillant à ce que les ressources financières et humaines soient utilisées de manière optimale. Les acteurs infranationaux bénéficieront d'une coordination claire au niveau national, car ils jouent un rôle clé dans le rapprochement des objectifs climatiques ambitieux au niveau national et des actions concrètes requises sur le terrain, par ex., à l'échelle d'une ville. En outre, l'engagement des **décideurs au plus haut niveau** est un facteur majeur de réussite.

**Si la création d'une feuille de route ou d'un plan pour les interventions d'économie circulaire est une étape importante, il faut qu'elle se poursuive jusqu'aux étapes de la mise en œuvre pour avoir un impact. Il faut donc allouer des ressources suffisantes et développer un composant de vérification au sein des ministères de tutelle responsables afin de surveiller correctement les progrès réalisés à chaque phase de la mise en œuvre.**

Les plans ou feuilles de route peuvent s'appuyer sur les comités de coordination interministériels préexistants ou de nouvelles structures peuvent être créées pour coordonner (y compris avec les parties prenantes identifiées) et surveiller les progrès et la mise en œuvre de la ou des interventions d'économie circulaire en place.

**Feuilles de route.**

Une feuille de route sur l'économie circulaire est un outil qui aide à définir la vision, l'objectif et l'engagement du pays pour passer à une économie circulaire, ainsi que les principales étapes pour y parvenir. Elle permet également de mener des consultations approfondies et de créer une compréhension partagée ou un programme commun.

**Avantages d'une feuille de route sur l'économie circulaire :**

- Envoie un message clair au secteur privé, investisseurs compris, sur la direction, les objectifs et les cibles du gouvernement.
- Permet de maintenir les principaux services de l'État engagés, de les rassurer sur la suite envers les événements et de faciliter le financement de la mise en œuvre.
- Engage les principales parties prenantes, en créant une compréhension et un état d'esprit communs des changements nécessaires.
- Établit une passerelle entre les plans et l'action avec une appropriation claire.
- Accroît la visibilité des politiques liées à l'économie circulaire.
- Incite d'autres personnes à s'impliquer dans la transition.

<sup>10</sup> Boîte à outils pour les arrangements institutionnels sur le rapportage des inventaires nationaux de GES et des progrès des CDN par le Groupe d'experts consultatif (CGE), [disponible ici](#).

Il est également possible de définir un agenda commun sans feuille de route. Certains pays ont défini une série d'interventions d'économie circulaire et de buts dans les plans sectoriels ou de développement. Qu'il s'agisse d'un plan ou d'une feuille de route, il est primordial de s'aligner sur le contexte national et le paysage politique et d'établir des liens avec la CDN.



**Comment créer une feuille de route nationale sur l'économie circulaire ?** Cet outil créé par Sitra, le Fonds finlandais pour l'innovation, fournit des informations sur les différentes phases de l'élaboration d'une feuille de route et partage des exemples concrets de la façon dont cela a été fait en Finlande. Des étapes et des listes de contrôle définies accompagnent l'utilisateur pour qu'il puisse adapter l'outil à son contexte national. La feuille de route a été suivie par le développement d'une stratégie en 2021.



### Étude de cas : une feuille de route sur l'économie circulaire pour la Finlande.

En 2016, la Finlande a élaboré une feuille de route sur l'économie circulaire sous la houlette de Sitra, le Fonds finlandais pour l'innovation. [La feuille de route](#) a été lancée pour accélérer les initiatives d'économie circulaire en Finlande. Le Fonds finlandais pour l'innovation, Sitra, a alors créé [un guide](#) pour aider les autres pays à élaborer une feuille de route sur l'économie circulaire. Neuf phases ou étapes ont été identifiées :

1. **Jeter les bases et planifier le processus** : définir les conditions préalables, créer un plan de projet pour le processus, définir les rôles de l'équipe et s'assurer que les ressources sont suffisantes.
2. **Identifier les parties prenantes et garantir une participation effective** : identifier les principales parties prenantes, les inviter à proposer des idées d'action et à donner leur avis sur la version préliminaire de la feuille de route.
3. **Dresser un tableau de situation avec des intrants techniques et la participation des parties prenantes** : donner une représentation claire de l'état actuel de l'économie circulaire. Des entretiens et une étude documentaire complète ont permis de dresser un tableau de l'état actuel de l'économie circulaire en Finlande, de ses atouts et de ses défis.
4. **Fixer des visions et des objectifs** : créer une vision inspirante avec des objectifs spécifiques et mesurables.
5. **Identifier les domaines prioritaires** : définir les domaines prioritaires à partir de la vision et des objectifs stratégiques. Définir les indicateurs permettant de mesurer la transition vers une économie circulaire. La feuille de route de la Finlande ciblait les domaines prioritaires suivants : les systèmes alimentaires, les boucles techniques, le transport et la logistique, et les actions nationales conjointes.
6. **Planifier les actions pertinentes** : planifier les actions conduisant aux objectifs de la feuille de route. Celle-ci englobe à la fois une stratégie et un plan d'action tangible. Les moyens de parvenir à un état d'esprit commun, les mesures prioritaires et les responsabilités attribuées pour chaque mesure.
7. **Dresser et publier** : commencer à dresser la feuille de route. Demander aux parties prenantes leurs avis. Communiquer pour inciter d'autres personnes à lancer leurs propres actions visant à promouvoir l'économie circulaire. En Finlande, le projet de feuille de route a été présenté au public et a reçu 350 commentaires et idées.
8. **Exécution et mise en œuvre** : définir le modèle de gestion de la feuille de route et s'assurer de l'engagement des parties prenantes pour garantir une mise en œuvre efficace. Ne pas oublier de communiquer. Entre 2016 et 2019, Sitra a renforcé l'adoption concrète d'une approche circulaire en assurant le cofinancement de plus de 70 projets. Outre la feuille de route nationale sur l'économie circulaire de la Finlande, plusieurs entreprises, villes et organisations ont élaboré des stratégies en faveur de l'économie circulaire et tiré parti de quelques opportunités qu'elle offrait.
9. **Évaluation et révision** : évaluer les projets en cours, explorer d'autres actions et décider des mises à jour. En 2018, les progrès de la feuille de route de la Finlande ont été revus en réfléchissant aux objectifs et aux domaines prioritaires de la feuille de route de 2016, ainsi qu'aux progrès réalisés. Il a été possible de dresser un tableau de situation en 2018 en comparant les objectifs de 2016 au tableau obtenu à partir de sources écrites et d'entretiens avec des experts.

Une description plus détaillée de la feuille de route, y compris les enseignements tirés, est disponible [ici](#).





### Étude de cas : élaboration d'une feuille de route sur l'économie circulaire au Chili.

Le Chili a adopté une stratégie politique sur l'économie circulaire grâce à un processus de consultation des parties prenantes complet. Cela a abouti à une feuille de route sur l'économie circulaire pour la période 2020-2040 (**CER 20-40**). Tout a commencé en 2016 par l'adoption d'une loi sur la gestion des déchets, la responsabilité élargie des producteurs et la promotion du recyclage ainsi que sur d'autres facteurs tels que la sensibilisation croissante de la société à l'environnement et la « poussée d'affaires » favorables à l'économie circulaire. La CER 20-40 a défini une vision et sept objectifs à long terme avec des indicateurs et des cibles connexes. Le premier objectif stipule que **l'économie circulaire aura créé 180 000 emplois verts d'ici à 2040**. Vingt-sept initiatives sont listées dans la feuille de route, dont :

- **Entreprises zéro déchet** pour promouvoir la transition vers le modèle d'économie circulaire, en particulier celles qui travaillent avec d'importants flux de ressources physiques et génèrent de grandes quantités de déchets.
- **Marchés publics circulaires** pour intégrer la dimension environnementale dans les décisions d'achat de produits et de services, en donnant la priorité aux stratégies et aux modèles d'entreprise circulaires, et la préférence aux fournisseurs qui font preuve d'excellence en matière de durabilité.
- **Systèmes d'information** pour modéliser l'impact environnemental local des biens et des services grâce à des systèmes d'information nationaux accessibles permettant de quantifier les impacts tout au long de leur cycle de vie.
- **Compétences pour une économie circulaire** afin d'augmenter l'offre de cours techniques, professionnels et de troisième cycle sur ces sujets dans les systèmes d'enseignement supérieur et de formation continue.
- **Transparence et traçabilité** de l'économie circulaire afin de renforcer les systèmes d'information et de traçabilité des flux de déchets générés dans le pays.
- **Système d'éco-étiquetage** avec une norme minimale pour le développement de l'éco-étiquetage des produits et services, en se basant sur des critères d'impacts environnementaux, objectifs et exhaustifs.
- **Élargir la gamme des produits soumis à la responsabilité élargie des producteurs (REP)** de manière à inclure progressivement de nouveaux produits prioritaires.
- **Reconnaître et inclure les récupérateurs de déchets** dans la transition vers une économie circulaire, en offrant de nombreuses opportunités de travail décent et de participation.

**En matière de coordination**, chaque initiative identifie 1) une institution gouvernementale chef de file ; et 2) des acteurs clés. Cela permet de s'assurer que les rôles et les responsabilités sont attribués pour la mise en œuvre. La coordination générale de la feuille de route CER 20-40 est assurée par un comité exécutif composé de membres des secteurs public et privé, notamment du ministère de l'environnement, du ministère de l'économie, de l'agence des sociétés pour le développement de la production et de l'agence du développement durable et du changement climatique. Le gouvernement chilien a inclus des **engagements en faveur d'une économie circulaire dans sa CDN actualisée de 2020, dans le cadre d'une composante « intégration »**.

Gouvernement du Chili (2021). Feuille de route pour un Chili circulaire d'ici 2024.



### Résumé des outils de l'étape 2.3 :



[Sitra, le Fonds finlandais pour l'innovation : Comment créer une feuille de route circulaire nationale](#)





## Phase 2 Liste de contrôle

**À la fin de cette première phase, les utilisateurs doivent avoir :**

1. Évalué les chaînes de valeur prioritaires et confirmé les points d'entrée stratégiques des interventions d'économie circulaire basées sur les politiques et les pratiques existantes.
2. Élaboré une liste des interventions d'économie circulaire potentielles .
3. Évalué les effets potentiels de ces interventions (effets sur les GES et les emplois) afin d'actualiser les objectifs et les indicateurs phares de la NDC (ex ante).
4. Défini un plan ou une feuille de route visant à engager les parties prenantes.
5. Développé un composant de vérification pour s'assurer que le plan franchit les différentes phases de la mise en œuvre.



### Application de la phase 2 pour les pertes et le gaspillage de nourriture :

Une fois le ou les sous-secteurs alimentaires prioritaires établis avec les données pertinentes de la phase 1, la phase 2 permettra de procéder à une analyse à l'échelle des chaînes de valeur pour identifier les interventions d'économie circulaire. Les décideurs politiques pourront sélectionner des interventions pour aider à lutter contre les pertes et le gaspillage de nourriture grâce aux outils d'évaluation de la phase 2. Des indicateurs et des objectifs mesurables peuvent être définis et inclus dans la CDN à la phase 2 ou à la phase 3, alignés sur le cadre de l'action nationale pour que l'ODD 12.3 devienne réalité.

Des partenariats public-privé sur les pertes et le gaspillage de nourriture existent désormais dans de nombreux pays, dont le Mexique, l'Afrique du Sud et l'Indonésie. Ceux-ci ont permis au Royaume-Uni de les réduire de 27 % depuis 2007. Les programmes de changement de comportement des consommateurs sont également efficaces pour modifier les comportements en matière de déchets alimentaires dans le cadre de l'ODD 12.3. (PNUE/ WRAP 2022)

**L'application complète pour les pertes et le gaspillage de nourriture se trouve au Chapitre 4.**



### Application de la phase 2 pour le bâtiment et la construction :

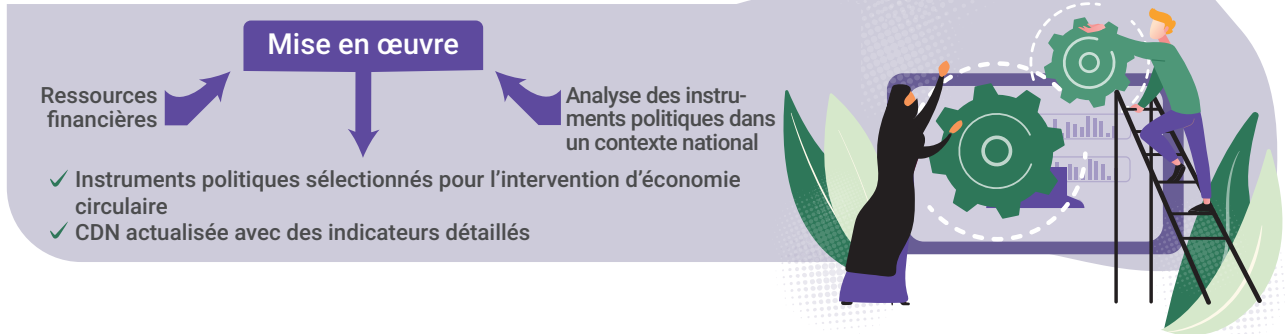
Les utilisateurs peuvent mener une analyse approfondie avec les parties prenantes identifiées afin de déterminer les interventions d'économie circulaire. Bien que les phases de planification, de conception et de mise en service des bâtiments constituent un point critique d'intervention, la prise en compte de l'ensemble du cycle de vie est importante, y compris la décision de construire de nouveaux bâtiments ou de rénover des bâtiments existants. Les interventions d'économie circulaire potentielles seront évaluées ex ante à l'aide des outils proposés, y compris la création d'emplois.

Parmi les exemples d'interventions figurent le recours à des matériaux de substitution dès la conception, le développement de marchés pour des matériaux de construction locaux et durables selon le contexte national, et la réduction et la réutilisation des déchets de construction et de démolition. Des indicateurs et des objectifs mesurables peuvent être définis et inclus dans la CDN à la phase 2 ou 3.

**L'application complète pour le bâtiment et la construction se trouve au Chapitre 4.**

Phase  
3.Mettre en œuvre l'économie circulaire  
dans les CDN

Identifier les instruments politiques et les indicateurs de mise en œuvre



Dans cette étape, l'accent est mis sur la mise en œuvre des interventions d'économie circulaire sélectionnées par le biais d'instruments politiques. Même si les décisions dépendront des résultats des phases 1 et 2, des étapes clés existent pour vous guider tout au long de cette phase. Il s'agit notamment de sélectionner les instruments politiques (3.1), d'évaluer leur faisabilité, d'établir des indicateurs et de relier le processus à la CDN (3.2), ainsi que de financer la mise en œuvre (3.3).

**L'objectif des instruments politiques de chaque intervention d'économie circulaire est d'atteindre les réductions d'émissions de GES identifiées à la phase 1.**

L'économie circulaire étant une approche systémique, il faut coordonner les instruments politiques pour en faire un « paquet » cohérent dans lequel les instruments se renforcent et se complètent pour agir sur la même source ou le même puits d'émissions de GES<sup>11</sup>. Les pays utilisent généralement un ensemble d'instruments, dont des mesures incitatives, des outils d'information, des dispositifs volontaires, des normes et des restrictions légales (PNUE 2020a). L'efficacité des instruments politiques dépend de la capacité du gouvernement à faire appliquer la loi, de l'évolution potentielle des comportements et du paysage politique dans son ensemble. Une collaboration tout au long de la chaîne de valeur est également essentielle pendant la phase de mise en œuvre pour s'assurer que le gouvernement, les entreprises et les acteurs financiers concernés œuvrent à un même but.



Dans la CDN, les pays peuvent inclure des informations sur leurs besoins en soutien international relatifs au financement, aux technologies ou au renforcement des capacités afin de pouvoir mettre en œuvre les politiques et les mesures nécessaires à la réalisation des objectifs de réduction des émissions de GES inscrits dans la CDN. Ces aspects peuvent être définis dans cette phase.



### Étude de cas Soudan du Sud : recours aux marchés publics pour mettre en œuvre une intervention d'économie circulaire dans le secteur de la construction

#### Extrait de la CDN actualisée du Soudan du Sud :

« Étant donné que la plupart des émissions de GES du secteur de la construction résultent de l'utilisation de produits importés tels que le ciment, l'argile et le calcaire (SCP-HAT, 2015), le Soudan du Sud devrait élaborer des politiques encourageant les pratiques d'achat durables. Par exemple, au lieu d'acheter du ciment ordinaire, le Soudan du Sud pourrait encourager l'achat d'un mélange de ciment et de cendres volantes, ce qui aura une empreinte carbone plus faible » – Ministère de l'Environnement et des Forêts, 2021, Juba.

11 Méthode d'après l'Institut des ressources mondiales : Norme de politique et d'action du Protocole des GES : Norme de comptabilité et de rapport visant à évaluer les effets des politiques et actions sur les émissions de gaz à effet de serre (Chapitre 5).

Table E. résume les étapes, les questions et les outils clés pour la Phase 3.



3.1

### Identifier les instruments politiques pour la mise en œuvre des interventions d'économie circulaire sélectionnées

**Quels instruments politiques peuvent soutenir la mise en œuvre des interventions d'économie circulaire identifiées (dans la phase 2) pour parvenir à réduire les émissions de GES liées à l'utilisation des matières ?**

- 🔧 Liste non exhaustive d'outils de soutien pour mettre en œuvre les interventions d'économie circulaire au moyen d'un ensemble d'instruments politiques de renforcement complémentaires :
  - Prolongation de la durée de vie des produits
  - Responsabilité élargie des producteurs
  - Conception des infrastructures et aménagement du territoire circulaires
  - Symbiose industrielle
  - Systèmes de consigne
  - Interdictions
  - Marché public circulaire
  - Outils d'information des consommateurs
  - Modes de vie durables
  - Tourisme circulaire
  - Taxes carbone

**Quelles sont les parties prenantes identifiées précédemment qui doivent être impliquées dans la mise en œuvre de l'instrument politique ?**

- 🔧 Appuyez-vous sur les résultats de la cartographie des parties prenantes de l'étape 1.3 et l'approche par chaîne de valeur des phases 1 et 2 pour garantir l'implication des parties prenantes concernées

3.2

### Évaluer la faisabilité et fixer des indicateurs pour suivre la mise en œuvre et étayer la CDN

**Quels sont les coûts et avantages de la mise en œuvre de cet instrument politique spécifique ?**

- 🔧 Analyse sociale des coûts-avantages ex ante

**Quels sont les indicateurs permettant de mesurer les progrès accomplis et comment peuvent-ils être liés à la CDN ?**

- 🔧 Indicateurs circulaires pour les gouvernements

3.3

### Explorer les ressources financières pour la mise en œuvre

**Comment les interventions d'économie circulaire peuvent-elles rendre le financement des CDN plus efficace ?**

- Évaluations des lacunes en matière de financement, mécanismes financiers innovants et plans de mise en œuvre des CDN, dont :
  - 🔧 Évaluations des investissements et des flux financiers
  - 🔧 Méthodologie des investissements et des flux financiers
  - 🔧 Climate Finance Explorer
  - 🔧 Lignes directrices nationales sur l'empreinte carbone volontaire
  - 🔧 Formation sur les obligations vertes



Outil/ressource

### ÉTAPE 3.1.

#### Identifier les instruments politiques pour la mise en œuvre des interventions d'économie circulaire sélectionnées.

Cette étape fournit des exemples d'instruments politiques pouvant servir à mettre en œuvre les interventions d'économie circulaire sélectionnées. Il n'existe pas de solution « **toute faite** » pour mettre en œuvre ces interventions. L'efficacité des instruments politiques dépend du sous-secteur ou du produit ainsi que du contexte national et du système législatif. Des exemples sont toutefois donnés avec les outils correspondants. Aussi, un seul instrument politique ne suffit pas, il convient de choisir un ensemble cohérent. La plupart des instruments politiques **ne sont efficaces que** lorsqu'ils sont mis en œuvre en cohérence avec d'autres instruments.

**Extension de la durée de vie des produits (PLE) :** une durée de vie courte contribue à accroître les émissions de GES de nombreux produits tout en exerçant une pression supplémentaire sur les ressources naturelles et les effets de la pollution. L'extension de la durée de vie d'un produit est le report ou l'inversion de l'obsolescence d'un produit grâce à des interventions. Par exemple, en concevant des produits plus durables pour étendre leur utilisation, en prolongeant l'utilisation grâce à l'entretien ou en récupérant les produits cassés pour les réparer. Un ensemble cohérent d'instruments politiques peut soutenir la PLE et orienter les entreprises et les consommateurs vers la circularité, en veillant ce que la valeur la plus élevée des matières contenues dans les produits soit préservée le plus longtemps possible (PNUE 2019). Les politiques relatives à la PLE incluent notamment :

- les lois contre l'obsolescence artificielle ;
- des critères de durabilité minimum ;
- la législation sur le droit à la réparation (pour que la réparation soit abordable et accessible aux consommateurs).



**Explorer l'extension de la durée de vie des produits – La vision à long terme** est une étude qui fournit des recommandations sur l'extension de la durée de vie des produits. L'analyse porte sur sept produits : machines à laver, réfrigérateurs, téléviseurs, téléphones mobiles, ordinateurs portables et habillement.

La **Responsabilité élargie des producteurs (REP)** vise à rendre les producteurs responsables de l'impact environnemental de leurs produits, de la conception à la post-consommation, en les incitant à revoir la conception du produit ou de l'emballage, ainsi que sa recyclabilité et sa réutilisation. Par exemple, les entreprises paient une redevance qui sert à collecter, trier et recycler les matières de leurs produits. Il s'agit donc d'un instrument politique susceptible de générer des revenus (WWF 2020) et d'un moyen éprouvé de financer la collecte et le traitement de certains produits après leur utilisation à grande échelle. La législation sur la REP cible aussi bien l'amont que l'aval de la chaîne de valeur. La REP a été appliquée à de nombreux secteurs et produits, notamment les plastiques, les batteries, l'électronique grand public, les textiles et les matériaux de construction (PNUE 2023b).



Les **orientations de l'OCDE sur la REP** fournissent des conseils et des informations sur la conception et la mise en œuvre des politiques relatives à la REP, notamment lorsque les gouvernements doivent mieux évaluer le coût et l'efficacité environnementale de la REP et son impact global sur le marché.



La **boîte à outils REP** est un ensemble pertinent de connaissances internationales qui porte sur la REP pour les emballages. Elle vise à promouvoir l'échange des connaissances et à améliorer le développement des systèmes REP dans le monde entier.



**Passer à la circularité : Le guide REP** est un cours en ligne en libre accès qui vise à promouvoir des systèmes REP pour les emballages, adaptés au niveau local. Il comprend plusieurs exemples à cet égard.

Les **systèmes de consigne** encouragent la réutilisation des matériaux d'emballage ou des produits en combinant une taxe ou une consigne lors de l'achat d'un produit avec un remboursement ou une subvention lorsque le produit est collecté ou recyclé (Walls 2013). Ces systèmes permettent également aux consommateurs de retourner les emballages ou les produits / composants associés aux points de collecte (PNUE 2020).



Vous trouverez des informations relatives aux systèmes de consigne dans le **Guide législatif pour la réglementation des produits plastiques à usage unique**.

**Infrastructures et aménagement du territoire circulaires** : pour mettre en œuvre les interventions d'économie circulaire, il faut investir dans des infrastructures de collecte et de tri des produits, des composants, des matériaux et des fibres, de manière à pouvoir les réutiliser en toute sécurité. Il faudra peut-être pour cela des installations de récupération, de réutilisation et de recyclage des déchets d'un nouveau genre, y compris des processus de traitement, des réseaux de partage, une logistique de recyclage et des places de marché inédits (Global Infrastructure Hub 2021). L'infrastructure circulaire est une infrastructure qui :

1. permet une activité d'économie circulaire (réparation, réutilisation, recyclage et récupération des ressources, etc.) ; ou
2. réduit au minimum la quantité de matières utilisées tout au long du cycle de vie de l'infrastructure ou de la chaîne de valeur (Global Infrastructure Hub 2021).



Des informations sur la manière de promouvoir ces infrastructures circulaires sont disponibles sur le [global infrastructure hub/ infrastructures et économie circulaire](#) et sur la [note d'information](#) associée.

La symbiose industrielle encourage la circularité dans le secteur de l'industrie et constitue un moyen important de réduction des émissions de GES et de la dépendance aux matières importées. Grâce à l'échange de matières et de ressources, ce concept peut engendrer des avantages mutuels pour les entreprises, dont de nouvelles sources de revenu et la réduction des dépenses de fonctionnement. Elle peut également valoriser les matières, prolonger leur utilisation et réduire les effets néfastes des déchets mis en décharge (EMF 2021).



### Étude de cas : symbiose industrielle en République de Corée

En développant des réseaux de déchets et de sous-produits systématiques entre les entreprises, le parc industriel Mipo et Onsan à Ulsan, en République de Corée, a réduit sa consommation d'énergie de 279 000 tonnes d'équivalent pétrole entre 2005 et 2016. Cela a permis une réduction de 665 000 tonnes d'émissions de CO<sub>2</sub>. Les entreprises ont également réutilisé 79 000 tonnes d'eau et 40 000 tonnes de déchets et de sous-produits.

Source : La Banque mondiale (2018). Les parcs éco-industriels, une approche efficace pour une croissance durable. Actualités.

Les **Outils d'information des consommateurs** permettent de mieux comprendre le rôle de la consommation dans la génération des émissions de GES. Les outils peuvent guider les consommateurs dans leurs choix de biens et de services (produits) durables, notamment leurs phases d'utilisation et de fin de vie (PNUE 2019a). Toutefois, afin de donner des informations précises et fiables aux consommateurs, les outils d'information des consommateurs doivent être indissociables des politiques sur la traçabilité et la réparabilité.



Les [outils d'information des consommateurs et lignes directrices sur les changements climatiques](#) peuvent soutenir la réduction des émissions de GES dans le tourisme, le bâtiment et l'alimentation. Les outils englobent les certifications, les normes volontaires, les déclarations de produits, les classements, les allégations marketing, l'empreinte, les évaluations du cycle de vie et les campagnes de produits assortis de recommandations destinées aux décideurs économiques et politiques.



### Étude de cas : information des consommateurs et textiles

En 2020, la France a émis un projet de loi relatif à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire. Celui-ci vise à transformer le système de production, de distribution et de consommation d'un modèle économique linéaire à un modèle économique circulaire et à éliminer les déchets et la pollution dès la phase de conception. Le projet de loi prévoit de créer des réglementations qui obligeront les entreprises de la mode et du textile à fournir aux consommateurs des informations sur l'impact environnemental des produits vendus, et interdiront la destruction de marchandise textiles neuves et invendues, sauf lorsqu'elles représentent un danger pour la santé.

Source : PNUE (2023). Durabilité et circularité dans la chaîne de valeur du textile.

Les **interdictions et les restrictions** peuvent interdire directement la production, l'importation ou l'exportation, la distribution, la vente ou l'utilisation d'un ou de plusieurs produits ou composants de produit. Elles peuvent couvrir une partie quelconque du cycle de vie d'un produit, de la production à l'utilisation, ou cibler un comportement spécifique, comme la vente du produit (PNUE 2020b). Des conseils sur les possibilités d'interdiction et de restriction dans le cas des produits plastiques à usage unique sont fournis dans le [Guide législatif pour la réglementation des produits plastiques à usage unique](#).



### Étude de cas : exemple d'une interdiction nationale (législation) en Jamaïque

« Interdiction des produits plastiques à usage unique, y compris les sacs en plastique à usage unique, les emballages constitués en tout ou en partie de polystyrène expansé et les pailles à usage unique constituées en tout ou en partie de PE ou de PP. Les sacs en plastique à usage unique visés par l'interdiction sont ceux dont les dimensions ne dépassent pas 610 x 610 mm (24" x 24"), d'une épaisseur de 0,03 mm (1,2 mil), qui doivent être interdits d'ici au 1<sup>er</sup> janvier 2021, et de 0,06 mm (2,2 mil), qui doivent être interdits d'ici au 1<sup>er</sup> janvier 2021, de 0,06 mm (2,5 mil), qui doivent être interdits à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021, que le sac soit ou non étiqueté comme étant dégradé, biodégradable, oxodégradable, photodégradable ou compostable. »

Source : Autorité de conservation des ressources naturelles de Jamaïque (Interdiction des matériaux d'emballage en plastique). Ordonnance de 2018 sur le commerce (Interdiction des matériaux d'emballage en plastique).

**La circularité financée par les dépenses publiques ou institutionnelles** : les marchés publics durables ont un pouvoir d'achat important, car ils représentent en moyenne 12 % du PIB dans les pays de l'OCDE et jusqu'à 30 % du PIB dans de nombreux pays en développement (PNUE 2017). Ils peuvent donc faire basculer des marchés et en développer de nouveaux basés sur la circularité, offrant des avantages tels que la réduction des émissions de GES.

Un **marché public circulaire** se concentre sur la fermeture des boucles énergétiques et matérielles au sein des chaînes d'approvisionnement et favorise le maintien de la valeur tout au long de la chaîne de valeur, ce qui peut généraliser l'adoption de la circularité (PNUE 2018). Un marché public circulaire n'a un impact que si sa mise en œuvre est cohérente avec d'autres politiques comme la traçabilité (tout au long du cycle de vie), les normes et les incitations ou régimes fiscaux en matière d'écoconception, ainsi que d'autres politiques liées à la production. Si les conditions sont favorables, les politiques d'achat peuvent encourager la réparation, le partage, la revente et la refabrication afin d'optimiser l'utilisation des actifs existants et le retour sur l'investissement énergétique (EMF 2021c). Les critères d'attribution de marché portent notamment sur les aspects suivants :

- niveaux d'utilisation efficace des ressources sur l'ensemble du cycle de vie ;
- inclusion d'un contenu recyclé (par ex., les attentes sur le pourcentage de fibres recyclées dans le cas d'achat de textiles) ;
- potentiel de réparabilité (par ex., la facilité à trouver des pièces de rechange et à faire l'entretien), le recyclage ou le démantèlement des produits après leur utilisation.

Dans la CDN, le recoupement des critères d'attribution de marché et des objectifs relatifs aux secteurs et sous-secteurs prioritaires, peut favoriser la circularité et la réduction des émissions de GES dans ces secteurs. Pour créer des synergies, on peut également le lier au rapport sur l'ODD 12.7 et à la méthodologie établie<sup>12</sup>.





### Développer la circularité dans nos économies grâce aux achats publics durables

12 [Indicateur 12.7.1 des ODD \(Méthodologie de calcul de l'indicateur 12.7.1 des Achats Publics Durables\)](#).




**Modes de vie durables** : les changements de mode de vie peuvent aider la planète à réduire les émissions de GES de 40 à 70 % d'ici à 2050 (GIEC 2022b). Avec des politiques, des infrastructures et des technologies appropriées, ces changements sont possibles, surtout si elles sont mises en œuvre dans des secteurs à impact élevé. Les politiques visant des modes de vie durables sont plus efficaces si elles sont accompagnées de mesures permettant de prévenir les solutions à forte intensité de carbone. Elles devront par ailleurs offrir un accès équitable aux matériaux requis pour répondre aux besoins et assurer le bien-être. Une approche fondée sur des données probantes passe par la modification des choix<sup>13</sup> (PNUE 2022a).

 **Permettre des modes de vie durables dans une situation d'urgence climatique** se concentre sur la manière de supprimer les choix de consommation nocifs et à forte intensité de carbone et sur la manière d'intégrer ou de déployer des solutions à faible intensité de carbone tout en offrant un accès plus équitable à tous.

 **Envisager des modes de vie à 1,5 degré : Politiques pour des villes bas carbone en 2030** explore le concept de modes de vie à 1,5 degré à l'échelle de la ville avec des résultats de la mise en œuvre du projet dans les six villes impliquées, y compris des recommandations politiques..

**Instruments pour le tourisme circulaire** : la chaîne de valeur du tourisme est transversale et offre ainsi de nombreuses occasions de mettre en œuvre des interventions d'économie circulaire relatives aux matériaux utilisés pour fournir des services touristiques.

 **L'Initiative mondiale sur les plastiques dans le secteur du tourisme** apporte des méthodologies et des outils pour aider les pouvoirs publics et les entreprises à éliminer les plastiques problématiques ou inutiles, à intégrer des modèles de réutilisation et à accroître la teneur en matières recyclées et les taux de recyclage dans le secteur du tourisme.



### Étude de cas : mise en œuvre d'une feuille de route pour un tourisme à faible émission de carbone et économe en ressources aux Philippines

Les Philippines ont élaboré une feuille de route pour un tourisme à faible émission de carbone et économe en ressources, dont l'objectif global est de réduire les émissions de GES de 30 % entre 2020 et 2030 dans les chaînes de valeur du tourisme, principalement les hôtels et les sites. Il a été établi que les émissions provenaient :

- de la production d'électricité ;
- des produits et services que les hôtels procurent (comme la nourriture, les plastiques, les textiles, etc.) ;
- des déchets qu'ils génèrent ;
- des combustibles fossiles utilisés directement par les hôtels.

Les principaux sous-objectifs de la feuille de route incluent par exemple un objectif de réduction des déchets alimentaires de 50 %. Des orientations accompagnées d'actions pour atteindre les objectifs ont été données aux hôtels et aux sites. Dans le pays, 42 entreprises participantes mettent en œuvre le cadre d'action intégré en mesurant l'utilisation efficace des ressources et les émissions de GES. En outre, 24 entreprises ont soumis des données de l'outil GACMO pour comprendre le niveau d'investissement nécessaire à l'élaboration d'autres solutions de réduction des GES, la période d'amortissement, la réduction des coûts et le pourcentage de réduction des GES.


Quant aux résultats, certaines entreprises ont signalé avoir réduit de 60 % les déchets alimentaires sur deux ans et d'autres avoir réduit de 77 % la production de déchets et de 83 % les émissions de GES au cours de la même période, avec les avantages économiques qui en découlent.

Transformer les chaînes de valeur du tourisme ; PNUE (2019). Feuille de route pour un tourisme à faible émission de carbone et économe en ressources aux Philippines ; et [Fiche d'information](#) sur les rapports de développement durable du Club Paradise Palawan, [Fiche d'information sur les rapports de développement durable](#) du Holiday Inn & Suites Makati, et [Fiche d'information sur les rapports de développement durable](#) du Nature's village resort.

<sup>13</sup> La modification des choix implique l'utilisation de critères et de normes spécifiques pour filtrer les options nuisibles ou inadaptées dans la gamme de produits et de services mis sur le marché. L'utilisation traditionnelle de la modification des choix par les gouvernements est courante pour des raisons de santé publique et de sécurité (PNUE 2022a).



Les **taxes sur le carbone** sont des taxes perçues sur les émissions de GES induites par la production de biens et de services. Elles peuvent contribuer à promouvoir le double objectif d'amélioration de la circularité et de réduction des émissions de GES.

 Le **guide sur la taxation carbone** est un outil pratique pour les décideurs politiques, qui (i) les aide à déterminer si une taxe carbone est l'instrument idéal pour atteindre leurs objectifs politiques et (ii) les soutient dans la conception et la mise en œuvre de la taxe la mieux adaptée à leurs besoins, circonstances et objectifs particuliers.

Il existe d'autres options, comme par exemple des taxes sur les matières vierges, des mandats de contenu recyclé et la suppression de subventions pour les matières vierges (GIER 2020).

La Figure 9 montre une liste non-exhaustive d'instruments politiques permettant de mettre en œuvre les interventions d'économie circulaire. Les politiques doivent prendre en compte le cycle de vie complet et le choix d'un ensemble cohérent dépend du sous-secteur ou produit et des domaines d'intervention prévus.



**Figure 9.**

Liste non exhaustive d'instruments politiques pour développer la circularité.



**Les interventions en amont peuvent multiplier les avantages en matière d'utilisation efficace des ressources et de réduction des émissions de GES tout au long de la chaîne de valeur**















### Catalyseurs

- Traçabilité tout au long du cycle de vie
- Renforcer et adapter les outils d'information des consommateurs
- Exploiter les marchés publics durables
- Mécanismes de financement





### Résumé des outils de l'étape 3.1 :

-  **Explorer l'extension de la durée de vie des produits – La vision** à long terme comprend des recommandations sur l'extension de la durée de vie des produits. L'analyse porte sur sept produits : machines à laver, réfrigérateurs, téléviseurs, téléphones mobiles, ordinateurs portables et habillement.
-  **Les orientations sur la REP** fournissent des conseils et des informations sur la conception et la mise en œuvre des politiques relatives à la REP.
-  La **boîte à outils REP** est un ensemble pertinent de connaissances internationales qui porte sur la REP pour les emballages. Elle vise à promouvoir l'échange des connaissances et à améliorer le développement des systèmes REP dans le monde entier.
-  **Passer à la circularité : Le guide REP** est un cours en ligne en libre accès qui vise à promouvoir des systèmes REP pour les emballages, adaptés au niveau local. Il comprend plusieurs exemples à cet égard.
-  Le **guide législatif pour la réglementation** des produits plastiques à usage unique donne des indications sur les systèmes de consigne, les interdictions et les restrictions.
-  Le **global infrastructure hub/infrastructures et économie circulaire** et note d'information associée apporte des informations sur la manière de promouvoir les infrastructures circulaires.
-  Les **outils d'information des consommateurs et lignes directrices sur les changements climatiques** peuvent soutenir la réduction des émissions de GES dans le tourisme, le bâtiment et l'alimentation. Les outils englobent les certifications, les normes volontaires, les déclarations de produits, les classements, les allégations marketing, l'empreinte, les évaluations du cycle de vie et les campagnes de produits ainsi que des recommandations à destination des décideurs économiques et politiques.
-  **Développer la circularité dans nos économies grâce aux achats publics durables.**
-  **Permettre des modes de vie durables dans une situation d'urgence climatique** se concentre sur la manière de supprimer les choix de consommation nocifs et à forte intensité de carbone et sur la manière d'intégrer ou de déployer des solutions à faible intensité de carbone tout en offrant un accès plus équitable à tous.
-  **Envisager des modes de vie à 1,5 degré : Politiques pour des villes bas carbone en 2030** explore le concept de modes de vie à 1,5 degré à l'échelle de la ville avec des résultats de la mise en œuvre du projet dans les six villes impliquées, y compris des recommandations politiques.
-  **L'Initiative mondiale sur les plastiques dans le secteur du tourisme** apporte des méthodologies et des outils pour aider les pouvoirs publics et les entreprises à éliminer les plastiques problématiques ou inutiles, à intégrer des modèles de réutilisation et à accroître la teneur en matières recyclées et les taux de recyclage dans le secteur du tourisme.
-  Le **guide sur la taxation carbone** est un outil pratique pour les décideurs politiques.



### Autres ressources de connaissances :

- [Lignes directrices sur les marchés publics durables](#)
- [Objectifs politiques universels de la Fondation Ellen MacArthurs](#)

**ÉTAPE 3.2.****Évaluer la faisabilité et fixer des indicateurs pour suivre la mise en œuvre des instruments politiques afin d'étayer la CDN.**

Cette étape porte sur l'analyse de faisabilité et la façon de mesurer les progrès de la mise en œuvre des instruments politiques identifiés et de leur performance en vue de contribuer efficacement à la réalisation ou au renforcement des objectifs de la CDN par le biais de la circularité.

Il arrive que des obstacles empêchent la faisabilité des instruments politiques. Ce peut être, par exemple, un manque de capacités techniques, de moyens financiers ou de données, l'absence de coopération solide et de partage d'informations entre les parties prenantes, de structures de coûts inefficaces, de marchés inadaptés, d'un rejet social ou d'autres facteurs. Selon le type d'obstacle, les décideurs politiques proposent des mesures de facilitation appropriées susceptibles de lever ces obstacles. De telles mesures peuvent être élaborées en concertation avec les principales parties prenantes, afin de garantir leur appropriation et leur adhésion lors de la planification et la mise en œuvre ainsi que leur conformité avec les nouveaux instruments politiques.

L'évaluation de la faisabilité englobe donc une évaluation **des obstacles et des catalyseurs** (en s'appuyant sur l'analyse de l'étape 2.1 de la chaîne de valeur) par rapport aux instruments politiques identifiés. Cette analyse n'a pas d'outil mais regroupe des recherches documentaires et des consultations avec les parties prenantes identifiées en vue de valider l'approche.

**Quels sont les coûts et les avantages de la mise en œuvre d'un instrument politique particulier (ex ante) ?**

Pour sélectionner l'instrument politique le plus approprié, il faut évaluer comment optimiser l'objectif de l'intervention d'économie circulaire pour en tirer le plus de co-avantages possibles. Les coûts économiques et sociétaux doivent être évalués. Par exemple, les interventions peuvent avoir des effets disproportionnés sur les ménages à revenu faible, qui ont souvent moins de leviers financiers pour s'adapter. Il peut être nécessaire d'envisager des compensations pour ces ménages. Les décideurs politiques peuvent donc être amenés à examiner des politiques complémentaires sur cette base. L'analyse sociale des coûts-avantages (SCBA) peut appuyer l'évaluation des effets des politiques ex ante et évaluer leurs effets ex post.



**L'outil d'orientation SCBA** facilite l'évaluation des effets socioéconomiques d'un instrument politique en appréciant les coûts et les avantages sociaux avant la mise en œuvre d'une intervention. Il peut également aider à identifier l'instrument politique le plus approprié dans un contexte spécifique.

**Fixer des indicateurs pour mesurer et suivre la mise en œuvre des instruments politiques sélectionnés.**

Dans cette étape, il est possible de définir des indicateurs pour surveiller les progrès de la mise en œuvre des instruments politiques sélectionnés et évaluer leur performance par rapport aux objectifs de la CDN. L'ensemble des indicateurs et des données devrait alors être intégré aux systèmes de suivi de la mise en œuvre de la CDN et aux structures MRV existantes.



Les indicateurs peuvent concerner l'évolution des comportements, des technologies, des processus, ou des pratiques résultant de la politique ou de l'action. Par exemple, si l'instrument politique vise à accroître les systèmes de consigne (dans la sphère municipale) pour obtenir des matières de récupération de meilleure qualité, le nombre de ménages participant aux programmes pourrait être un indicateur d'une mise en œuvre réussie.

Certains indicateurs utilisés pour mesurer la mise en œuvre des politiques peuvent servir à mesurer les réductions d'émissions de GES. Par exemple, le volume de matières par type réutilisé dans l'industrie locale pourrait être un indicateur susceptible d'être rattaché à l'atténuation des GES (à condition que les données soient disponibles). Les interventions peuvent impliquer un seul secteur ou un groupe de secteurs, où les instruments politiques et leurs effets pourraient être affectés. Il est par conséquent important d'identifier l'étendue des interventions le plus tôt possible (2.2).

Les utilisateurs peuvent se reporter à l'étape 2.2 sur les indicateurs pour des informations complémentaires. Tous les indicateurs peuvent être ventilés par genre. Cela permet de comprendre comment les politiques et les actions peuvent avoir des impacts différents selon le genre.



### Résumé des outils de l'étape 3.2 :

-  [Analyse sociale des coûts-avantages](#)
-  [Indicateurs circulaires des gouvernements](#)

## ÉTAPE 3.3.

### Ressources financières pour la mise.

Cette étape explore les ressources financières qui seront nécessaires pour mettre en œuvre les interactions d'économie circulaire identifiées, y compris l'évaluation des déficits et des besoins de financement, le bénéfice des flux financiers pour l'action climatique grâce à l'intégration des interventions d'économie circulaire dans la CDN, et la mobilisation des financements publics et privés.

Les gouvernements ont besoin de financement pour à la fois mettre en œuvre les interventions d'économie circulaire et générer les conditions pour débloquer les financements privés. Vu le potentiel des coûts ou des économies résultant de l'analyse SCBA réalisée à l'étape 3.2, des évaluations pour estimer les déficits et les besoins financiers des interventions d'économie circulaire et développer des plans pour soutenir leur mise en œuvre, peuvent être menées. Pour que les interventions bénéficient d'un financement climatique, il faut qu'elles soient intégrées dans la CDN, dont les documents connexes suivants :

**Plan de mise en œuvre des CDN :** le plan de mise en œuvre des CDN hiérarchise les activités d'atténuation ou d'adaptation dans les secteurs clés, selon un ensemble de critères convenus, afin d'atteindre un but ou un objectif de la CDN. Le plan de mise en œuvre relatif à la CDN décrit également le calendrier, les rôles, les responsabilités, les arrangements institutionnels, les liens politiques, et les plans MRV.

**Stratégie de financement relative à la CDN :** la stratégie de financement relative à la CDN identifie les sources de financement les plus appropriées pour les actions prioritaires de la CDN, dont les interventions d'économie circulaire. Elle évalue également les obstacles à l'investissement et les instruments financiers et politiques qui pourraient être appliqués pour lever ces obstacles et réduire ou transférer les risques. Dans le cadre de la stratégie de financement relative à la CDN, il est possible d'évaluer les investissements et les flux financiers (I&FF) pour aider les pays à identifier l'ampleur des changements et des augmentations de financement dans un pays, ainsi que les sources de financement et les stratégies d'incitation appropriées. Évaluer les I&FF peut également aider à identifier les parties qui investissent déjà dans un secteur prioritaire ainsi que les principales parties prenantes.

**Plan d'investissement relatif à la CDN :** le plan d'investissement relatif à la CDN définit les activités, les projets et les initiatives pour mettre en œuvre la CDN, dont les interventions d'économie circulaire. Les évaluations des obstacles à l'investissement peuvent aider les pays à définir les obstacles à l'investissement dans les actions de la CDN, dont l'économie circulaire ; ce sont également des outils utiles pour élaborer un plan d'investissement.

La mise en œuvre des interventions d'économie circulaire nécessitera des dépenses publiques, qui peuvent être générées ou complétées par des instruments financiers innovants tels que les obligations vertes souveraines, la tarification du carbone et le financement mixte.

**Les obligations vertes** sont des instruments financiers à revenu fixe utilisés pour financer des projets ayant des effets positifs sur l'environnement ou le climat. Les obligations vertes conviennent particulièrement pour financer le développement durable et l'action climatique dans le cadre des CDN, dont l'économie circulaire. D'autres obligations thématiques, comme les obligations durables (dont le produit soutient une combinaison de projets ou d'activités verts et sociaux) et les obligations liées à la durabilité (qui ne sont pas des obligations « d'utilisation du produit » mais dont les conditions sont soumises à des indicateurs de performance clés environnementaux ou sociaux), peuvent être utilisées pour financer la transition vers une économie circulaire.

La **tarification du carbone** est un instrument qui permet de réduire les émissions de GES en imposant une redevance sur les émissions ou en incitant à réduire les émissions. Un prix du carbone donne un signal économique aux émetteurs qui peuvent alors décider soit de transformer leurs activités et de réduire leurs émissions de GES, soit de continuer à émettre et de payer pour leurs émissions. En fixant un prix adéquat pour les émissions de GES, on crée des incitations économiques en faveur d'un développement à faible émission de carbone. Il existe plusieurs instruments de tarification du carbone, notamment les systèmes d'échange de quotas d'émission (SEQE), les taxes sur le carbone et les marchés du carbone / mécanismes d'octroi des crédits carbone.

**Les paiements basés sur les résultats** récompensent les individus ou les communautés dont les actions ont des effets positifs sur l'environnement, par exemple, augmenter la purification de l'eau, gérer de façon durable les forêts ou stocker du carbone. Ce mécanisme de financement est différent des autres mécanismes de transfert au sens où il est subordonné à la performance. Les interventions d'économie circulaire qui soutiennent la régénération des ressources naturelles pourraient notamment bénéficier de ce type de financement.

Les solutions de **financement mixte**, y compris les mécanismes de désengagement financier, constituent un instrument important pour débloquer des fonds privés pour l'économie circulaire, dont les modèles économiques et les technologies innovants sont souvent plus risqués ou perçus comme tels.

De plus, notamment dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, le financement direct, qui joue aussi un rôle décisif pour lever des fonds privés, peut être vu comme une source essentielle de financement. Les pays peuvent recourir aux fonds publics des Instituts de finance internationale (IFI) tels que les Banques multilatérales de développement (BMD), le Fonds vert pour le climat (FVC) et les Fonds d'investissement pour le climat (FIC), entre autres. La base de données Climate Finance Explorer propose plusieurs options.

Outre les ressources financières susmentionnées, l'engagement du secteur privé est vital pour accélérer la mise en œuvre. Les entreprises reconnaissent de plus en plus la nécessité de protéger leurs activités contre les changements climatiques et de passer à des modèles économiques circulaires, tout en cherchant à générer de nouvelles sources de revenus. Les acteurs privés peuvent soutenir la mise en œuvre des interventions d'économie circulaire en s'appuyant sur différentes approches, parmi lesquelles les initiatives volontaires en matière d'empreinte carbone au niveau national.

**Initiative volontaire en matière d'empreinte carbone au niveau national** : d'abord lancée au [Chili](#), puis au [Panama](#) et au [Pérou](#), les gouvernements ont mis en place des programmes volontaires en matière d'empreinte carbone qui quantifient et reconnaissent les efforts volontaires des secteurs public et privé pour réduire les émissions de GES. Ces initiatives proposent des calculateurs d'émissions en ligne, ainsi qu'un système de reconnaissance publique sous forme de prix d'approbation pour les entreprises privées, les organisations de la société civile et d'autres acteurs qui déclarent, réduisent ou, idéalement, rendent leurs activités neutres en carbone. Certaines initiatives comportent aussi un volet pour réduire l'empreinte hydrique de l'organisation désireuse d'améliorer la gestion de ses ressources en eau et de la relier aux stratégies d'adaptation aux changements climatiques. Les interventions d'économie circulaire sont également à l'étude.

Enfin, le renforcement des capacités techniques et des connaissances par le biais de formations, d'ateliers et d'événements est primordial pour favoriser le partage des connaissances et l'appropriation nationale, ainsi que pour accélérer la mise en œuvre des interventions d'économie circulaire. Les organisations internationales telles que les agences des Nations Unies peuvent jouer un rôle déterminant dans le renforcement de ces capacités. Par exemple, la formation en ligne sur les obligations vertes proposée par Climate Promise du PNUD pour les fonctionnaires et les professionnels du climat permet aux participants de se familiariser avec les derniers développements du marché des obligations vertes, les taxonomies et les systèmes de classification existants, et le cycle de vie d'une émission d'obligations vertes, incluant la pré-émission, l'émission et la post-émission.



### Résumé des outils de l'étape 3.3 :

- [Évaluations des investissements et des flux financiers \(I&FF\)](#)
- [Méthodologie \(I&FF\)](#)
- [Guide pour la mise en œuvre de programmes nationaux volontaires sur l'empreinte carbone](#)
- [Climate finance explorer](#)
- [Formation sur les obligations vertes](#)



### Autres ressources de connaissances :

- Exemples de pays sur l'I&FF.
- [Le Guide de mise en œuvre des CDN](#) concerne l'élaboration de plans et de stratégies financières.
- [Lignes directrices du GGGI](#) (Institut mondial de la croissance verte) pour les petits États insulaires en développement (PEID).



### Phase 3 Liste de contrôle

#### À la fin de cette première phase, les utilisateurs doivent avoir :

1. Identifié les instruments politiques pour la mise en œuvre des interventions d'économie circulaire sélectionnées.
2. Évalué la faisabilité des instruments politiques, notamment les coûts et les avantages, et fixé des indicateurs pour mesurer et suivre la mise en œuvre des instruments politiques sélectionnés.
3. Étudié la question du financement de la mise en œuvre, y compris en s'appuyant sur les plans de mise en œuvre, de financement et d'investissement des CDN, ainsi que d'autres mécanismes.





### Application de la phase 3 pour les pertes et le gaspillage de nourriture :

Des instruments politiques appropriés à différentes étapes de la chaîne de valeur, de la production à la consommation en passant par le traitement, le stockage et le transport, peuvent être identifiés et mis en œuvre à la phase 3. Des ressources financières peuvent être mobilisées par le biais de partenariats public-privé, d'accords volontaires et de campagnes.

Exemples d'instruments :

- Programmes de sensibilisation du public et de vulgarisation, ramassage des déchets organiques en porte-à-porte et installations de valorisation des matières en Dominique.
- Loi introduisant des évaluations obligatoires sur les déchets alimentaires pour tous les opérateurs de la restauration en France.

Par exemple, le Vanuatu a introduit l'indicateur « nombre total de personnes recevant une formation au stockage et à la conservation des aliments par an » dans son secteur agricole (PNUE, WRAP 2023)..

**L'application complète pour les pertes et le gaspillage de nourriture se trouve au Chapitre 4.**



### Application de la phase 3 pour le bâtiment et la construction :

Il est possible de sélectionner un ensemble coordonné d'instruments politiques de renforcement pour mettre en œuvre l'intervention d'économie circulaire.


Ces instruments politiques peuvent inclure la révision des codes de construction pour faire face à l'impact intrinsèque des matériaux, l'obligation de recourir à la préfabrication et à la construction modulaire, le soutien à la symbiose industrielle dans la production de ciment ou d'autres matériaux, et des directives en matière de marchés publics pour soutenir l'utilisation de matériaux de construction durables aux stades de la conception et de la planification. Par exemple, l'intégration d'un pourcentage minimum de matériaux recyclés dans les matériaux de construction achetés, c'est-à-dire bois, agrégats ou acier, peut être un objectif de la CDN.

Des ressources financières et non financières peuvent être mobilisées par les principaux acteurs du marché et, dans la CDN, les pays peuvent inclure des informations sur la nécessité d'un soutien international en matière de financement, de technologies ou de renforcement des capacités pour soutenir la mise en œuvre.

**L'application complète pour le bâtiment et la construction se trouve au Chapitre 4.**

Phase  
4.SUIVRE ET RENDRE COMPTE DES PROGRÈS DANS  
LE RAPPORT BIENNAL AU TITRE DE LA TRANSPARENCE

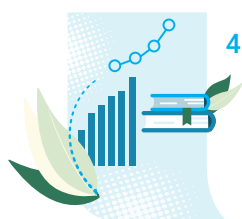
Utiliser les données de référence de la phase 1 pour évaluer les progrès

- 
- ✓ Évaluer l'efficacité des interventions sur les émissions de GES et les courants de ressources
  - ✓ Rendre compte des effets et des progrès dans le Rapport biennal au titre de la transparence



Cette phase fournit des outils permettant de réaliser une évaluation *ex post* (étape 4.1) afin de déterminer si l'intervention d'économie circulaire a atteint les résultats escomptés selon l'évaluation *ex ante* de l'étape 2.2, comme la réduction rentable des émissions de GES. Elle décrit également comment rapporter l'impact des interventions d'économie circulaire en vertu du Cadre de transparence renforcé (ETF) de l'Accord de Paris, en particulier les Rapports biennaux au titre de la transparence (BTR), en vue d'informer la communauté internationale des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la CDN (étape 4.2).






Table F. Résume les étapes, les questions et les outils clés pour la Phase 4.






4.1

## Évaluer l'efficacité des interventions et l'impact sur les flux de matière et les émissions de GES

Quelle a été la réduction des émissions de GES générée par les interventions sélectionnées ?

-  Méthodologies d'inventaire des GES du GIEC
-  Méthodologies CDM (dont l'additionnalité)
-  Base de données d'inventaire du cycle de vie
-  Norme de politique et d'action du Protocole des GES
-  Guides d'évaluation des politiques ICAT






Quels ont été les effets socioéconomiques et environnementaux des interventions (par ex., emplois) ?

-  Outil SCAN
-  Modèle d'évaluation des emplois verts
-  Outil dédié aux emplois de l'économie circulaire

4.2

## Rapporter les effets et les progrès dans le BTR

Où rapporter les progrès des interventions d'économie circulaire dans le BTR et leur lien avec la CDN ?

-  Manuel de référence du ETF selon l'Accord de Paris
-  Service d'aide à la transparence du PNUD
-  Manuel technique destiné aux pays en développement Parties sur la préparation de la mise en œuvre de l'ETF selon l'Accord de Paris
-  MRV/Service d'aide à la transparence de la CCNUCC
-  Plateforme de la transparence climatique du PNUE



Outil/ressource

**ÉTAPE 4.1.****Évaluer l'efficacité des interventions et les effets sur les flux de matières et les émissions de GES.**

Cette étape évalue les effets des interventions d'économie circulaire quant à leur efficacité à atteindre les objectifs identifiés à la phase 2. L'évaluation ex post doit s'attacher à quantifier les effets générés par l'intervention en isolant l'impact d'autres facteurs survenus pendant la période d'intervention de la politique. Par exemple, des changements dans l'économie ou la technologie qui affectent l'impact sur l'environnement indépendamment des interventions d'économie circulaire.

**Définir la portée de l'évaluation – interventions d'économie circulaire et instruments politiques :** la phase 2 a identifié les interventions d'économie circulaire et la phase 3 soutient la mise en œuvre grâce à un ensemble cohérent d'instruments politiques. Si ces lignes directrices sont suivies, il est recommandé que chaque intervention d'économie circulaire soit évaluée en tant que « paquet », étant donné que les politiques se renforcent et se complètent pour agir sur la même source ou le même puits d'émissions de GES<sup>14</sup>. Toutefois, selon le type de politiques sélectionnées et la manière dont elles interagissent, les évaluations peuvent être menées aussi bien pour des politiques ou interventions individuelles que pour des paquets.

L'étape 2.2 a permis d'établir les limites du système pour les interventions d'économie circulaire, c'est-à-dire les « limites » de l'intervention en définissant les secteurs, les processus, les parties prenantes et les autres composants qui sont touchés par l'intervention (directement et indirectement).



**La Norme de politique et d'action du Protocole des GES (Chapitres 10, 11)** est une approche visant à estimer et rapporter l'évolution des émissions et absorptions de GES résultant des politiques et actions. Elle facilite les évaluations ex ante et ex post, les évaluations de suivi et d'incertitude, ainsi que la vérification et la communication des effets.

**La collecte de données** pour les interventions d'économie circulaire peut se faire par le biais des arrangements institutionnels existants pour le processus MRV, aux niveaux national et infranational (par ex., les données relatives à la mesure de la mise en décharge des déchets biodégradables peuvent être collectées auprès de l'autorité locale).

**Les données de référence de la phase 1 et les indicateurs des phases 2 et 3 peuvent être utilisés pour évaluer l'impact des interventions d'économie circulaire et des instruments politiques sur les flux de matières, les émissions de GES, les déchets et les aspects socio-économiques (par ex., les emplois) ainsi que les effets intermédiaires (par ex., les changements de pratique et de comportement).**

**Les méthodologies d'évaluation ex post et ex ante sont les mêmes :** les outils utilisés pour les évaluations ex ante à l'étape 2.2 seront utilisés dans cette étape (ex post). Un certain nombre d'outils existe pour mesurer les effets des interventions d'économie circulaire et des instruments politiques, comme le suivi des indicateurs, la modélisation économique et l'analyse économétrique. Le choix de la bonne méthodologie dépend du type d'intervention et d'instrument politique (par ex., mis en œuvre pour un secteur ou dans plusieurs secteurs) ainsi que de la disponibilité des données et du niveau d'expertise existant permettant de mener les évaluations. Outre l'effet sur les émissions de GES, il est conseillé d'évaluer les effets socioéconomiques et environnementaux (WRI 2014).




**La boîte à outils ICAT** inclut des méthodologies pour évaluer les effets des politiques et des actions sur les émissions de GES et d'autres aspects du développement durable.











**Les méthodologies de comptabilisation des GES** (par ex., les méthodologies d'inventaire national des GES du GIEC et les méthodologies sectorielles de la boîte à outils ICAT et de l'outil de calcul du Protocole des GES), **soutenues par des bases de données d'évaluation du cycle de vie telles que GLAD**, peuvent permettre d'estimer l'effet d'atténuation du carbone des interventions d'économie circulaire transsectorielles (par ex., grâce aux chaînes de valeur des produits ou des services). Des données clés peuvent également être collectées directement auprès des parties prenantes pertinentes de la chaîne de valeur ou des secteurs.

14 Institut des ressources mondiales (2014) **Norme de politique et d'action du Protocole des GES** : Norme de comptabilité et de rapport visant à évaluer les effets des politiques et actions sur les émissions de gaz à effet de serre (Chapitre 5).

-  Pour l'évaluation des effets au niveau de l'intervention d'économie circulaire, la **méthodologie CDM**, qui permet de déterminer l'additionnalité, pourrait être utilisée pour isoler les effets des interventions d'économie circulaire des effets d'autres événements pouvant affecter le secteur en cours d'analyse. Par exemple, l'inclusion de politiques sur l'énergie et les matières et les réglementations sur la gestion des déchets qui ont été planifiées avant l'intervention d'économie circulaire, pourrait entraîner des changements en faveur d'une technologie plus performante ou de matériaux avec une teneur en carbone intrinsèque plus faible. Cependant, cela doit être comptabilisé séparément des interventions d'économie circulaire. On s'attend à ce que les interventions d'économie circulaire aient un effet supplémentaire quant aux matériaux, à l'énergie ou à d'autres indicateurs. Déterminer l'additionnalité des interventions d'économie circulaire sera utile lors de leur ajustement en vue d'atteindre les objectifs d'atténuation du pays reliés à l'économie circulaire.



#### Résumé des outils de l'étape 4.1 :

-  Méthodologies d'inventaire des GES du GIEC
-  Méthodologies CDM (dont l'additionnalité)
-  Base de données d'inventaire du cycle de vie (GLAD)
-  Norme de politique et d'action du Protocole des GES
-  Guides d'évaluation des politiques ICAT
-  Outil SCAN
-  Modèle d'évaluation des emplois verts
-  Outil dédié aux emplois de l'économie circulaire

## ÉTAPE 4.2.

### Rapporter les effets et les progrès.

Cette étape explique où déclarer les progrès et les effets des interventions d'économie circulaire en vue d'assurer la transparence des efforts nationaux et de faire état des réussites.

Il est demandé aux Parties à l'Accord de Paris d'envoyer leur premier BTR au plus tard le 31 décembre 2024, dont :

- un inventaire national des GES composé d'un document d'inventaire national et des tableaux de déclaration communs ; et
- des informations permettant de suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre et la réalisation de leur CDN, en utilisant le format commun pour les tableaux de rapportage (CTF).

Les effets des interventions d'économie circulaire peuvent être indiqués dans la section « Politiques et mesures, actions et plans d'atténuation, y compris ceux qui présentent des co-avantages d'atténuation résultant de mesures d'adaptation et de plans de diversification économique ». Cette section donne des indications sur : II. Informations nécessaires au suivi des progrès accomplis dans la mise en œuvre et la réalisation de la CDN d'une Partie, en se focalisant sur les interventions qui ont le plus d'effet sur les émissions ou les absorptions de GES et celles qui touchent les catégories clés de l'inventaire national des GES.

Le tableau CTF 5 décrit les informations à déclarer dans le BTR. Par exemple :

- objectifs ;
- type d'instrument ;
- statut ;
- secteur(s) et gaz concernés ;
- année de début de mise en œuvre ;
- entité ou entités de mise en œuvre ;
- estimations des réductions d'émissions de GES, réalisées et attendues.<sup>15</sup>

En outre, le gouvernement peut déclarer les progrès d'après le ou les indicateurs liés aux interventions d'économie circulaire dans le cadre du suivi des progrès de la CDN (le tableau CTF 4 fournit des informations spécifiques sur le ou les indicateurs qui doivent être communiqués tels que l'unité, le point de référence, le niveau de l'objectif et l'année. Cet ou ces indicateurs seront également reportés dans les tableaux CTF 1, 2 et 3)<sup>16</sup>.

La cohérence entre la CDN enregistrée au registre des CDN et la description des CDN dans le BTR (comme les sources de données, l'étendue, les méthodologies et les hypothèses) est cruciale pour garantir l'intégrité du suivi des progrès de la CDN.






-  Le Manuel de référence du Cadre de transparence renforcé (ETF) est surtout un outil de clarification des exigences relatives à la revue et à la déclaration des informations dans les BTR. Il sert également d'aide-mémoire pour l'application des orientations comptables et l'assurance de la cohérence entre les CDN et les BTR, en tenant compte des principes de transparence, d'exactitude, de cohérence, d'exhaustivité et de comparabilité qui promeuvent les efforts entrepris pour assurer l'intégrité globale du cadre comptable et éviter le double comptage.
-  Le manuel technique pour l'exécution des dispositions MRV selon la Convention et de l'ETF selon l'Accord de Paris vise à faire mieux connaître et comprendre l'ETF et ses modalités, procédures et lignes directrices auprès des experts et des professionnels des pays en développement Parties, afin qu'ils puissent envisager la possibilité d'améliorer les rapports actuels et planifier l'élaboration d'arrangements institutionnels et de rapports dans le cadre de l'ETF.
-  Le Service d'aide à la transparence vise à fournir aux pays francophones et lusophones un soutien complet en matière de renforcement des capacités sur les données climatiques et la transparence, et à répondre aux demandes d'assistance des pays sur les systèmes MRV. Ce soutien est accessible aux gouvernements de ces pays et peut être fourni selon les modalités suivantes : soutien technique et formation dans le pays ; échanges et réseautage sud-sud (entre deux ou trois pays) ; sessions de formation régionales ; et fonds transférés aux pays s'ils sont soutenus dans le cadre du Climate Promise du PNUD.
-  MRV/Service d'aide à la transparence de la CCNUCC fournit des ressources techniques (comme des ressources documentaires, des forums de discussion, des webinaires, des bases de données spécialisées) pour l'exécution des dispositions de MRV selon la Convention et de l'ETF selon l'Accord de Paris.
-  La plateforme de la transparence climatique du PNUD couvre les aspects concernant l'ETF et le rapportage continu dans le cadre de la CCNUCC. Vous y trouverez des informations sur les agences et les initiatives qui proposent un soutien sur la transparence et une assistance technique, un renforcement des capacités et un soutien financier aux pays qui cherchent à mettre en œuvre l'ETF. Les utilisateurs peuvent demander de l'aide en cliquant sur l'onglet « Demande de soutien ».

<sup>15</sup> Directives pour l'application des modalités, procédures et lignes directrices aux fins du cadre de transparence renforcé visé à l'article 13 de l'Accord de Paris, section 5. Politiques et mesures, actions et plans d'atténuation, y compris ceux présentant des co-avantages en matière d'atténuation résultant de mesures d'adaptation et de plans de diversification économique, liés à la mise en œuvre et à la réalisation d'une contribution déterminée au niveau national au titre de l'article 4 de l'Accord de Paris (page 17).

<sup>16</sup> Directives pour l'application des modalités, procédures et lignes directrices aux fins du cadre de transparence renforcé visé à l'Article 13 de l'Accord de Paris, section 4. Résumé structuré : Suivi des progrès accomplis dans la mise en œuvre et la réalisation de la CDN au titre de l'Article 4 de l'Accord de Paris (page 13), Tableau CTF 1 – Description des indicateurs sélectionnés (page 8), tableau 2 – Définitions nécessaires pour comprendre la CDN (page 9) et tableau 3 – Méthodologies et approches comptables (pages 10-13).



#### Résumé des outils de l'étape 4.2 :

-  [Manuel de référence du ETF en vertu de l'Accord de Paris](#)
-  [Manuel technique destiné aux pays en développement Parties sur la préparation de la mise en œuvre de l'ETF en vertu de l'accord de Paris](#)
-  [Service d'aide à la transparence du PNUD](#)
-  [MRV/Service d'aide à la transparence de la CCNUCC](#)
-  [Plateforme de la transparence climatique du PNUE](#)



#### Application de la phase 4 pour les pertes et le gaspillage de nourriture :

Les décideurs politiques peuvent évaluer l'efficacité et l'impact de la politique sur les points chauds des pertes et du gaspillage de nourriture en comparant les progrès réalisés au niveau de référence identifié à la phase 1.

Les progrès peuvent ensuite contribuer à l'objectif de la CDN en rapportant l'impact dans le BTR et dans les rapports sur les ODD 12.3 et 12.1.

**L'application complète pour les pertes et le gaspillage de nourriture se trouve au Chapitre 4.**



#### Application de la phase 4 pour le bâtiment et la construction :

Les décideurs politiques peuvent évaluer l'efficacité et l'impact de la politique sur les points chauds non durables du bâtiment et de la construction en comparant les progrès réalisés au niveau de référence identifié à la phase 1 et à l'aide des outils ex ante de la phase 2 pour l'évaluation ex post. Les progrès peuvent ensuite contribuer à l'objectif de la CDN en rapportant l'impact dans le BTR et dans les rapports sur l'ODD 12.1.1.

**L'application complète pour le bâtiment et la construction se trouve au Chapitre 4.**



# Chapitre 4

## Application aux chaînes et systèmes de valeur sectoriels

### PERTES ET GASPILLAGE DE NOURRITURE

#### Pourquoi est-ce important de réduire les pertes et le gaspillage de nourriture par l'économie circulaire pour élever l'ambition de la CDN ?

Le domaine des pertes et du gaspillage de nourriture a un énorme potentiel pour renforcer l'ambition des CDN. Si c'était un pays, son PIB serait d'environ 950 milliards de dollars USD et il serait le **troisième plus gros émetteur de GES au monde** (WRI 2019). Les pertes et le gaspillage de nourriture doivent être réduits à tous les stades de la chaîne de valeur pour respecter les engagements visés par l'Accord de Paris – de la production, la transformation, le stockage et le transport des aliments à l'élimination des pertes et du gaspillage de nourriture dans les décharges. Si des mesures étaient incluses dans les CDN pour mettre fin au seul gaspillage de nourriture, les pays pourraient réduire les émissions du système alimentaire d'environ 8 à 10 % (PNUE 2021). Même si toutes les émissions non liées au secteur alimentaire étaient à zéro net entre 2020 et 2100, les émissions du seul système alimentaire dépasseraient toujours le seuil de 1,5 °C entre 2051 et 2063 dans le cadre d'un scénario de maintien de statu quo (Global Alliance for the Future of Food 2022).

Outre la réduction des émissions, l'intégration d'interventions d'économie circulaire visant à réduire les pertes et le gaspillage de nourriture dans les CDN pourrait également contribuer à atténuer les pressions sur le climat, l'eau et les ressources terrestres (ODD 13, 6 et 15), à éradiquer la faim, à assurer la sécurité alimentaire, à améliorer la nutrition et à promouvoir l'agriculture durable (ODD 2), ainsi qu'à garantir des interventions sur les pertes et le gaspillage de nourriture sensibles au genre et soutenant l'égalité des sexes (ODD 5). Les rapports de genre influent sur les chaînes de valeur alimentaires avec la division du travail, les rôles et les responsabilités et peuvent créer des disparités dans l'accès aux ressources, services, connaissances et technologies ainsi que dans leur contrôle. Comprendre les rôles des femmes dans le système alimentaire et les chaînes de valeur alimentaires spécifiques est fondamental.

En outre, on estime que l'agriculture productive et régénératrice représente un débouché commercial de 1,4 billion de dollars USD (World Economic Forum et Alphabeta 2020). L'agriculture régénératrice est bénéfique pour les producteurs, en particulier les petits producteurs, car elle permet non seulement de réduire le coût d'acquisition des intrants (par ex., engrais, insecticides et semences) et la dégradation de l'environnement, mais également de générer deux fois plus de profit malgré des rendements de culture plus faibles (LaCanne, C.E. et al 2018).

Sur 193 pays qui ont soumis leur CDN :

- 21 font référence aux pertes et au gaspillage de nourriture, avec 9 pays qui mentionnent le gaspillage alimentaire et 14 les pertes alimentaires (N.B. certains pays figurent dans les deux listes) ;
- 39 font référence au recyclage des déchets alimentaires et organiques (PNUE, WRAP 2022).

Cela laisse une grande marge de manœuvre pour soutenir davantage l'intégration et la mise en œuvre de mesures relatives aux pertes et au gaspillage de nourriture dans les CDN. Différents instruments politiques peuvent être utilisés pour lutter contre les pertes et le gaspillage de nourriture par le biais de la circularité.



Table G. Identifier les instruments politiques et les indicateurs relatifs aux pertes et au gaspillage de nourriture dans la CDN.<sup>17</sup>

### Exemples d'instruments politiques (liste non exhaustive)

- Réorienter les financements et les subventions pour soutenir la transition vers des pratiques agricoles régénératrices telles que l'agroécologie.
- Élargir l'accès à une énergie propre et décentralisée afin de développer l'utilisation de systèmes de refroidissement et de stockage adéquats (pour éviter les pertes après récolte pendant le traitement, le stockage et le transport).
- Des partenariats public-privé entre les gouvernements, le commerce de détail alimentaire, les industries alimentaires et de la restauration soutenant des solutions collaboratives pour réduire les pertes et le gaspillage de nourriture tout au long des chaînes d'approvisionnement.
- Obliger les grandes entreprises à mesurer les pertes et le gaspillage de nourriture et à divulguer publiquement les résultats.
- Éliminer les obstacles à la redistribution alimentaire via des politiques (par ex., limitations de responsabilité, allègements fiscaux) pour permettre aux fournisseurs de produits alimentaires de donner plus facilement des aliments sûrs (mais invendus).
- Normaliser les pratiques d'étiquetage des dates pour les aliments afin d'améliorer la compréhension des consommateurs et supprimer les étiquettes de date là où elles sont inutiles.
- Inclure la réduction des déchets alimentaires dans les programmes scolaires et une formation à la réduction des déchets alimentaires dans les critères des marchés publics.
- Élaborer des programmes de changement de comportement des consommateurs au niveau national pour créer des conditions favorables à la lutte contre le gaspillage de nourriture.
- Identifier les flux de « déchets » postconsommation qui peuvent être transformés en toute sécurité en produits rentables sur le plan économique et durables sur le plan environnemental.
- Interdire les déchets alimentaires dans les décharges.
- Stimuler l'investissement dans des installations de traitement des déchets et améliorer les systèmes et les technologies de collecte des déchets alimentaires.

### Effets attendus sur les flux de matières

La réduction des pertes alimentaires augmente la part des produits agricoles qui parvient aux consommateurs. Les effets possibles incluent :

1. réduction possible de la production agricole, ou
2. exportation d'un volume plus important en vue de satisfaire les consommateurs étrangers. De plus, le volume des déchets organiques diminuera.

La réduction des déchets alimentaires permet de s'assurer que les intrants et l'énergie nécessaires à la production alimentaire ne sont pas perdus ou gaspillés.

### Effets attendus sur les émissions et puits de GES

La réduction des pertes et du gaspillage de nourriture peut avoir une influence sur les émissions territoriales de trois manières différentes.

1. Si l'amélioration de l'efficacité de la chaîne de valeur augmente les exportations, une plus grande quantité de GES territoriaux provenant de l'agriculture et des chaînes de valeur alimentaires peut être attribuée aux consommateurs étrangers. Cet aspect est mal pris en compte dans les inventaires nationaux, mais devrait être expliqué dans la CDN.
2. Si l'amélioration de l'efficacité de la chaîne de valeur permet de réduire la production agricole et de libérer des terres à d'autres fins, cela réduira les émissions induites par l'agriculture.
3. Les émissions de méthane provenant des déchets alimentaires mis en décharges seront également réduites, ainsi que celles provenant des systèmes de traitement des eaux usées..

### Indicateurs

Les principaux indicateurs sont l'Indice des pertes alimentaires et l'Indice du gaspillage alimentaire, mesurés en kilogrammes par habitant et par an. Des indicateurs au niveau des flux de matière peuvent être traduits en impact sur les GES d'après leur carbone intrinsèque. D'autres indicateurs incluent :

1. part des produits récoltés qui parviennent au consommateur ;
2. part de la production agricole intérieure qui est exportée ;
3. quantité de déchets organiques provenant des chaînes de valeur alimentaires qui sont mis en décharge. Cette quantité peut être traduite en impact GES d'après des méthodes d'estimation des émissions de gaz de décharge ou des émissions provenant des systèmes de traitement des eaux usées, conformément aux lignes directrices du GIEC pour les inventaires nationaux.

17 Tableau élaboré à partir de WRI (2019). [Réduire les pertes et le gaspillage de nourriture : Définir un programme d'action mondial](#).



## Intégrer la circularité pour les pertes et le gaspillage de nourriture dans la CDN grâce aux 4 phases de ce guide d'utilisation

Catégories du GIEC : déchets, AFAUT, PIUP (en fonction des activités en amont dans la chaîne de valeur)

### PHASE 1 : ÉVALUER LE PROBLÈME AVEC DES DONNÉES DISPONIBLES.

En suivant les étapes proposées, les décideurs politiques peuvent identifier les points chauds des émissions de GES des sous-secteurs alimentaires (et donc le potentiel de réduction d'émissions de GES et d'économies de coût ainsi que les points d'entrée prioritaires). Le niveau de référence national en matière de pertes et de gaspillage de nourriture peut également être mesuré et utilisé pour développer ultérieurement des indicateurs et des objectifs mesurables. L'[indice des pertes alimentaires](#) et l'[indice du gaspillage alimentaire](#) fournissent des méthodologies claires pour mesurer et déclarer les pertes et le gaspillage de nourriture dans le cadre de l'ODD 12.3, qui consiste à réduire de moitié le volume des déchets alimentaires et à baisser les pertes de nourriture tout au long des chaînes d'approvisionnement.

Dans certains cas, il peut être utile de procéder à une cartographie des systèmes alimentaires, y compris une représentation schématique des pertes alimentaires, sensible au genre, qui fournira des informations sur les contraintes spécifiques de genre qui entravent les capacités des femmes et des hommes à participer efficacement à la chaîne de valeur alimentaire, de la production à la consommation. Il sera essentiel d'évaluer les opportunités à différents niveaux du système alimentaire et d'impliquer les acteurs associés en consultant les parties prenantes.

### PHASE 2 : DÉFINIR LA RÉPONSE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE.

Avec le ou les sous-secteurs alimentaires prioritaires définis avec des données pertinentes à la phase 1, la phase 2 permettra de mener une analyse tout au long des chaînes de valeur pour identifier les interventions d'économie circulaire. Les décideurs politiques pourront sélectionner des interventions pour aider à lutter contre les pertes et le gaspillage alimentaires grâce aux outils d'évaluation de la phase 2. Des indicateurs et des objectifs mesurables peuvent être définis et inclus dans la CDN à la phase 2 ou à la phase 3, alignés sur le cadre de l'action nationale pour que l'ODD 12.3 devienne réalité.

Des partenariats public-privé sur les pertes et le gaspillage de nourriture existent désormais dans de nombreux pays, dont le Mexique, l'Afrique du Sud et l'Indonésie. Ceux-ci ont permis au Royaume-Uni de les réduire de 27 % depuis 2007. Les programmes de changement de comportement des consommateurs sont également efficaces pour modifier les comportements en matière de déchets alimentaires dans le cadre de l'ODD 12.3.

### PHASE 3 : METTRE EN ŒUVRE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS LES CDN.

Des instruments politiques appropriés à différents niveaux de la chaîne de valeur, de la production à la consommation en passant par le traitement, le stockage et le transport, peuvent être identifiés et mis en œuvre à la phase 3. Des ressources financières peuvent être mobilisées par le biais de partenariats public-privé, d'accords volontaires et de campagnes.

Exemples d'instruments :

- programmes de sensibilisation du public et de vulgarisation, ramassage des déchets organiques en porte-à-porte et installations de valorisation de matières en Dominique ;
- loi introduisant des évaluations obligatoires sur le gaspillage de nourriture pour tous les opérateurs de la restauration en France.

Par exemple, le Vanuatu a introduit l'indicateur « nombre total de personnes recevant une formation au stockage et à la conservation des aliments par an » dans son secteur agricole.





### PHASE 4 : SUIVRE LES PROGRÈS ET RENDRE COMPTE DANS LE BTR.

Les décideurs politiques peuvent évaluer l'efficacité et l'impact de la politique sur les points chauds des pertes et du gaspillage de nourriture en comparant les progrès réalisés au niveau de référence identifié à la phase 1. Les progrès peuvent ensuite contribuer à l'objectif de la CDN en rapportant l'impact dans le BTR et dans les rapports sur les ODD 12.3. et 12.1.

Élaboré d'après les exemples de pays dans les CDN (PNUE, WRAP, Analysis 2022).



### Outils de la circularité dans les systèmes alimentaires :

-  [Renforcement des CDN pour les systèmes alimentaires : Recommandations à destination des décideurs politiques](#)
-  [Programme d'actions pour l'économie circulaire – Alimentation – de PACE](#)
-  [L'Indice des pertes alimentaires et l'Indice du gaspillage alimentaire](#)
-  La [feuille de route mondiale pour la réduction du gaspillage de nourriture dans le secteur du tourisme](#) fournit un cadre d'action visant à accélérer la réduction du gaspillage alimentaire dans le secteur du tourisme, en partageant des conseils pratiques pour une gestion plus durable et circulaire de la nourriture.

## BÂTIMENT ET CONSTRUCTION

### Pourquoi est-il important d'intégrer la circularité dans le secteur du bâtiment et de la construction pour accroître l'ambition de la CDN ?

Le secteur du bâtiment et de la construction représente 37 % des émissions mondiales de carbone issues de l'énergie et des processus, et plus de 34 % de la demande énergétique mondiale (PNUE 2022b). Dans les économies en développement à croissance rapide, les matériaux de construction générant des émissions de GES devraient doubler d'ici à 2060. Environ 100 milliards de tonnes de déchets de construction, de rénovation et de démolition sont générés chaque année, et environ 35 % de ces déchets sont mis en décharge alors qu'ils pourraient être valorisés (Chen, Z. et al 2022 ; PNUE 2022b). Au niveau mondial, le ciment et l'acier sont les principales sources d'émissions de CO<sub>2</sub> liées aux matériaux de construction (World Green Building Council 2019).

Le secteur du bâtiment et de la construction a le potentiel d'atténuation le plus rentable de tous les secteurs industriels, ainsi que des co-avantages, notamment la création d'emplois et une résilience climatique et capacité d'adaptation accrues (AIE 2014). Au sein du G7 et en Chine, les stratégies d'efficacité matérielle circulaires pourraient permettre de réduire, d'ici à 2050, de 80 % au moins les émissions de GES liées au cycle des matières des bâtiments résidentiels. Si l'on considère l'ensemble du cycle de vie des bâtiments, les stratégies d'efficacité matérielle circulaires pourraient réduire les émissions de la construction, de l'énergie opérationnelle et du démantèlement des logements de 35 à 40 % d'ici à 2050 dans les pays du G7.

**Le secteur du bâtiment dans les CDN – statut :** en 2021, 80 % des pays ont mentionné le bâtiment dans les plans d'action de leur CDN, contre environ 69 % en 2020 (PNUE 2022b). Mais on s'inquiète peu des niveaux élevés de carbone intrinsèque, à savoir les émissions liées aux matériaux et aux processus de construction tout au long du cycle de vie d'un bâtiment ou d'une infrastructure. La circularité pour décarboner et dématérialiser le secteur du bâtiment et de la construction est donc essentielle pour réduire les émissions de GES, tant au niveau national que mondial.

**Figure 10.**  
**Transformation du secteur du bâtiment.**

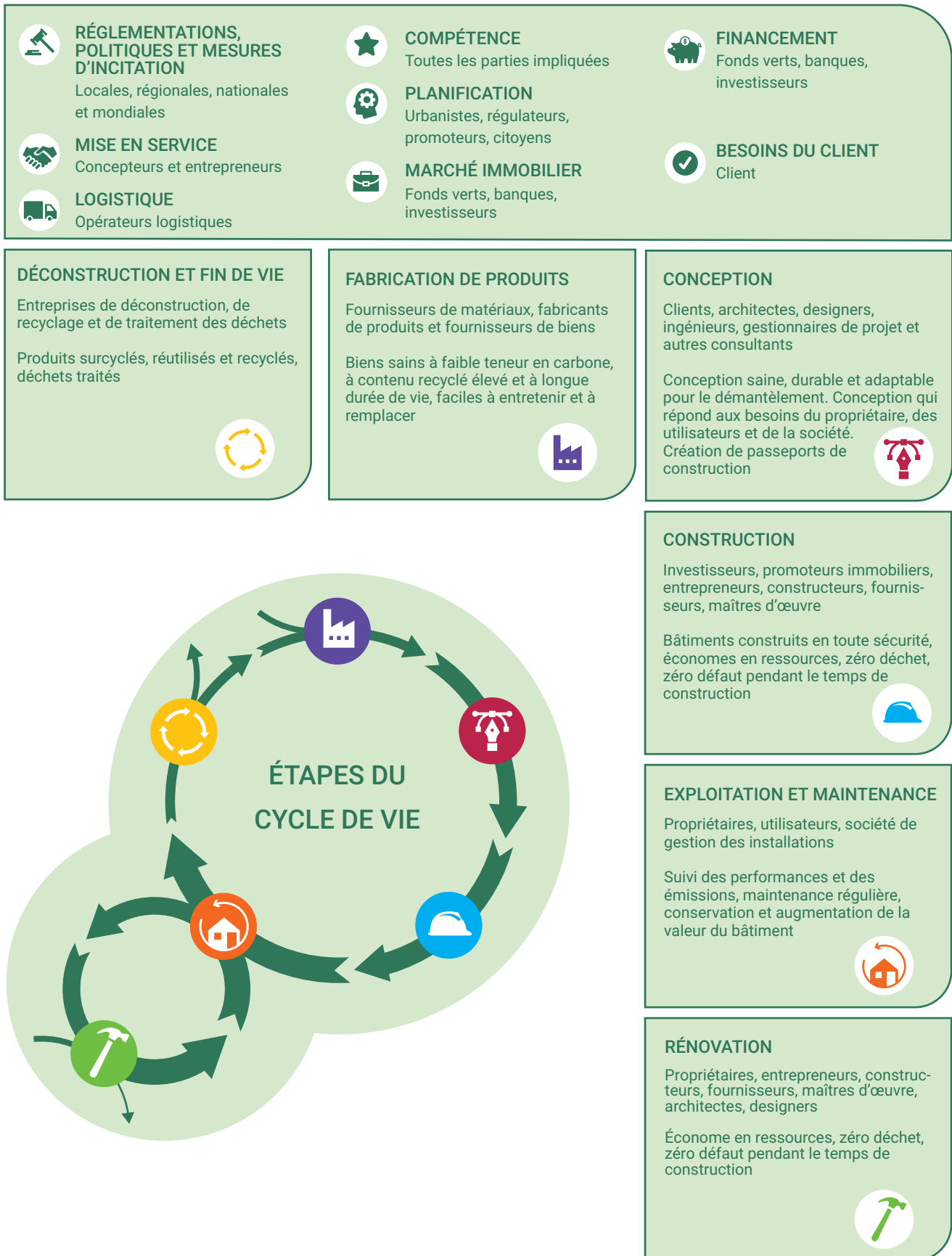


#### MINIMISER LES ÉMISSIONS INTRINSÈQUES

Les émissions des matériaux de construction devraient être réduites au minimum en réduisant l'intensité des émissions de la production d'acier et de ciment et en les remplaçant par des matériaux à plus faible émission de carbone, y compris des matériaux recyclés, le cas échéant.

Source : PNUE (2022). Rapport sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions.

**Figure 11.**  
**Étapes du cycle de vie et acteurs du secteur du Bâtiment et de la Construction.**

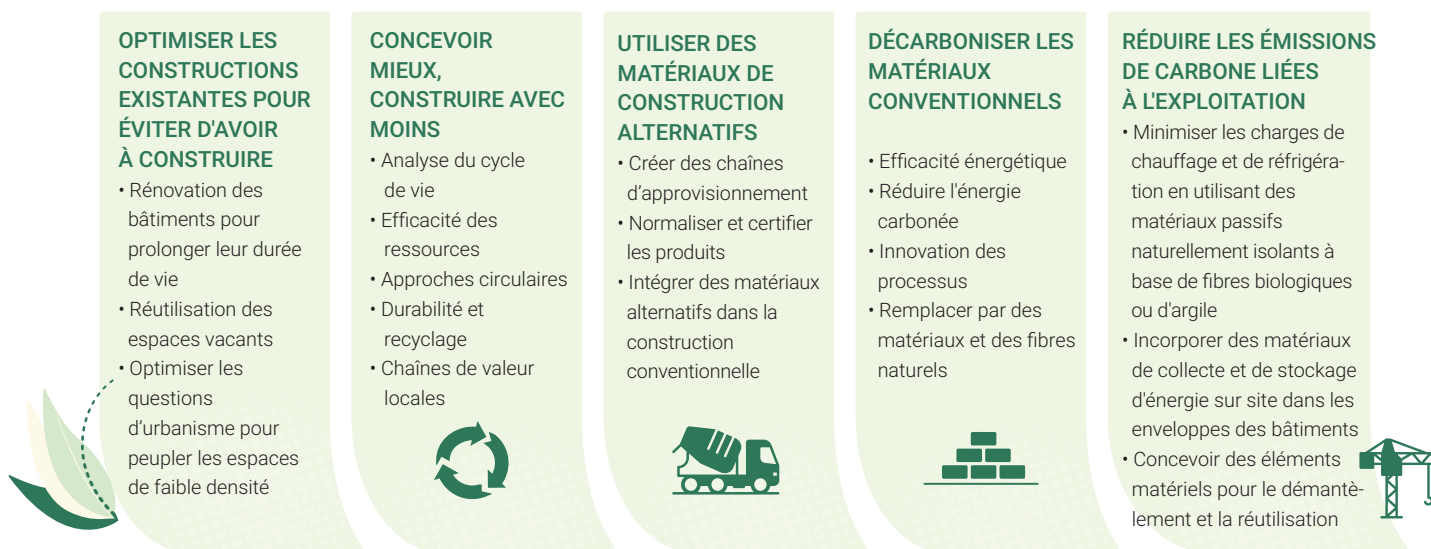


Source : Programme Bâtiments et Construction durables de One Planet adapté de Westerholm, N (2023). Libérer le potentiel des matériaux circulaires locaux dans l'urbanisation de l'Afrique.

Si des impacts peuvent survenir à différents niveaux de la chaîne de valeur, celui de la conception est un point d'intervention crucial puisque déterminé en grande partie par le code de la construction. Les acteurs influents de la chaîne de valeur de la construction sont les gouvernements, les organisations internationales, les institutions financières et les grands acteurs du marché, qui agissent surtout aux étapes du financement, de la planification et de la conception de cette chaîne (PNUE 2021b). Les décisions prises à ces niveaux déterminent l'activité à d'autres niveaux. Les gouvernements exercent une influence considérable en tant que 1) régulateurs des marchés financiers, 2) investisseurs du secteur de la construction, et 3) responsables de la planification urbaine et territoriale, et régulateurs du secteur de la construction (PNUE 2021b).

Les décisions prises aux niveaux du financement et de la conception ont une incidence sur le choix des matériaux, les techniques de construction, les opportunités liées à l'augmentation de la durée de vie des bâtiments et les stratégies de fin de vie, dont la déconstruction, la réutilisation des composants ainsi que le recyclage des déchets de construction et de démolition (GIER 2020). Mais le changement doit s'opérer sur l'ensemble du cycle de vie des bâtiments. En outre, la construction ne suit pas nécessairement la demande<sup>18</sup>. Avant de prendre la décision de construire, il faudrait envisager d'optimiser le parc construit existant. Il s'agit notamment de rénover les bâtiments, de prolonger leur durée de vie et de réutiliser les bâtiments vacants. La figure 12 résume une stratégie à cinq volets :

**Figure 12.**  
**Approche globale et systémique pour la prise de décision.**



Source : Adapté du PNUE (2022). Rapport sur la situation mondiale des bâtiments et de la construction.

La demande de surface de plancher devant doubler d'ici à 2050, il faudra une action concertée portant sur des axes différents (voir illustration ci-dessus) pour traiter de cette question.

18 Réseau One Planet (2021). Opportunités et lacunes identifiées lors des consultations au sein de la chaîne de valeur de la construction.



## Intégrer la circularité dans le secteur du bâtiment et de la construction pour élever l'ambition de la CDN grâce aux 4 phases de la boîte à outils

Catégories du GIEC : 1A2 Industrie manufacturière et construction, 2A1 Production de ciment, 2C1 Production de fer et d'acier, 3D1 Produits ligneux récoltés, déchets.

### Phase 1 : ÉVALUER LE PROBLÈME AVEC DES DONNÉES DISPONIBLES.

En suivant les étapes proposées, les décideurs politiques peuvent identifier et hiérarchiser les points chauds de l'utilisation des matières et des émissions de GES concernant le bâtiment et la construction, en portant tout particulièrement attention aux émissions intrinsèques et au cycle de vie des matériaux utilisés dans la chaîne de valeur de ce secteur. L'utilisateur peut ensuite évaluer la CDN pour identifier les points d'entrée en vue d'intégrer les sous-secteurs ou les GES relatifs aux points chauds identifiés. Cette phase permet également d'avoir une idée des parties prenantes à impliquer dans la chaîne de valeur, sachant que dans le bâtiment et la construction, les gouvernements exercent une influence significative en tant que 1) régulateurs des marchés financiers, 2) investisseurs du secteur de la construction, et 3) responsables de la planification urbaine et territoriale, et régulateurs du secteur de la construction.

### Phase 2 : DÉFINIR LA RÉPONSE POLITIQUE PAR LE BIAIS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE.

Les utilisateurs peuvent mener une analyse approfondie avec les parties prenantes identifiées afin de déterminer les interventions d'économie circulaire. Bien que les phases de planification, de conception et de mise en service des bâtiments constituent un point critique d'intervention, il est important de prendre en compte l'ensemble du cycle de vie, y compris la décision de construire de nouveaux bâtiments ou de rénover des bâtiments existants. Les interventions d'économie circulaire potentielles seront évaluées ex ante à l'aide des outils proposés, y compris la création d'emplois. Parmi les exemples d'interventions figurent le recours à des matériaux de substitution dès la conception, le développement de marchés pour des matériaux de construction locaux et durables selon le contexte national, et la réduction et la réutilisation des déchets de construction et de démolition. Des indicateurs et des objectifs mesurables peuvent être définis et inclus dans la CDN à la phase 2 ou 3.

### Phase 3 : METTRE EN ŒUVRE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS LES CDN.

Il est possible de sélectionner un ensemble coordonné d'instruments politiques de renforcement pour mettre en œuvre l'intervention d'économie circulaire. Ces instruments politiques peuvent inclure la révision des codes de construction pour faire face à l'impact intrinsèque des matériaux, l'obligation de recourir à la préfabrication et à la construction modulaire, le soutien à la symbiose industrielle dans la production de ciment ou d'autres matériaux, et des directives en matière de marchés publics pour soutenir l'utilisation de matériaux de construction durables aux stades de la conception et de la planification. Par exemple, l'intégration d'un pourcentage minimum de matériaux recyclés dans les matériaux de construction achetés, c'est-à-dire bois, agrégats ou acier, peut être un objectif de la CDN. Des ressources financières et non financières peuvent être mobilisées par les principaux acteurs du marché et, dans la CDN, les pays peuvent inclure des informations sur la nécessité d'un soutien international en matière de financement, de technologies ou de renforcement des capacités pour soutenir la mise en œuvre.






### Phase 4 : SUIVRE LES PROGRÈS ET RENDRE COMPTE DANS LE BTR.

Les décideurs politiques peuvent évaluer l'efficacité et l'impact de la politique sur les points chauds non durables du secteur du bâtiment et de la construction en comparant les progrès réalisés au niveau de référence identifié à la phase 1 et en utilisant les outils ex ante de la phase 2 pour l'évaluation ex post. Les progrès peuvent ensuite contribuer à l'objectif de la CDN en rapportant l'impact dans le BTR et dans le rapport sur l'ODD 12.1.1

Options élaborées à partir du GIER (2020). L'efficacité des ressources face au changement climatique : Stratégies d'efficacité des matériaux pour un avenir sobre en carbone et alliance mondiale pour les bâtiments et la construction.



### Outils de la circularité dans le bâtiment et la construction :

-  **SHERPA** est un outil d'auto-évaluation du logement durable destiné aux gestionnaires de projets, aux collectivités et aux autres parties prenantes impliqués dans la planification, la conception, la construction et l'évaluation de projets de logement. SHERPA évalue les projets de logement depuis leur conception jusqu'à la sélection et la conception du site, le choix des matériaux et la recyclabilité des matériaux de construction utilisés. Des modules de formation sont disponibles et une vidéo explicative est disponible [ici](#).
-  La **boîte à outils Re-Think Buildings** est un ensemble intégré d'outils pour « Re-penser la durabilité dans le secteur du bâtiment ». Elle a pour objectif d'aider les gouvernements à transformer leur secteur du bâtiment et de la construction d'une manière qui soit économe en ressources, à faible émission de carbone et résiliente aux changements climatiques. Elle vise également à sensibiliser les parties prenantes nationales et à renforcer leurs capacités en ce qui concerne les avantages et les opportunités liés aux bâtiments et à la construction durables, en mettant l'accent sur l'efficacité des matériaux.
-  Le **Calculateur de carbone intrinsèque dans la Construction (EC3)** est un outil en libre accès pour l'évaluation comparative et la réduction du carbone intrinsèque par catégorie de matériaux. Il est axé sur les émissions en amont de la chaîne d'approvisionnement des matériaux de construction. Il aide les décideurs politiques, les maîtres d'ouvrage, les architectes, les entreprises de construction et les fournisseurs à mesurer, comparer et réduire le carbone intrinsèque des produits qu'ils achètent, fabriquent et se procurent. Il peut être utilisé aussi bien dans les phases de conception que d'approvisionnement d'un projet de construction.
-  L'inventaire du carbone et de l'énergie (**base de données ICE**) est une base de données sur le carbone intrinsèque des matériaux de construction.
-  Les **rapports** sur un environnement bâti circulaire fournissent un point de repère et des recommandations sur la manière d'avancer vers un environnement bâti circulaire.



### Autres ressources de connaissances :

- [Boîte à outils pour des bâtiments circulaires](#)
- [Dimensionner l'environnement bâti circulaire : des voies pour les entreprises et les gouvernements](#)
- [Le dossier de décision pour des bâtiments circulaires : Explorer la valeur économique, environnementale et sociale](#)



# Références

Chen, Z et al. (2022) Déchets de construction, de rénovation et de démolition mis en décharge : un examen des caractéristiques des déchets, des impacts environnementaux et des mesures d'atténuation. Science de l'environnement et recherche sur la pollution

Circle Economy (2023). Le rapport sur l'écart de circularité

CEPALC et OIT (2018). [Situation de l'emploi en Amérique latine et dans les Caraïbes : durabilité environnementale et emploi en Amérique latine et dans les Caraïbes](#)

Fondation Ellen MacArthur (2019). Compléter le tableau : comment l'économie circulaire s'attaque aux changements climatiques

Fondation Ellen MacArthur (2021a). L'impératif de la nature : comment l'économie circulaire s'attaque à la perte de biodiversité

Fondation Ellen MacArthur (2021b). [Coalition d'entreprises pour transformer les déchets en profits : Cape Town](#)

Fondation Ellen MacArthur (2021c). Objectifs politiques en matière d'économie circulaire universelle

Commission européenne, DG Environnement (2021). [L'économie circulaire au sein de la coopération Afrique-UE : rapport continental](#)

GACERE (2021). [Document de travail : économie circulaire et changements climatiques](#)

GACERE (2022). Économie circulaire et biodiversité – document de travail

Alliance mondiale pour l'avenir de l'alimentation (2022). [Des opportunités inexploitées pour l'action climatique : une évaluation des systèmes alimentaires dans les contributions déterminées au niveau national.](#)

Centre mondial pour les infrastructures (2021). Le rôle des infrastructures dans l'économie circulaire

OIT (2018). Emploi et questions sociales dans le monde : une économie verte et créatrice d'emplois.

Agence internationale de l'énergie (2014). [Tenir compte des multiples avantages de l'efficacité énergétique](#)

Agence internationale de l'énergie (2022). Le rapport spécial World Energy Outlook (Panorama de l'énergie mondiale) sur le rôle des minéraux critiques dans les transitions vers une énergie propre

GIEC (2022a). [Contribution du Groupe de travail III au sixième Rapport d'évaluation](#)

GIEC (2022b). Communiqué de presse 2022 disponible sur : [ipcc.ch/2022/04/04/ipcc-ar6-wgiii-pressrelease](https://ipcc.ch/2022/04/04/ipcc-ar6-wgiii-pressrelease)

GIEC (2023). Sections dans : Changements climatiques 2023 : Rapport de synthèse. Contribution des Groupes de travail I, II et III au sixième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [Équipe de rédaction principale, H. Lee et J. Romero (eds.)]. GIEC, Genève, Suisse.

GIER (2020). Utilisation efficace des ressources et changements climatiques : Stratégies d'efficacité des matériaux pour un avenir sobre en carbone. Hertwich, E., Lifset, R., Pauliuk, S., Heeren, N. Un rapport du Groupe international d'experts sur les ressources. Programme des Nations Unies pour l'environnement, Nairobi, Kenya.

LaCanne, C.E., et J.G. Lundgren (2018) Agriculture régénérative : fusionner l'agriculture et la conservation des ressources naturelles de manière rentable.

Preston, F., Lehne, J. et Wellesley, L. (2019). Une économie circulaire inclusive : priorités pour les pays en développement Sitra, Chatham House (2021). [Le rôle de l'économie circulaire dans la lutte contre la crise de la biodiversité à l'échelle mondiale](#)

PNUE/AE.4/Res.1

PNUE (2017). [Bilan mondial des marchés publics durables](#)

PNUE (2018). [Développer la circularité dans nos économies grâce à des marchés publics durables](#)

PNUE/Réseau One Planet : [Programme d'information des consommateurs \(2019a\). Instruments politiques sur l'extension de la durée de vie des produits](#)

PNUE (2019b). Outils d'information des consommateurs et changements climatiques : faciliter les choix à faible émission de carbone dans le tourisme, le bâtiment et les systèmes alimentaires – Directives à l'intention des décideurs politiques et des chefs d'entreprise

PNUE (2020a). Plateforme sur le développement de la circularité - Tendances mondiales sur l'adoption de cadres politiques cohérents en matière de CPD ou de circularité

PNUE et WRI (2020b). Lutter contre la pollution par les plastiques : Guide législatif pour la réglementation des produits plastiques à usage unique

PNUE (2021a). [Rapport 2021 sur l'indice du gaspillage alimentaire](#)

PNUE (2021b). [Catalyser une action politique fondée sur la science pour une consommation et une production durables](#)

PNUE (2022a). Permettre des modes de vie durables en situation d'urgence climatique PNUE (2022b). Rapport sur la situation mondiale des bâtiments et de la construction PNUE (2022c). Rapport sur les écarts entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions

PNUE (2023a). [Fermer le robinet. Comment le monde peut mettre fin à la pollution par les plastiques et créer une économie circulaire](#)

PNUE (2023b). Fiche thématique sur la responsabilité élargie des producteurs

PNUD (2021a). [Opportunités d'atténuation circulaire des GES en Gambie – Une approche métabolique pour définir un futur économe en ressources et à faible émission de carbone.](#)

PNUD (2021b). [Opportunités d'atténuation circulaire en RDP Lao. Une approche métabolique pour définir un futur économe en ressources et à faible émission de carbone](#)

CCNUCC (2022). [Rapport de synthèse sur les CDN](#)

Weckend, S., Wade, A., & Heath, G. (2016). Gestion en fin de vie : Panneaux solaires photovoltaïques

Forum économique mondial et Alphabet (2020). Le futur de la nature et des entreprises

Conseil mondial du bâtiment durable (2019). [Mettre l'accent sur le carbone intrinsèque](#)

Institut des ressources mondiales et WRAP (2019). [Rentabiliser la réduction des pertes et du gaspillage de nourriture](#)

Institut des ressources mondiales (2014). [Norme de politique et d'action du Protocole des GES](#)

WWF (2020) Emballages en plastique en Asie du Sud-Est et en Chine

# Annexe 1

## Résumé des phases, des étapes et des outils


Table A. Résume les étapes, les questions et les outils clés de la **Phase 1**.




1.1

**Déterminer les émissions de GES associées à l'utilisation des matières dans l'économie afin de hiérarchiser les secteurs ou les sous-secteurs pour les interventions d'économie circulaire dans la CDN**

**Quels secteurs ou sous-secteurs contribuent le plus aux émissions de GES d'après les inventaires nationaux ?**


 Inventaires nationaux des GES

**Quels sont les principaux flux de matières de consommation et de production associés aux émissions de GES ? Où se trouvent les points chauds ?**


 Modules 1 et 2 de SCP-HAT


 Base de données d'inventaire du cycle de vie

**Quels secteurs ou sous-secteurs devraient être prioritaires pour les interventions ?**

 Établir une liste brève des secteurs ou sous-secteurs prioritaires à l'aide des outils de cette étape

**Quel est le contexte socio-économique des secteurs ou sous-secteurs prioritaires identifiés ?**


 SCP-HAT (indicateurs sur les emplois et PIB)


 Évaluation du cycle de vie sociale

1.2


**Évaluer la CDN en cours pour identifier les points d'entrée des interventions d'économie circulaire**

**Quelles mesures d'économie circulaire et quels objectifs associés sont inclus dans votre CDN actuelle ? Comment celle-ci se situe-t-elle par rapport à la CDN d'autres pays ?**

 Climate watch explorer

 Registre des CDN


**Quels nouveaux secteurs ou sous-secteurs et quelles nouvelles émissions de GES prioritaires doivent être inclus dans la CDN ?**


 Comparer la liste des secteurs ou sous-secteurs prioritaires de l'étape 1.1 aux mesures qui existent dans la CDN

1.3

**Identifier les parties prenantes pertinentes à impliquer**

**Quelles sont les principales parties prenantes liées aux secteurs ou sous-secteurs prioritaires identifiés et leurs chaînes de valeur ?**

 Méthodologie de participation des parties prenantes ICAT

 Approche par chaîne de valeur



Outil/ressource

Table C. Résume les étapes, les questions et les outils clés de la Phase 2.



2.1

### Identifier les opportunités d'économie circulaire dans les secteurs ou sous-secteurs prioritaires pour la CDN

**Quelles sont les politiques et les pratiques actuelles de la chaîne de valeur des secteurs ou sous-secteurs prioritaires ?**

- 🔧 Approche par chaîne de valeur (y compris les consultations de parties prenantes et la recherche documentaire)

**Quels sont les défis ou les obstacles à la circularité ?**

- 🔧 Approche par chaîne de valeur (intégration de la résilience climatique et des questions de genre)

**Quelles sont les opportunités d'économie circulaire dans la chaîne de valeur ?**

- 🔧 Liste des pôles de connaissances pour trouver des études de cas et des bonnes pratiques

**Qu'est-ce qui a bien fonctionné dans un pays au contexte similaire et que peut-on apprendre des autres CDN ?**

- 🔧 Climate watch explorer

2.2

### Sélectionner les interventions d'économie circulaire et évaluer les effets potentiels pour étayer la mise à jour de la CDN (ex ante)

**Quel est le potentiel d'atténuation des GES (et les coûts) des interventions pour étayer la mise à jour de la CDN avec des objectifs et des indicateurs ?**

- 🔧 Lignes directrices de l'inventaire des GES du GIEC
- 🔧 Méthodologies MDP
- 🔧 Base de données d'inventaire du cycle de vie
- 🔧 Norme de politique et d'action du Protocole des GES
- 🔧 Guides d'évaluation des politiques ICAT
- 🔧 Indicateurs circulaires pour les gouvernements

**Quels sont les effets socioéconomiques et environnementaux potentiels des interventions ?**

- 🔧 Base de données d'inventaire du cycle de vie
- 🔧 Lien entre action climatique et ODD Outil (SCAN)

**Comment évaluer la création d'emplois à partir des interventions identifiées ?**

- 🔧 Modèle d'évaluation des emplois verts
- 🔧 Outil dédié aux emplois de l'économie circulaire

2.3

### Renforcer la volonté politique et établir des arrangements institutionnels pour garantir la mise en œuvre

**Comment renforcer les arrangements institutionnels et la coordination pour la mise en œuvre ?**

- 🔧 Comment créer une feuille de route nationale sur l'économie circulaire



Outil/ressource

Table E. résume les étapes, les questions et les outils clés pour la Phase 3.



### 3.1 Identifier les instruments politiques pour la mise en œuvre des interventions d'économie circulaire sélectionnées

**Quels instruments politiques peuvent soutenir la mise en œuvre des interventions d'économie circulaire identifiées (dans la phase 2) pour parvenir à réduire les émissions de GES liées à l'utilisation des matières ?**

- 🔧 Liste non exhaustive d'outils de soutien pour mettre en œuvre les interventions d'économie circulaire au moyen d'un ensemble d'instruments politiques de renforcement complémentaires :
  - Prolongation de la durée de vie des produits
  - Responsabilité élargie des producteurs
  - Conception des infrastructures et aménagement du territoire circulaires
  - Symbiose industrielle
  - Systèmes de consigne
  - Interdictions
  - Marché public circulaire
  - Outils d'information des consommateurs
  - Modes de vie durables
  - Tourisme circulaire
  - Taxes carbone

**Quelles sont les parties prenantes identifiées précédemment qui doivent être impliquées dans la mise en œuvre de l'instrument politique ?**

- 🔧 Appuyez-vous sur les résultats de la cartographie des parties prenantes de l'étape 1.3 et l'approche par chaîne de valeur des phases 1 et 2 pour garantir l'implication des parties prenantes concernées

### 3.2 Évaluer la faisabilité et fixer des indicateurs pour suivre la mise en œuvre et étayer la CDN

**Quels sont les coûts et avantages de la mise en œuvre de cet instrument politique spécifique ?**

- 🔧 Analyse sociale des coûts-avantages ex ante

**Quels sont les indicateurs permettant de mesurer les progrès accomplis et comment peuvent-ils être liés à la CDN ?**

- 🔧 Indicateurs circulaires pour les gouvernements

### 3.3 Explorer les ressources financières pour la mise en œuvre

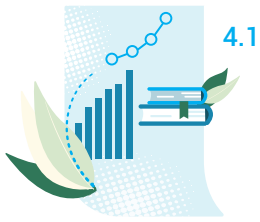
**Comment les interventions d'économie circulaire peuvent-elles rendre le financement des CDN plus efficace ?**

- Évaluations des lacunes en matière de financement, mécanismes financiers innovants et plans de mise en œuvre des CDN, dont :
  - 🔧 Évaluations des investissements et des flux financiers
  - 🔧 Méthodologie des investissements et des flux financiers
  - 🔧 Climate Finance Explorer
  - 🔧 Lignes directrices nationales sur l'empreinte carbone volontaire
  - 🔧 Formation sur les obligations vertes



Outil/ressource

Table F. Résume les étapes, les questions et les outils clés pour la **Phase 4**.



4.1

### Évaluer l'efficacité des interventions et l'impact sur les flux de matière et les émissions de GES

Quelle a été la réduction des émissions de GES générée par les interventions sélectionnées ?

- 🔧 Méthodologies d'inventaire des GES du GIEC
- 🔧 Méthodologies CDM (dont l'additionnalité)
- 🔧 Base de données d'inventaire du cycle de vie
- 🔧 Norme de politique et d'action du Protocole des GES
- 🔧 Guides d'évaluation des politiques ICAT

Quels ont été les effets socioéconomiques et environnementaux des interventions (par ex., emplois) ?

- 🔧 Outil SCAN
- 🔧 Modèle d'évaluation des emplois verts
- 🔧 Outil dédié aux emplois de l'économie circulaire

4.2

### Rapporter les effets et les progrès dans le BTR

Où rapporter les progrès des interventions d'économie circulaire dans le BTR et leur lien avec la CDN ?

- 🔧 Manuel de référence du ETF selon l'Accord de Paris
- 🔧 Service d'aide à la transparence du PNUD
- 🔧 Manuel technique destiné aux pays en développement Parties sur la préparation de la mise en œuvre de l'ETF selon l'Accord de Paris
- 🔧 MRV/Service d'aide à la transparence de la CCNUCC
- 🔧 Plateforme de la transparence climatique du PNUE



Outil/ressource

